



**EUROMED
AUDIOVISUEL**

Un programme financé par l'Union européenne



OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL
EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY
EUROPÄISCHE AUDIOVISUELLE INFORMATIONSTELLE

PROJET DE COLLECTE DE DONNÉES STATISTIQUES SUR LES MARCHÉS CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS DANS 9 PAYS MÉDITERRANÉENS

Monographies nationales: 5. PALESTINE

**EUROMED AUDIOVISUEL III / CDSU en collaboration avec l'OBSERVATOIRE EUROPEEN DE
L'AUDIOVISUEL**

Dr. Sahar Ali, Expert Médias, CDSU Euromed Audiovisuel III

**Sous la supervision de Dr. André Lange, Responsable du département Information sur les marchés
et les financements, Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe).**

Tunis, 10 novembre 2013

EUROMED AUDIOVISUEL III - CDSU
7 Rue Virgile
1082 Notre-Dame Tunis • Tunisie
Tél./Fax + 216 71 282 405
<http://www.euromedaudiovisuel.net>

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY (Council of Europe)
OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL (Conseil de l'Europe)
76 Allée de la Robertsau • 67000 Strasbourg • France
Tél. +33 (0)3 90 21 60 00 • Fax +33 (0)3 90 21 60 19
<http://www.obs.coe.int>

Clause de non-responsabilité

«La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'unité d'appui au développement des capacités du programme Euromed Audiovisuel III et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne, ni de l'Observatoire européen de l'audiovisuel ou du Conseil de l'Europe dont celui-ci fait partie.»

Le rapport est disponible sur le site web du programme :

www.euromedaudiovisuel.net

LES PAYSAGES AUDIOVISUELS NATIONAUX DANS LES NEUF PAYS PARTENAIRES

PALESTINE

1. DONNEES DE BASE.....	5
1.1 Bref historique.....	5
1.2 Repères.....	7
1.3 Politique intérieure.....	8
1.4 Appartenance de la Palestine et de ses organismes audiovisuels publics aux organisations internationales actives dans le secteur audiovisuel.....	10
1.5 Le rapprochement avec les institutions européennes.....	11
1.5.1 L'Union européenne.....	11
1.5.2 Le Conseil de l'Europe.....	17
2. LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION.....	19
2.1 Ministère des Télécommunications et de la Technologie de l'Information (MTIT).....	20
2.2 Données sur le marché des télécommunications.....	20
3. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA TELEVISION.....	27
3.1 Le Ministère de l'Information.....	27
3.2 Décret du 6 juillet 1993.....	28
3.3 Décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010.....	28
3.4 Palestinian Broadcasting Corporation.....	29
4. LES MODALITES DE DISTRIBUTION DES SERVICES AUDIOVISUELS.....	30
4.1 Nombre de foyers et nombre de foyers TV.....	30
4.2 Diffusion terrestre.....	30
4.2.1 La télévision analogique terrestre.....	30
4.2.2 La télévision numérique terrestre (TNT).....	30
4.3 La télévision par câble.....	32
4.4 La télévision par satellite.....	32
4.5 La télévision sur Internet.....	32
4.5.1 Les applications pour smartphones et tablettes.....	33
4.5.2 Les chaînes palestiniennes sur les opérateurs IPTV.....	33
5. APERCU SUR LES MEDIAS EN PALESTINE.....	34
5.1 La presse écrite.....	35
6. LE PAYSAGE TELEVISUEL PALESTINIEN.....	37
6.1 L'Offre publique de la PBC.....	37
6.1.1 Palestine TV et Palestinian Satellite Channel.....	37
6.2 Présentation des principales chaînes de télévision privée.....	41
6.2.1 Wattan TV.....	41
6.2.2 Al-Quds Educational Television (AQTV).....	42
6.2.3 Al-Aksa TV.....	43
6.2.4 Al-Quds TV.....	48
6.2.5 Al Falastiniyah.....	49
6.2.6 Ma'an-Mix Satellite channel.....	50
6.2.7 Falasten Al Youm (Palestine Today).....	51
6.2.8 AlKitab TV.....	51
6.2.9 Hona Al-Quds (Ici Jérusalem).....	52
6.2.10 Nablus TV.....	53
6.2.11 AlFajr TV.....	54
6.2.12 Liste des chaînes locales en Palestine.....	54
6.2.13 Liste des chaînes satellitaires palestiniennes.....	55
7. LA MESURE DE L'AUDIENCE DES CHAINES DE TELEVISION.....	56
8. LE MARCHE PUBLICITAIRE.....	58
8.1 Le marché publicitaire de la télévision.....	58

8.2	La publicité radiophonique	59
8.3	Presse écrite	60
8.4	Publicité numérique	60
8.5	Publicité cinématographique et de l'extérieur	60
9.	LES SERVICES AUDIOVISUELS A LA DEMANDE ET LES SITES DE PARTAGE VIDEO.....	61
9.1	Services audiovisuels à la demande en ligne	61
9.2	Les sites de partage vidéo	61
9.3	Les chaînes de marques des diffuseurs palestiniens sur les chaînes de partage vidéo	62
9.4	L'audience des sites de vidéo en ligne en Palestine.....	63
9.5	Facebook, Twitter et LinkedIn.....	65
9.5.1	Facebook.....	65
9.5.2	Twitter.....	68
9.5.3	LinkedIn.....	70
10.	LE MARCHÉ DU CINÉMA.....	72
10.1	Aperçu historique	72
10.2	Le Ministère de la Culture.....	76
10.3	Palestinian Cultural Fund (PCF)	77
10.4	A.M Qattan Foundation.....	78
10.6	Palestinian Social Cinema Arts Association (PSCAA)	83
10.6.1	Palestinian Mobile Cinema (PMC)	83
10.7	La production cinématographique en Palestine.....	84
10.7.1	Les sociétés de production	84
10.7.2	Filmographie palestinienne.....	86
10.7	La coproduction.....	90
10.9	Le marché de la vidéo physique et de la vidéo à la demande.....	95
10.10	L'exploitation cinématographique en Palestine.....	96
10.10.1	Historique des salles de cinéma en Palestine	96
10.10.2	Salles de cinémas opérationnelles actuellement en Palestine	98
10.10.3	Le cinéma à Gaza : une cinématographie en perdition.....	99
10.10.3	Dans l'attente de la relance du cinéma à Gaza	103
11.	MANIFESTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES NATIONALES	105
11.1	Festivals et défits.....	105
11.1.1	Festivals de films en Palestine et en exil.....	105
11.1.3	Très Court International Film Festival	107
12.	LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS EN PALESTINE.....	108
12.1	Aperçu historique	108
12.1.1	Sous l'Autorité palestinienne :.....	108
13.	LA PIRATERIE	109
14.	LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL	110

1. DONNEES DE BASE

1.1 Bref historique

La Résolution 67/19 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 29 novembre 2012 a accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur¹. Adoptée à une majorité de 138 voix (9 contre et 41 abstention), cette Résolution a consacré la Palestine comme un État de plein droit. La désignation de « Territoires Palestiniens », issue des accords d'Oslo, a été officiellement remplacée, dans la nomenclature des Nations Unies, par celle de Palestine.²

Les États-Unis et Israël ne reconnaissant pas le statut de la Palestine comme État, considérant cette reconnaissance comme contraire aux accords d'Oslo et prématurée dans le cadre du processus de paix. Les frontières et la capitale font également l'objet de controverses. Les frontières revendiquées sont celles qui prévalaient le 5 juin 1967 entre Israël, l'Égypte et la Jordanie avant la Guerre des Six Jours mais leur tracé définitif doit faire l'objet de pourparlers entre Israël et la Palestine. En 2000, l'Autorité palestinienne a voté une loi établissant Jérusalem capitale d'un futur État et cette loi a été ratifiée en 2002 par le Conseil palestinien. En pratique, les principaux ministères sont installés à Ramallah.

Le territoire palestinien, depuis les accords d'Oslo, est divisé en trois zones :

- La zone A comprend les sept grandes villes palestiniennes de Cisjordanie, à savoir Jénine, Qalqiliya, Tulkarem, Naplouse, Ramallah, Bethléem et Hébron, où l'Autorité palestinienne assure la sécurité et l'administration. La zone A couvre 20 % de la Cisjordanie et comprend 55% de sa population. Dans les faits, l'armée israélienne intervient fréquemment en zone A.
- La zone B comprend la plupart des autres localités palestiniennes, à l'exception de certains camps de réfugiés et villages. L'Autorité Palestinienne y a, en théorie, la responsabilité de l'administration et Israël conserve une responsabilité prépondérante pour les questions de sécurité.
- La zone C est sous contrôle total d'Israël pour la sécurité et l'administration. La zone C représente la plus grande portion des terres de la Cisjordanie (62%). C'est la seule zone y possédant une continuité territoriale, encerclant et divisant les zones A et B. De plus, elle comprend la plus grande part des terres fertiles et des ressources de Cisjordanie. La Vallée du Jourdain est à 87% en zone C.

La Palestine historique est le territoire situé sur la rive orientale de la mer Méditerranée. Il est bordé par le Liban au nord, l'Égypte au sud-ouest et la Jordanie à l'est. Appelée ainsi jusqu'en 1948, la Palestine est depuis un territoire coupé en deux zones : les Territoires palestiniens et l'État d'Israël. Pourtant, bien que limité à cet espace somme toute bien

¹ Le texte de la résolution des Nations Unies adopté le 29 Novembre 2012 est accessible sur le site de la [Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies](http://www.un.org/News/Press/docs/2012/11/121129.un.res.67.19.doc.htm): Status of Palestine in the United Nations A/RES/67/19 <http://unispal.un.org/unispal.nsf/0080ef30efce525585256c38006eacae/181c72112f4d0e0685257ac500515c6c?OpenDocument>

Gilles Paris, La Palestine devient État observateur non-membre auprès de l'ONU, Le Monde.fr | 29.11.2012, http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/11/29/la-palestine-devient-etat-non-membre-permanent-a-l-onu_1798052_3218.html

² Voir le site des Nations-Unies, « La question de Palestine », <http://www.un.org/french/Depts/palestine/index.shtml>

modeste à l'échelle mondiale, le conflit israélo-palestinien né de l'occupation de la Palestine se répercute sur l'ensemble des relations internationales, et en particulier sur les relations dans la région méditerranéenne.

Outre la lutte quotidienne des Palestiniens contre l'occupation israélienne, deux soulèvements majeurs marquent l'histoire contemporaine des palestiniens : la première Intifada (1987-1993) appelée également la guerre des pierres, et la deuxième Intifada, aussi connue sous le nom d'Intifada Al-Aqsa qui éclata le 28 septembre 2000, en réaction à la visite controversée d'Ariel Sharon, alors chef de l'opposition Likoud, sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem.¹

En 1948, 1,4 million de Palestiniens vivaient dans 1.300 villes et villages. Plus de 800.000 personnes furent chassées vers la Cisjordanie et la Bande de Gaza, ou vers des pays arabes limitrophes ou d'autres pays du monde. Des milliers de Palestiniens déplacés de chez eux s'établirent à l'intérieur des territoires de 1948 contrôlés par Israël.² Depuis, le nombre de palestiniens dans le monde entier a été multiplié par huit en soixante quatre ans.

A la fin de l'année 2012, Selon les données du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)³, la population palestinienne mondiale est estimée à 11.6 millions, dont 4.4 vivant en Palestine historique (entre le Jourdain et la Méditerranée), 1.4 millions en Israël, 5.1 millions dans des pays arabes et environ 655.000 dans d'autres pays.

Plus d'un tiers de la population vit dans la Bande de Gaza.

Le nombre de Palestiniens vivant dans le Territoire Palestinien Occupé⁴ estimé par le PCBS à 4.4 million est partagé ainsi : 2.7 millions vivent en Cisjordanie tandis que 1.7 millions résident dans la Bande de Gaza. Toutefois, sur chaque 100 personnes vivant dans le Territoire Palestinien, environ 44.2% sont des réfugiés : 41.4% en Cisjordanie et 58.6 % à Gaza⁵.

Quant à la diaspora palestinienne, le tableau suivant⁶ représente les chiffres déclarés fin 2010 par le PCBS estimant le nombre des réfugiés palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur du Territoire Palestinien :

¹ Deuxième Intifada, MEDEA, <http://www.medeas.be/fr/themes/conflit-israelo-arabe/deuxieme-intifada/>

² Bulletin spécial de statistiques à l'occasion du 64ème anniversaire de la Nakba palestinienne, 10 mai 2012, Par Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), Palestine - 26 mai 2012, *cité dans* International Solidarity Movement IMS ; <http://www.ism-france.org/analyses/Bulletin-special-de-statistiques-a-l-occasion-du-64eme-anniversaire-de-la-Nakba-palestinienne-10-mai-2012-article-17024>

³ Palestinians at the end of 2012, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), http://www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_PalestiniansEOY2012E.pdf
Estimated Population in the Palestinian Territory Mid-Year by Governorate, 1997-2016, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), State of Palestine, http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/gover_e.htm

⁴ La désignation de Territoire Palestinien Occupé définissant la Cisjordanie et la Bande de Gaza (Ces zones ont été occupées par Israël pendant la Guerre de 1967 et sont depuis considérées comme Territoire Palestinien Occupé, tel que désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2004. Voir la Résolution 58/292 du 14 mai 2004 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le Statut du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est; http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/292&Lang=F

⁵ Palestinians at the end of 2012, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), op.cit.

⁶ Estimated Number of Palestinians in the World by Country of Residence, End Year 2010, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), State of Palestine; http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/PalDis-POPUL-2010E.htm

Pays	%	Nombre
Territoire Palestinien	37.5	4, 108,631
Israël	12.4	1, 360,214
Pays arabes	44.4	4, 876,489
Pays étrangers	5.7	626,824
Total	100	10, 972,158

Toutefois, en mai 2012, les chiffres de l'UNWRA¹ indiquent que 5.1 millions de réfugiés palestiniens étaient enregistrés, formant ainsi 45,6% de la population palestinienne mondiale². Ils étaient répartis ainsi : 59,1% en Syrie, Jordanie et Liban, 17,1% en Cisjordanie, et 23,8% dans la Bande de Gaza. Environ 29% des Palestiniens enregistrés vivent dans 58 camps de réfugiés, parmi lesquels 10 sont en Jordanie, 9 en Syrie, 12 au Liban, 19 en Cisjordanie et 8 dans la Bande de Gaza³. Il est important de signaler dans ce contexte que malgré le statut de réfugiés imposé à un grand nombre de Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur, et les conditions difficiles dont souffrent la plupart des réfugiés, nombreux sont les Palestiniens qui ont réussi à réaliser un succès remarquable aussi bien dans le monde des affaires que dans les différents domaines⁴.

Le problème des réfugiés palestiniens est l'un des plus anciens et des plus problématiques dans le monde.

1.2 Repères

L'économie demeure essentiellement tirée par la construction et les services. L'insécurité alimentaire touche les 2/3 des habitants de Gaza et 1/4 des Cisjordanais. La situation se détériore à Jérusalem-Est, en raison de la colonisation et du fait de la baisse des transactions commerciales avec la Cisjordanie qu'entraînent les restrictions imposées par Israël.⁵

- Densité (PCBS) : 703 hab. / km² (en Cisjordanie : 462 hab. /km² ; à Gaza : 4.429 hab. / km²)
- Croissance démographique (PNUD, 2011) : 2,9%
- Indice de fécondité (PCBS, 2012) : 4,3 enfants par femme
- Espérance de vie (PCBS, 2011) : 71 ans pour les hommes et 73 ans pour les femmes

¹ Fondée en 1949, l'UNWRA est l'United Nations Relief and Work Agency for Palestine Refugees in the Near East. Voir : <http://www.unrwa.org>

² Bulletin spécial de statistiques à l'occasion du 64ème anniversaire de la Nakba palestinienne, 10 mai 2012, par Palestinian Central Bureau of Statistics, The International Solidarity Movement, Palestine, 26 mai 2012 ; <http://www.ism-france.org/analyses/Bulletin-special-de-statistiques-a-l-occasion-du-64eme-anniversaire-de-la-Nakba-palestinienne-10-mai-2012-article-17024>

³ Ibid.

⁴ Sari Hanafi, Entre deux mondes : les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne, CEDEJ - Égypte/Soudan, Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales, Collection : Dossiers du Cedej, 1997, Publication sur OpenEdition Books : 15 avril 2013 ; <http://books.openedition.org/cedej/739>

⁵ D'après la page « Présentation Israël-Territoires Palestiniens », site du Ministère français des affaires étrangères ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/>

- Taux d'alphabétisation (PNUD, 2011) : 92,4%
- Indice de développement humain (PNUD, 2011) : 0,641/ 114^e rang
- En 2012, 40.3% de la population de Gaza sont pauvres (vivent avec moins de 2,77 euros par jour).¹

Données économiques²

- PIB (PCBS et FMI, 2012) : 10.500 MUSD
- PIB/habitant (rapport de la CNUCED, 2012) : 2453 \$ - taux de pauvreté : 18% en Cisjordanie ; 38% à Gaza
- Taux de croissance (estimation 2012) : 5 % en Cisjordanie ; 9 % à Gaza
- Taux de chômage (FMI et UNRWA, 2011) : 16 % (35 % à Gaza)
- Taux d'inflation (FMI, 2012) : 3,1 %
- Principaux clients : Israël, Union européenne Principaux fournisseurs : Israël, Italie, Chine, États-Unis, Jordanie, Espagne, Allemagne
- Monnaie nationale : la Livre palestinienne était employée jusqu'en 1948. Pourtant, la Palestine n'a pas de monnaie nationale. Le nouveau shekel israélien (ILS), le dinar jordanien (JOD) et le dollar américain (USD) sont les principales monnaies utilisées.³ Au 18/08/2013 : 100 EUR= 474 ILS ; 100 EUR= 94 JOD. Le Ministère palestinien de l'économie tente d'assurer aux Palestiniens un fonctionnement indépendant d'Israël, en essayant de lancer sa propre monnaie nationale alors que se négocie l'établissement de leur propre État.⁴
- La langue officielle de la Palestine est l'Arabe. Cependant, l'anglais est largement parlé et utilisé dans les affaires. Plusieurs autres langues comme l'hébreu, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol sont également largement parlées.

1.3 Politique intérieure⁵

Le décès de Yasser Arafat (11 novembre 2004), Président de l'Autorité palestinienne, conduit à une transition politique. Le 9 janvier 2005, Mahmoud Abbas (dit Abou Mazen), candidat du Fatah dont il a pris la direction, est élu à la tête de l'Autorité palestinienne.

Le Hamas⁶ ayant remporté les élections législatives du 25 janvier 2006, son chef Ismaël Haniyeh accède à la tête du gouvernement de l'Autorité palestinienne. Le nouveau

¹ UNRWA: emergency appeal 2013, opt, United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, <http://www.unrwa.org/userfiles/2013012971846.pdf>

² D'après la page « Présentation Israël-Territoires Palestiniens ».

³ Nous utilisons ici les codes ISO pour le shekel israélien (ILS) et le dinar jordanien (JOD).

⁴ Hélène Machline, L'autorité palestinienne disposera de sa propre monnaie en 2011, 25 Janvier 2011; http://www.econostrum.info/L-autorite-palestinienne-disposera-de-sa-propre-monnaie-en-2011_a4390.html
Voir également : Jonathan-Simon Sellem, Les palestiniens devraient cesser d'utiliser le shekel pour la Livre Palestinienne en 2011, JSSNews 23 janvier 2011 ; <http://jssnews.com/2011/01/23/21686/>

⁵ D'après la page « Présentation Israël-Territoires Palestiniens », site du Ministère français des affaires étrangères, op.cit.

⁶ Hamas est un mouvement politique nationaliste et islamiste (sunnite) et groupe armé palestinien voué à la « libération » de la Palestine historique d'Israël et à la création d'un État islamique. Fondé le 14 décembre 1987 (cinq jours après le début de la première *intifada*), le Hamas est considéré comme une organisation terroriste par l'Union européenne (elle a ajouté la branche politique en 2003), les États-Unis, Israël, le Canada, le Japon. Voir:

gouvernement s'est heurté à des difficultés majeures. Une période de cohabitation conflictuelle s'est engagée entre le Président (Fatah) et le Premier ministre (Hamas), marquée par des violences entre les militants des deux bords. Dès lors, tous les efforts de réconciliation entrepris pour mettre fin à six ans de scission entre le Hamas et le Fatah n'ont abouti à aucune réelle avancée.

En juin 2007, l'Union européenne, suivie par les Etats-Unis, décide alors de rétablir son aide financière directe à l'Autorité palestinienne et de normaliser avec elle ses relations, suspendues en mars 2006 après la victoire électorale du Hamas.

Le mandat de quatre ans de M. Abbas, élu en janvier 2005, a expiré depuis janvier 2009. Les élections présidentielles et législatives annoncées depuis des années n'ont toujours pas eu lieu.¹ La présence de deux gouvernements (un à Ramallah et un autre à Gaza), déconnectés l'un de l'autre, n'est pas sans impact sur l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne.²

Le 16^{ème} Gouvernement intérimaire de l'Autorité nationale palestinienne présidé par Rami Hamdallah comprend les ministres suivants : Safa' Nasr A-Din, ministre des Télécommunications et des Technologies de l'Information ; Nabil Dhamidi, ministre du Transport et des Communications ; Anwar Abu Aisheh, ministre de la Culture.

«EU adds Hamas to list of terrorist organizations», in *Arabic News*, 9 décembre 2003; <http://www.arabicnews.com/ansub/Daily/Day/030912/2003091213.html>

Pour des informations détaillées sur le mouvement Hamas, voir : Pierre-Alain Clément, *Note de recherche sur le Hamas*, Fiche technique, Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal- UQÀM, février 2009 ; http://www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/fiche_hamas_pa_clement.pdf

¹ A la suite de la dernière démission survenue le 13 avril 2013 de Salam Fayyad, un nouveau gouvernement de l'Autorité palestinienne dirigé par Rami Hamdallah prête serment le 6 juin. R. Hamdallah présente à son tour sa démission le 20 juin. Puis a été reconduit dans ses fonctions le 13 août. Le Hamas ne reconnaît pas ce gouvernement (à Gaza, Ismaël Haniyeh se présente comme le Premier ministre). Voir : Hélène Sallon, "Salam Fayyad est l'incarnation des contradictions de l'Autorité palestinienne", *Le Monde.fr*, 15/04/2013 ; http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/04/15/salam-fayyad-est-l-incarnation-des-contradictions-de-l-autorite-palestinienne_3160113_3218.html

² Emilie B, "Faut-il dissoudre l'Autorité palestinienne ?", *La mer blanche*, 02/07/2012 ; <http://merblanche.com/faut-il-dissoudre-lautorite-palestinienne/>

1.4 Appartenance de la Palestine et de ses organismes audiovisuels publics aux organisations internationales actives dans le secteur audiovisuel

Le 29 novembre 2012, jusqu'ici simple observateur, la Palestine devient État observateur non-membre à l'ONU, un statut identique à celui dont dispose le Vatican. Le 23 du même mois, la Palestine était devenue le 195^e membre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Cette adhésion constitue une nouvelle avancée vers sa reconnaissance en tant qu'État, un statut revendiqué auprès de l'ONU.¹

La Palestine est aussi membre de la Ligue arabe, de l'ALESCO et de l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO).

Palestinian Broadcasting Corporation (PBC) est membre de :

- ASBU: Arab States Broadcasting Union
- COPEAM: Permanent Conference of the Mediterranean Audiovisual Operators
- URTI: Union Radiophonique et Télévisuelle Internationale

Le Ministère des Télécommunications et de la Technologie de l'Information est membre de :

- AREGNET : Arab Regulators Network for Telecommunications & Information Technologies

¹ <http://www.unesco.org/new/fr/member-states/countries/> ; Voir aussi « La Palestine devient membre à part entière de l'Unesco », Le Monde.fr avec AFP et Reuters | 31.10.2011, http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/10/31/l-unesco-se-prononce-sur-la-demande-d-adhesion-de-l-autorite-palestinienne_1596258_3218.html

1.5 Le rapprochement avec les institutions européennes

1.5.1 L'Union européenne¹

L'UE collabore avec l'Autorité palestinienne en vue d'instaurer les institutions d'un futur État palestinien démocratique, indépendant et viable vivant en bonne intelligence avec Israël et les pays voisins. Cette mission est régulièrement débattue au sein du [Conseil des ministres de l'UE](#).

Le [Plan d'action](#) conclu avec l'Autorité palestinienne définit le contenu de la coopération économique et politique avec l'UE. L'[accord d'association intérimaire relatif aux échanges et à la coopération](#) signé avec l'OLP au nom de l'Autorité palestinienne constitue la base juridique des relations entre l'UE et l'Autorité palestinienne.

Assistance financière

La Commission européenne est le premier pourvoyeur d'aide financière aux Palestiniens.²

Depuis 1971, la Communauté Européenne fournit son assistance aux Palestiniens, lors que la première contribution fut introduite au budget régulier de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

En 1993, un mécanisme international des donateurs [Ad Hoc Liaison Committee](#) (AHLC)³ fut établi afin de coordonner l'assistance destinée aux Palestiniens. Depuis 1994, en rassemblant les contributions de la Communauté Européenne et celles des États membres de l'UE, l'UE a fourni plus de d'un demi-milliard d'EUR dans l'aide aux Palestiniens. Jusqu'au début de la seconde Intifada, l'assistance de l'UE a été axée sur l'aide au développement.

Avec le déclenchement de cette deuxième Intifada et la forte détérioration des conditions économique et sociale remettant en question la viabilité de l'Autorité Palestinienne, l'assistance de la Communauté Européenne fut réorientée vers une assistance financière directe au budget de l'AP tout en l'assistant à se préparer à un État indépendant, à relancer son économie et à subvenir aux besoins humanitaires urgents.

Au cours de la période 1994-2006, l'Union européenne a donné plus de 2,7 milliards EUR en soutien au peuple palestinien.⁴

¹ D'après la page "Union européenne –Action extérieure", consultée le 18 août 2012, http://eeas.europa.eu/palestine/index_fr.htm

² EC Assistance to the Palestinians, European Union External Action, http://eeas.europa.eu/palestine/ec_assistance/index_en.htm

³ Voir AD-HOC LIAISON COMMITTEE (AHLC), London, 2 May 2008, Opening Statement of Benita Ferrero-Waldner Commissioner for External Relations and European Neighborhood Policy; http://eeas.europa.eu/palestine/docs/opt_ahcl_bfw_en.pdf

⁴ http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/palestine/palestine_fr.htm

Cadre de coopération

Depuis la signature de la Déclaration de Barcelone en 1995, l'Autorité palestinienne a été un partenaire à part entière dans le Partenariat Euro-Méditerranéen. Dans ce cadre, un Accord d'Association Intérimaire sur le Commerce et la Coopération régissant les relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Organisation de libération de la Palestine (PLO) au nom de l'Autorité palestinienne a été signé en février 1997. Cet accord prévoit un cadre global pour la coopération et la mise en place progressive d'une zone de libre-échange. Depuis le déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000, la mise en œuvre de l'Accord d'association intérimaire est devenue de plus en plus difficile.

En 2004, l'Autorité palestinienne a été parmi les premiers pays partenaires à être inclus dans la Politique européenne de voisinage. Dans ce cadre, l'Union européenne a préparé un rapport sur le pays décrivant la situation générale en Palestine. En mai 2005, l'Union européenne et l'Autorité palestinienne ont convenu d'un plan d'action de la Politique Européenne de Voisinage¹ fixant les priorités d'un commun accord. Une mise à jour de ce plan d'action fut adoptée par l'UE en mars 2013.²

La Palestine bénéficie d'une aide financière de l'UE. Cette aide est annuelle et est octroyée au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). L'aide est complétée par divers programmes régionaux et thématiques.

Sur le plan régional, la Conférence de Barcelone a réuni en novembre 1995 les 15 pays de l'Union Européenne et les 12 pays partenaires méditerranéens, ce qui a abouti à la [Déclaration de Barcelone](#), un programme ambitieux de dialogue, d'échange et de coopération afin de garantir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région. Cet engagement politique sans précédent englobe les volets "Politique et Sécurité", "Économique et Financier" et "Social, culturel et humain". Ce partenariat s'établit au niveau bilatéral par un [accord d'association](#) avec chaque partenaire méditerranéen et l'Union européenne. L'Accord d'Association a pour objectifs principaux de:

- renforcer le dialogue politique,
- fixer les conditions nécessaires à la libéralisation progressive des échanges de biens, services et capitaux,
- développer des relations économiques et sociales équilibrées entre les parties
- appuyer les initiatives d'intégration Sud-sud
- promouvoir la coopération dans les domaines économique, social, culturel et financier.

¹ PLAN D'ACTION UE-AUTORITÉ PALESTINIENNE ;
http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/action_plans/pa_enp_ap_final_fr.pdf

² http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/palestine/palestine_fr.htm

La politique de voisinage : un nouveau cadre pour l'avenir

En 2003, l'Union européenne lance [la politique de voisinage](#) qui complète, précise et approfondit le partenariat euro méditerranéen.

A travers la politique européenne de voisinage, l'UE tente d'éviter la création de nouvelles lignes de division entre l'UE élargie et ses voisins de l'est et des côtes sud et est de la Méditerranée. La PEV va au-delà des relations existantes pour offrir une relation politique et une intégration économique plus poussées, renforçant la stabilité, la sécurité et le bien-être de tous.

Cette relation est fondée sur un engagement mutuel à promouvoir des valeurs communes, comme :

- le respect des règles de droit,
- la bonne gouvernance,
- le respect des droits de l'Homme,
- la promotion de bonnes relations de voisinage,
- l'économie de marché
- le développement durable.

Ces idées sont concrétisées par des [Plans d'Action](#) différenciés, établis, de commun accord, par l'UE et chacun des pays partenaires et qui prennent en compte les spécificités de chacun d'entre eux. Ces Plans d'action définissent un programme de réformes économiques et politiques avec des priorités à court et moyen terme.

En ce qui concerne la Palestine

Une grande part de l'aide fournie par la CE aux Palestiniens est actuellement financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (ENPI). La direction générale des Relations Externes de la CE est responsable de la programmation de l'assistance financière. Ceci entraîne l'identification des priorités et la proposition de montants budgétaires par objectif. Basé sur cet apport, les Commissions de l'[Europe-Aid Co-operation Office](#) élabore les plans financiers et gère les projets de leur phase d'identification à celle de l'évaluation. L'aide humanitaire est gérée par les Commissions de l'[Humanitarian Aid Office](#). L'[EC Technical Assistance Office](#) pour la Cisjordanie et le secteur de Gaza met en œuvre la majeure partie des programmes d'assistance de la CE destinés aux Palestiniens.

Programmes de coopération 2007-2013

Dans l'enveloppe bilatérale de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat, l'Union européenne alloue des fonds pour le Support Financier Direct à l'Autorité Palestinienne (avec PEGASE), pour les programmes de développement, et pour les réfugiés palestiniens (à travers l'UNRWA).

PEGASE

Le Mécanisme Palestino - Européen de Gestion et d'Aide Socio-Économique [PEGASE](#)¹, lancé le 1^{er} février 2008, est le mécanisme européen de soutien aux Palestiniens. S'appuyant sur l'ancien programme *Mécanisme International Temporaire*, PEGASE soutient le *Plan Palestinien de Réforme et de Développement* (PPRD) triennal, qui a été présenté par le

¹ PEGASE Information Sheet, Overview of PEGASE; http://eeas.europa.eu/palestine/tim/pegase_en.pdf

Premier Ministre Salam Fayyad lors de la Conférence des donateurs à Paris en décembre 2007 et le *Plan national de développement palestinien* actuel (NDP) 2011-2013 qui renforce les résultats des programmes précédents. PEGASE prend en charge les coûts récurrents de l'Autorité palestinienne (salaires et pensions, familles palestiniennes vulnérables, les arriérés dus par l'Autorité palestinienne au secteur privé).

En 2012, l'Union européenne a attribué 156 millions EUR pour les dépenses récurrentes de l'Autorité palestinienne. En 2013, l'Union européenne a alloué 168 millions EUR pour les dépenses récurrentes de l'Autorité palestinienne via le mécanisme PEGASE.

Les réfugiés palestiniens

La situation des réfugiés palestiniens continue à être l'objet de l'attention de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat et d'autres sources budgétaires. Depuis 2000, une contribution annuelle moyenne de plus de 100 millions EUR a été donnée à l'UNRWA. L'Union européenne apporte une contribution au Fonds général de l'UNRWA d'au moins 80 millions EUR par an pour la période 2011-13, dans le cadre d'une «déclaration commune». L'Union européenne et ses États membres sont les principaux donateurs de l'UNRWA. Ce financement sert à couvrir les services essentiels du programme de base de l'UNRWA dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, et est essentiellement utilisée pour payer les salaires des enseignants, des médecins et des travailleurs sociaux actifs dans les camps de réfugiés.

Programmes de développement

En plus de l'instrument bilatéral géographique tel que défini dans le programme pluriannuel indicatif, la Palestine est éligible pour des fonds supplémentaires sous des programmes thématiques adoptés pour l'exercice financier 2007-2013 et qui constituent d'autres lignes budgétaires.¹

Selon "*The European Union and the Palestinians – Real partners make a real difference*"² : Le processus de construction palestinien est un succès international et ce en dépit des multiples difficultés. Avec une moyenne annuelle de 480 millions EUR depuis 2007, l'UE est le plus grand fournisseur d'aide au développement dans les Territoires palestiniens occupés. Depuis 1994, l'UE s'est engagée approximativement au versement de 5 milliards EUR en aide aux Palestiniens. Dans le but d'établir une économie palestinienne durable, de créer un climat d'investissement attrayant et d'accélérer la croissance, tout en continuant à améliorer les conditions de vie des Palestiniens, l'UE se concentre actuellement sur trois domaines prioritaires de coopération:

- État de droit (justice, sécurité, élections)
- Secteur privé
- Eau et Assainissement

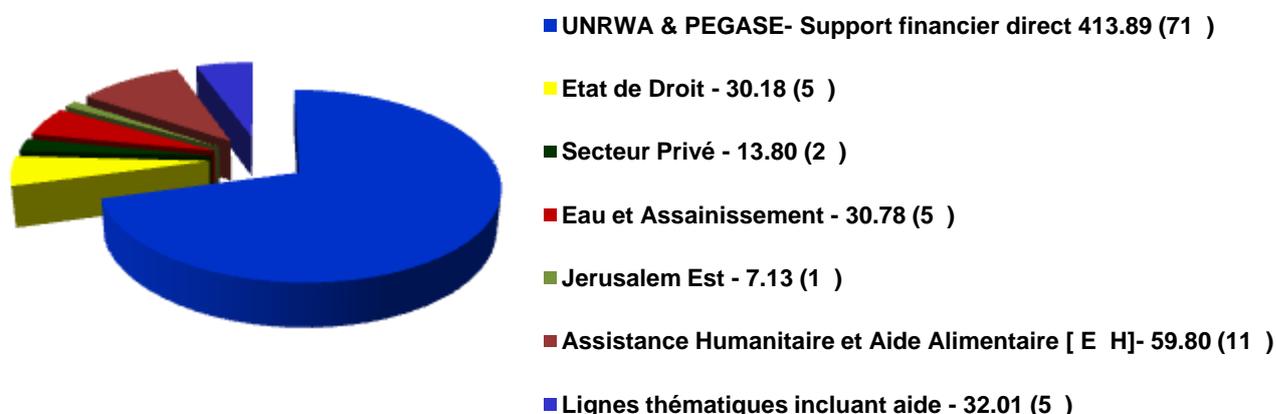
Les allocations pour 2012 comprennent 11.2 millions EUR pour la reconstruction du secteur privé, 25.1 millions EUR pour les infrastructures publiques dans la bande de Gaza et la Zone C, 27.45 millions EUR pour des projets de renforcement institutionnel en support de l'Autorité

¹ Pour davantage d'informations sur les lignes budgétaires consacrées à la Palestine, voir : Développement et Coopération – EUROPAID, Commission Européenne, http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/palestine/palestine_fr.htm

² "The European Union and the Palestinians – Real partners make a real difference", The Office of The European Union Representative, (West Bank and Gaza Strip, UNRWA), http://eeas.europa.eu/delegations/westbank/documents/news/2013_generalbrochure_en.pdf

palestinienne et 8 millions EUR pour les initiatives dans Jérusalem Est. Un total d'aide financière estimé à 358.5 millions EUR en 2012.

Moyenne des engagements de l'EU en million EUR (2008 - 2012)



Source: Ibid.

Assistance de l'UE en chiffres (2008-2012):

Instrument ENP en million EUR sur base d'engagement	2008	2009	2010	2011	2012
État de droit	14	12	32.3	34.95	27.45
Secteur Privé	0	22	11	11	11.2
Eau & Assainissement	37	18	21	22	25.1
Jérusalem Est	2	4.5	6	6	8
UNRWA & PEGASE Support Financier Direct	378	394.97	315.46	360.08	207.03
Lignes thématiques [incluant support à la société civile]	26.73	16.09	16.42	39.94	28.85
Assistance Humanitaire et Aide Alimentaire [E H]	43.76	57.15	43.64	48.63	46.03
Aide globale de l'UE	501.5	524.7	445.8	524.9	358.5

Source: Ibidem.

En matière de coopération audiovisuelle avec l'Union européenne, la Palestine a été partenaire des deux premiers Programmes Euromed Audiovisuel et est actuellement partenaire du Programme Euromed Audiovisuel III (2011-2013).¹

La Palestine a participé à la Conférence ministérielle Euro-méditerranéenne pour la Culture qui s'est déroulée en mai 2008 à Athènes et a entériné la "Stratégie pour le Développement

¹ Programme Euromed Audiovisuel III (2011-2013), <http://www.euromedaudiovisuel.net/p.aspx?t=general&mid=85&l=fr>

de la Coopération Audiovisuelle Euro-méditerranéenne"¹ développée dans le cadre du programme Euromed audiovisuel II.

L'accès au Programme MEDIA MUNDUS

Le Programme MEDIA MUNDUS de l'Union européenne a été adopté par la décision 1041/2009/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 instituant un programme de coopération audiovisuelle avec les professionnels des pays tiers (MEDIA Mundus).² Avec un budget de 15 millions d'euros pour une période de 3 ans (2011 – 2013). Ce nouveau programme a pour objectifs de renforcer la coopération culturelle et les liens commerciaux entre l'industrie cinématographique européenne et celle des pays tiers. Il succède au [programme préparatoire MEDIA International](#). Sa mise en application répond à une forte demande de la part des différents acteurs de l'audiovisuel pour faciliter et renforcer la coopération entre les pays européens et les pays tiers.

Le programme MEDIA Mundus soutient des projets dans les domaines suivants :

- Le soutien à la formation : pour renforcer les compétences des professionnels d'Europe et des pays tiers.
- Le soutien à l'accès aux marchés : pour contribuer au financement de projets destinés à promouvoir l'accès des œuvres audiovisuelles aux marchés internationaux. Ces projets ont trait aux phases de développement et/ou de pré-production (par exemple les marchés internationaux de coproductions) et aux activités d'aval (notamment les manifestations facilitant la vente internationale des œuvres).
- L'aide à la distribution et à la circulation : pour favoriser la distribution, la promotion, la projection et la diffusion, dans des conditions optimales, d'œuvres européennes sur les marchés des pays tiers et d'œuvres audiovisuelles de pays tiers en Europe.
- Les activités transversales : pour contribuer au financement de projets transversaux portant sur plusieurs priorités du programme, par exemple des formations suivies d'événements promotionnels lors des réunions de coproduction.³

Pour pouvoir être financés au titre de MEDIA Mundus, les projets doivent être proposés et mis en œuvre conjointement par des professionnels européens et des professionnels de pays tiers et viser à promouvoir la création de réseaux au niveau international.

Le futur Programme Europe créative

Le 25 novembre 2011 la Commission européenne a adopté sa Proposition pour un Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le Programme Europe créative.⁴

¹ <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2008/12/11/1229005879819.pdf>

² DÉCISION No1041/2009/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 instituant un programme de coopération audiovisuelle avec les pays tiers (Media Mundus) ; <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:288:0010:0017:FR:PDF>

³ <http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/12/st09/st09097.en12.pdf>

⁴ Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil établissant le programme «Europe créative», Commission Européenne, Bruxelles, 2011 ; http://ec.europa.eu/culture/creative-europe/documents/proposal-regulation_fr.pdf

Cette proposition a fait l'objet d'une première « Approche globale » adoptée par le Conseil des Ministres le 10 mai 2012. Elle est en cours d'examen au Parlement européen et devrait être adoptée le 5 novembre 2013.¹

Le programme «Europe créative» devrait être doté d'un budget global d'environ 1,3 milliard EUR pour la période 2014-2020, ce qui représente une augmentation de presque 9 % par rapport aux programmes MEDIA et Culture existants. Le nouveau programme est subordonné à son approbation définitive par le Parlement européen et le Conseil durant l'automne 2013.

L'article 16 de la proposition de la Commission prévoit l'accessibilité au futur Programme des pays relevant de la politique européenne de voisinage (dont le Liban fait partie), selon les modalités définies avec ces pays dans les accords-cadres prévoyant leur participation à des programmes de l'Union. Cette participation serait possible sous réserve que les conditions requises, y compris, pour le volet MEDIA, celles établies par la directive 2010/13/UE du Parlement européen et du Conseil du 10 mars 2010 visant à la coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la fourniture de services de médias audiovisuels, soient remplies et moyennant le versement de crédits supplémentaires.

1.5.2 Le Conseil de l'Europe

En mai 2008, le Comité des Ministres a décidé d'autoriser une coopération entre la Commission de Venise et l'Autorité nationale palestinienne (ANP). Cela permet à l'ANP de demander des avis à la Commission de Venise.²

Le statut de « partenaire pour la démocratie » de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a été octroyé le 4 octobre 2011 au Conseil national palestinien CNP par la Résolution 1830 (2011) de l'Assemblée parlementaire.³ Un statut créé en 2009 pour renforcer l'Etat de droit dans les pays voisins du continent européen.

Le Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines (mai 2012), souligne que l'Autorité Nationale Palestinienne fait partie des pays intégrés à cette politique. Les bénéficiaires de cette politique sont les pays d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et d'Asie centrale. Y participent actuellement le Maroc et la Tunisie, la Jordanie et le Kazakhstan qui ont conclu, ou sont en voie de conclure, des accords avec le Conseil de l'Europe, à savoir des *Priorités de coopération de voisinage*. En outre, l'autorité palestinienne a conclu un Partenariat pour la démocratie avec l'APCE.⁴

¹<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/opinions.html?linkedDocument=true&ufolderComCode=&ufolderLeGld=&ufolderId=&urefProcYear=2011&urefProcNum=0370&urefProcCode=COD>;

² Relations avec le Conseil de l'Europe – Données techniques :
<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1737865&Site=CM>

³ http://assembly.coe.int/ASP/AssemblyList/Annuaire_06W_Delegations.asp?CountryID=62

⁴ Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines, 122^e Session du Comité des Ministres, Document d'information SG/Inf (2012)15, 16 mai 2012 ;
<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=SG/Inf%282012%2915&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383>

La conclusion de « *Priorités* » avec les bénéficiaires potentiels dépendra de l'intérêt des pays concernés, de leur volonté de s'engager à respecter les critères requis pour la coopération avec le Conseil de l'Europe, de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, ainsi que de la poursuite sans faille de notre objectif premier, la coopération entre les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Modalités¹

Le Dialogue de coopération avec le voisinage : ce vecteur de dialogue politique au plus haut niveau associe les autorités du Maroc, de la Tunisie, de la Jordanie et d'Israël, l'Autorité nationale palestinienne, et celles du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan.

Il a pour objet un échange de vues réciproque sur des questions d'intérêt commun, la présentation des objectifs et modalités de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines et, le cas échéant, la détermination de secteurs prioritaires de coopération bilatérale.

Des *Priorités de coopération de voisinage*, qui procèdent d'un accord formel sur des priorités spécifiques, ont été conclues avec le Maroc, la Tunisie et la Jordanie.

Toutes les *Priorités*, qui sont modulées sur le fond ou en volume selon les pays, sont axées sur les droits de l'homme, l'Etat de droit et les questions démocratiques. Elles sont conçues pour être flexibles et aménageables, dans leur rythme et leur champ d'application, en fonction notamment des ressources disponibles et de la capacité de mise en œuvre et de mobilisation des partenaires.

L'Observatoire européen de l'audiovisuel, accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, est impliqué, en tant que prestataire, dans le présent projet de collecte de données du Programme Euromed Audiovisuel III de l'Union européenne.

¹ Ibid.

2. LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION

A l'instar des relations politiques et économiques entre Palestiniens et Israéliens, les relations technologiques, sont fondamentalement faites de contrôle et restrictions imposés par Israël.

Depuis la fin de la guerre de 1967, c'est le régime israélien qui gère, contrôle et maîtrise l'infrastructure et le système de télécommunication dans les Territoires occupés. En dépit des impôts directs et indirects en plus d'autres impôts versés par les Palestiniens au gouvernement israélien, les quatre opérateurs israéliens en téléphonie mobile : Cellcom, Partner, Pelephone et MIRS ont des infrastructures, des antennes érigées dans les territoires palestiniens occupés (TPO). Par contre et « *en violation des Accords d'Oslo, les entreprises israéliennes ne paient pas d'impôts à l'Autorité palestinienne (AP) pour leur activité commerciale sur le marché palestinien. Le rapport de la Banque mondiale estime que la perte de recettes fiscales annuelles de l'AP s'élève de ce fait à 60 millions de dollars. L'AP a demandé de bannir les opérateurs israéliens des villes palestiniennes* ». ¹

Helga Tawil-Souri écrit : « *Quoi qu'il ait existé comme infrastructure de télécommunication avant l'occupation israélienne, cela a été rarement maintenu ou amélioré et ce qui a été mis en place dans les secteurs palestiniens a été fait de façon à rendre n'importe quel futur réseau palestinien dépendant d'Israël. Par exemple, tous les emplacements de commutation pour le trafic de télécommunication ont été construits en dehors des secteurs qui pourraient par la suite être placés sous contrôle palestinien. Ceci signifie que des appels téléphoniques entre la ville de Gaza et celle de Rafah sont transmis via Ashqelon, et que des appels entre Naplouse et Jénine le sont par Afula. Tous Les appels téléphoniques internationaux seront pareillement acheminés par Israël* ». ²

Il a fallu attendre 1995 et le second tout des Accords d'Oslo pour que les Palestiniens espèrent se doter d'une infrastructure de télécommunications leur promettant d'effectuer des communications téléphoniques directes au national et à l'international, ainsi qu'un accès Internet. La même année a vu la délégation par Israël de la responsabilité de l'infrastructure des télécommunications dans les Territoires sous occupation à l'Autorité palestinienne. A son tour, L'AP a attribué à Paltel (la Société des télécommunications en Palestine) une licence pour établir une infrastructure palestinienne de télécommunication, exploitant et possédant des lignes téléphoniques, un réseau cellulaire GSM, des données de communications, des services de radiomessagerie et des téléphones publics. Néanmoins, « la dépendance à l'égard d'Israël pour la plupart des connexions domestiques et pour toutes les connexions internationales n'a cependant pas pris fin avec l'avènement de Paltel. Aucun aspect des télécommunications palestiniennes ne sera jamais placé sous le plein contrôle de Paltel ou de l'AP ». ³

Un mécanisme d'allocation stratégique est appliqué du côté israélien et interprété comme suit par Helga Tawil-Souri : « *Israël continue de déterminer la forme que peuvent prendre les télécommunications palestiniennes, l'attribution des fréquences, les lieux même où l'infrastructure peut être construite, combien de bande passante peut être allouée pour l'utilisation d'Internet et jusqu'aux types d'équipements pouvant être importés et installés.*

¹ Colonisation : France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner, Association France Palestine Solidarité (AFPS), 25 janvier 2012 ; <http://www.france-palestine.org/Colonisation-France-Telecom-Orange>

² Helga Tawil-Souri, « Pirater la Palestine : une occupation numérique », Al Jazeera, 10 décembre 2011, Info-Palestine.eu, <http://www.info-palestine.net/spip.php?article11526>

³ Ibid.

Malgré l'apparition de sociétés de télécommunications palestiniennes (Jawwal, la filiale cellulaire de Paltel, sa filiale internet Hadara, et à partir de 2009 Wataniya¹, un second fournisseur cellulaire dans la Cisjordanie), les appels locaux à partir de postes fixes dans la bande de Gaza sont toujours acheminés par Israël. De nombreux appels locaux intérieurs à la Cisjordanie sont dans le même cas».

L'auteur fait également état du mécanisme d'« occupation numérique » exercé par les autorités israéliennes et illustré par la perturbation de la vie quotidienne des utilisateurs palestiniens à travers les interruptions et le piratage des connexions Internet combinés à des mesures « juridiques » et militaires qui pénalisent encore plus les infrastructures de télécommunications palestiniennes. Ceci outre la confiscation ou l'interdiction d'équipements, la concurrence illégale venant des fournisseurs israéliens (plus notoirement dans le domaine de la téléphonie cellulaire), et de la destruction délibérée de matériel et d'infrastructures.

Cet aperçu sur le paysage des télécommunications en Palestine n'empêche ni la présence d'autorité palestinienne en charge du secteur ni les efforts déployés par le côté palestinien pour le développement de cette infrastructure en Cisjordanie et à Gaza.



2.1 Ministère des Télécommunications et de la Technologie de l'Information (MTIT)

Fondé en 1994 sous le nom du « Ministère des Télécommunications », le Ministère actuel des Télécommunications et de la Technologie de l'Information est l'entité responsable de la réglementation du secteur des Télécommunications en Palestine. Outre la surveillance de la performance des sociétés obtenant des licences, la mission du ministère comprend également l'établissement du cadre réglementaire susceptible de fonder un marché concurrentiel des télécommunications et d'assurer les différents services à des prix abordables pour un large éventail de la population palestinienne.

Le ministère se charge aussi de la réglementation du secteur de la poste et des services de l'Internet. Le ministère est également responsable de l'élaboration des spécifications techniques et de l'évaluation des projets TIC. Il offre, en outre, des services de conseil aux administrations publiques palestiniennes et mène des études technique et statistique sur l'usage et le développement des TIC en Palestine.

2.2 Données sur le marché des télécommunications

Le marché des médias numériques est réglementé par le Ministère de l'Information. Le tableau suivant fait état des cinq domaines pertinents identifiés dans le cadre des initiatives

¹ Wataniya est le deuxième fournisseur de télécommunications en Palestine. La société appartient en majorité à un des fils du président palestinien Mahmoud Abbas. "L'attribution de nouvelles fréquences par les Israéliens pour ouvrir un nouveau service de téléphonie cellulaire dans les TPO avait été conditionnée à l'abandon par l'AP du rapport Goldstone après la guerre israélienne génocidaire contre la bande de Gaza à l'hiver 2008-2009", souligne Helga Tawil-Souri, op.cit.

régionales pour la région des États arabes, qui ont été adoptées par la CMDT-10 organisée par l'UIT¹.

	Entité nationale responsable
Accès aux réseaux large bande	MTIT
Radiodiffusion numérique	Ministère de l'information
Logiciels à code source ouvert	N/D
Contenus numériques en arabe	N/D
Cybersécurité	N/D

Aperçu sur le secteur des Télécommunications

Le *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine* (2006-2011), publié en juin 2012 par le MTIT², fournit les données sur les marchés la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et l'Internet en Palestine de 2006 à 2011.

Selon le Rapport, le service de la téléphonie mobile en Palestine est assuré par le groupe PalTel³ ou Palestinian Telecommunications. PalTel fournit de même les services de la téléphonie mobile. Jawwal, filiale du groupe PalTel et Wataniya Mobile⁴ sont également des fournisseurs de services de téléphonie mobile en Palestine.

Décrivant le marché palestinien des télécoms, Helga Tawil-Souri souligne que « *Paltel est devenu l'une des plus grandes et prospères sociétés palestiniennes - par des pratiques qui ont été à la fois critiquées et saluées comme monopolistiques et néo-libérales. Par sa capitalisation boursière, Paltel représente aujourd'hui plus de la moitié de la valeur cotée à la Bourse palestinienne et elle contribue à environ un tiers des recettes fiscales de l'AP. Ses*

¹ *Adoption et perspectives des TIC dans la région des États Arabes 2012*, UIT, Genève; http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-AR-2012-PDF-F.pdf Il convient de noter que ce Rapport traitant le développement et les perspectives des télécommunications dans 21 pays arabes, n'offre aucune indication sur la situation du secteur des télécommunications en Palestine. Toutefois, nous avons préféré, conformément à nos données, de préciser les entités palestiniennes responsables selon les cinq domaines pertinents identifiés dans le cadre des initiatives régionales pour la région des États arabes, qui ont été adoptées par la CMDT-10 organisée par l'UIT.

² Premier rapport annuel publié par le MTIT couvrant le marché des télécoms en Palestine de 2006 à 2011. http://www.mtit.gov.ps/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=5 : تقارير واحصائيات &Itemid=237

³ Le groupe PalTel a démarré en 1997 en tant que société publique par actions pour fournir et assurer les services des télécoms en Palestine et ce à travers l'établissement et le développement de l'infrastructure nécessaire. Le Groupe Palestinian Telecommunications se compose des sociétés suivantes : Palestinian Telecommunications Company (PalTel) ; Palestine Cellular Communications Company (Jawwal), Hadara Technology Investment Company : le plus grand fournisseur des services internet en Palestine ; Reach for Communications Services Company (premier centre spécialisé de communications ; Palmedia for Multimedia Services Company, Hulul IT Company. Sur le plan des investissements Off-Shore à l'extérieur de la Palestine, le Groupe détient 25.3% des actions de Vtel Holdings et Vtel MEA inscrit auprès de *Dubai International Financial Centre*. Voir : <http://www.paltelgroup.ps/index.php?Templatel=1&Pagel=1&ParentId=7&MenuId=93&Lang=ar> ; et <http://paltel.ps/en/home>

⁴ <http://www.wataniya.ps/en/>

revenus représentent près de 10% du PIB palestinien. L'essentiel de la croissance de Paltel s'est faite grâce à ses filiales cellulaires et d'Internet, respectivement Jawwal et Hadara».¹

Ces opérateurs assurent les services suivants :

Opérateurs	Téléphonie fixe	Téléphonie Mobile	Internet	Lignes louées
PALTEL	√	√	√	√
JAWWAL	–	√	–	–
WATANIYA MOBILE	–	√	–	–

*Le tableau figurant dans le Rapport du MTIT ne mentionne pas le fournisseur Jawwal étant donné que c'est une filiale de PalTel. Toutefois, nous avons préféré l'intégrer pour faire état des noms des opérateurs agissant sur le marché.

Marché de la téléphonie fixe

Palestinian Telecommunications (PalTel) est le seul opérateur de la téléphonie fixe en Palestine.

- Fin 2011, on dénombre 385.000 abonnements à la téléphonie fixe, soit un taux de croissance de 6.1% par rapport à 2010. Le nombre de lignes à domiciles est estimé à 319.596 avec un taux de croissance estimé à 7.7%. Le nombre des lignes commerciales s'élève à 65.461 et un taux de croissance de 18%.

- Le taux de pénétration des lignes fixes est estimé à 9.9% par rapport au nombre de la population.

La hausse du nombre d'abonnements est due aux investissements de PalTel dans l'infrastructure des télécommunications et le développement des services à travers les offres.



Source : *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine (2006-2011)*, publié en juin 2012 par le MTIT, op.cit.

¹ Helga Tawil-Souri, op.cit.

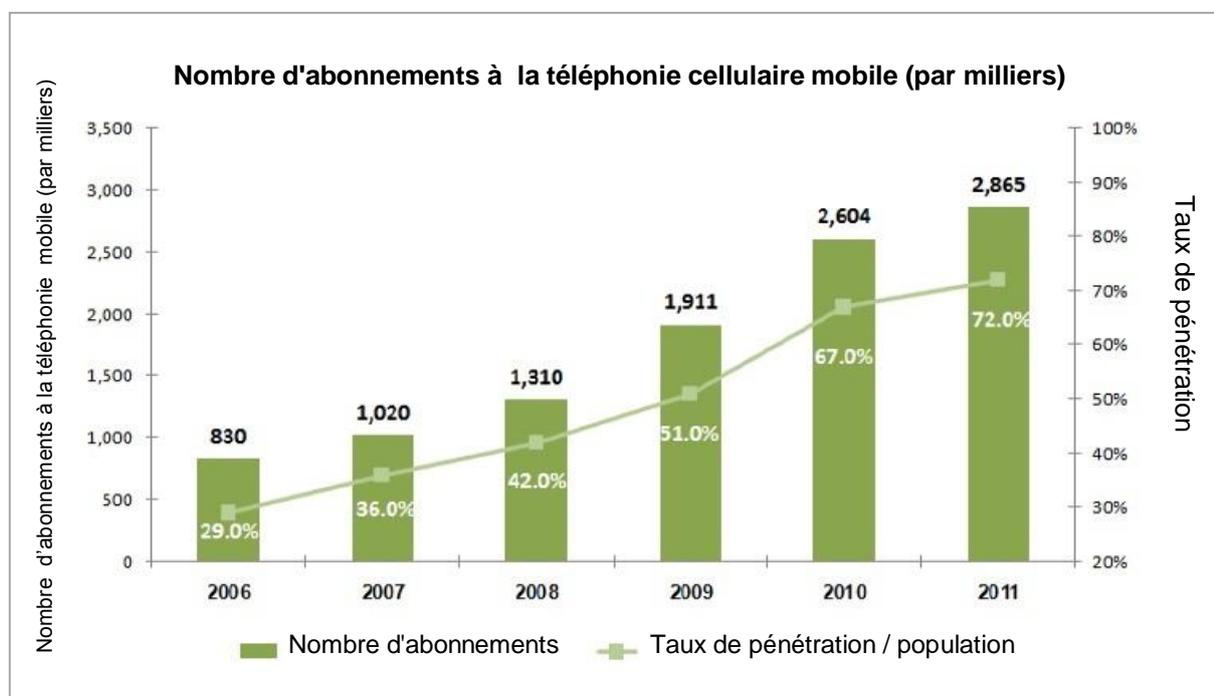
Selon les chiffres de PaTel, les abonnements de la ligne en 2012 ont atteint 396.000. A la fin du deuxième trimestre 2012, 402.000 abonnements de ligne fixe sont enregistrés auprès de PaTel enregistrant un taux de croissance de 1.4% par rapport à 2012.

Marché de la téléphonie cellulaire mobile

Le marché palestinien de la téléphonie cellulaire mobile est contrôlé par Palestinian Telecom (PaTel), sa filiale Jawwal ainsi que la société Watania Mobile.

Selon le rapport 2006-2011 du MITT, les abonnés à la téléphonie cellulaire mobile sont estimés à 2.865 abonnés en fin 2011 enregistrant ainsi un taux de croissance de 10% par rapport à 2010. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile s'est accru de 67% à 72% entre 2010 et 2011. La hausse des abonnements est due, selon le rapport, à l'augmentation du nombre d'abonnés de la société Watania Mobile.

Les services de la téléphonie cellulaire mobile ont réalisés des revenus estimés à 330 millions JOD soit 358 MEUR en 2011, avec un taux de croissance de 17% par rapport à 2010 où les revenus sont de 285 millions JOD (301 MEUR).¹



Source : *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine (2006-2011)*, publié en juin 2012 par le MITT, op.cit.

Il est important de signaler que les chiffres cités par PaTel sur le site web de l'opérateur semblent de loin plus représentatifs que ceux mentionnés dans le rapport réalisé par le MITT. Le site web de PaTel indique que quelque 2.58 millions d'abonnements sont souscrits auprès de PaTel à la fin 2012. Ce nombre s'est accru pour atteindre 2.62 millions d'abonnements à la fin du deuxième trimestre 2013, enregistrant un taux de croissance de 1.6%.²

¹ La conversion est effectuée en date du 31 décembre 2010 et 2011, selon les taux de change affichés par Oanda Converter : <http://www.oanda.com/lang/fr/currency/convert/>

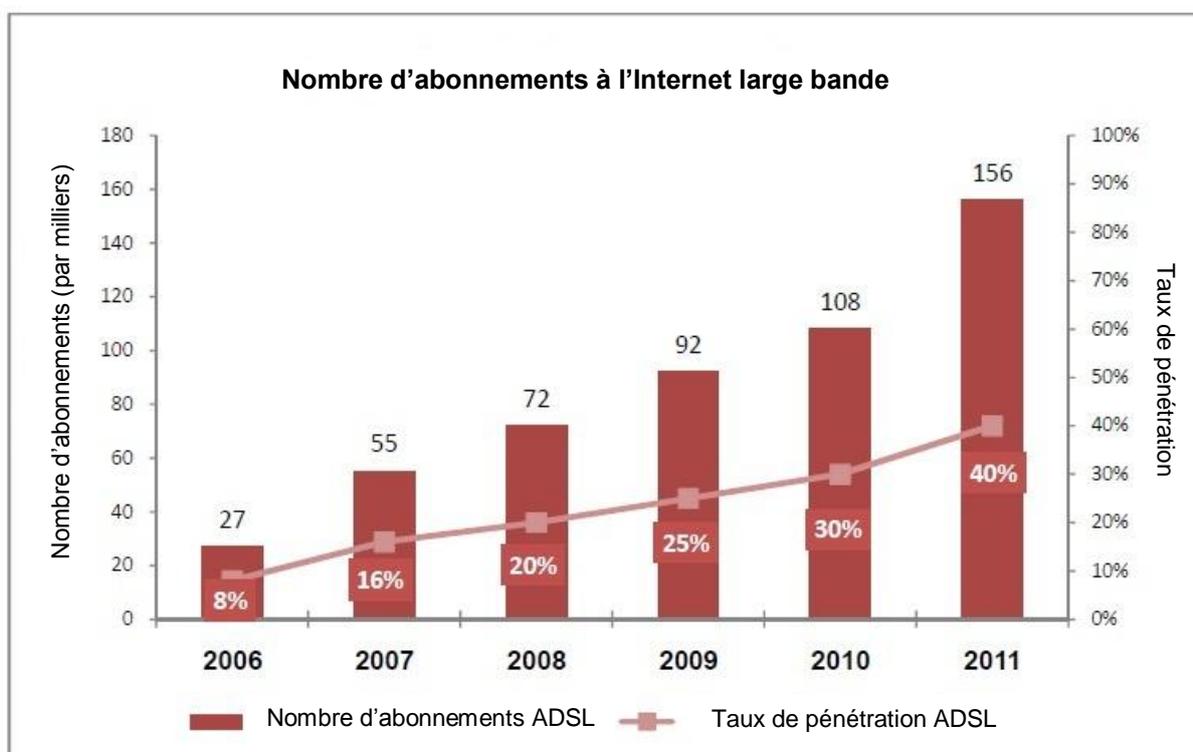
² <http://www.paltelgroup.ps/?Templateld=1&Pageld=7&Parentld=14&MenuId=19&Lang=ar>

Marché de l'Internet à large bande

Le rapport du ministère palestinien souligne que les services Internet sont fournis par l'opérateur public Palestinian Telecommunications sous le contrôle du Ministère des télécommunications et de la Tehnologie de l'Information.

Fin 2011, le taux d'abonnements aux services de l'Internet à large bande est 165.000 (comprenant les abonnements ADSL et BSA), enregistrant une hausse de 44.5% par rapport à 2010 où le nombre d'abonnements était de 108.000.

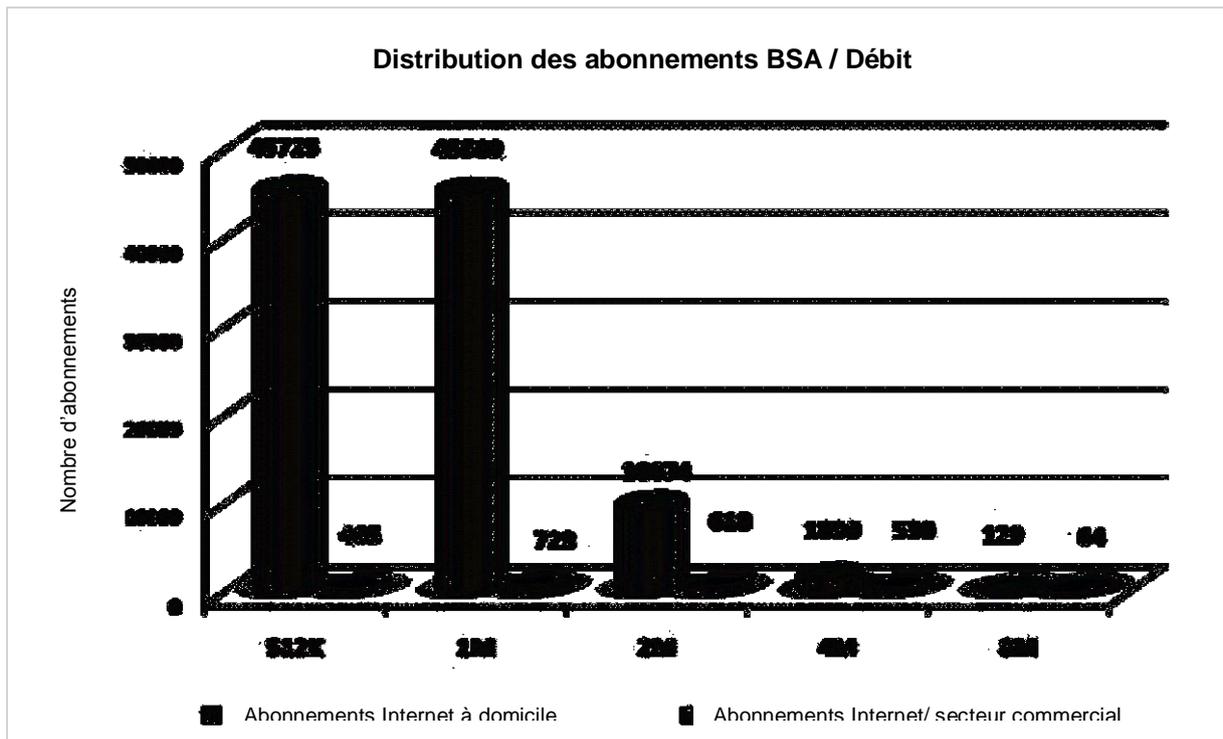
- Le taux de pénétration des abonnements ADSL pour les lignes fixes a atteint 40% en 2011.
- Le taux de pénétration de l'Internet à large bande est de 10% par rapport au total de la population vivant dans le secteur de Gaza et en Cisjordanie.
- L'augmentation du nombre d'abonnements est due, selon le rapport du ministère, à la mise en œuvre du système BSA, ce qui à contribuer à l'élargissement de l'infrastructure de la téléphonie fixe et à la baisse des prix.



Source : *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine* (2006-2011), publié en juin 2012 par le MTIT, op.cit.

Accès aux services Internet – Bit Stream Access (BSA)

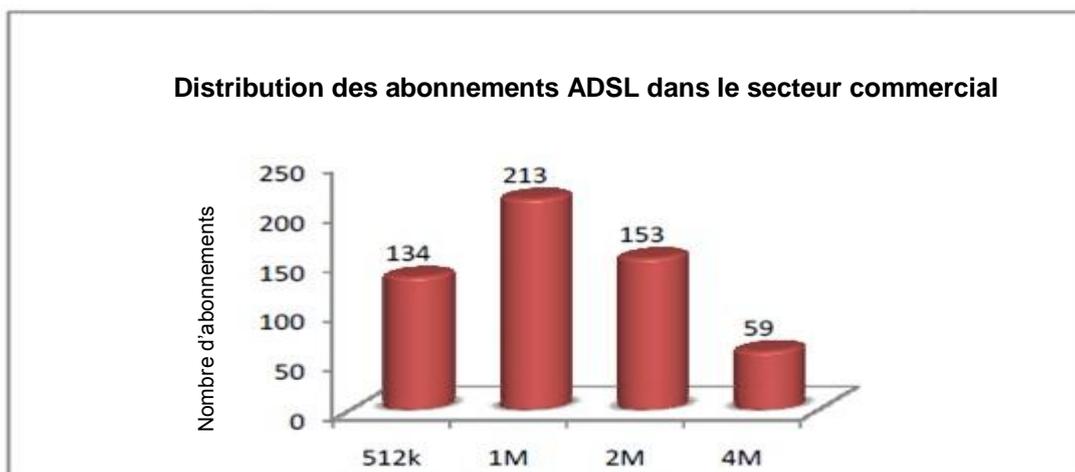
- Les services BSA ont été introduits et mis en application en octobre 2010 en Cisjordanie et en août 2011 dans le secteur de Gaza.
- A la fin 2011, le nombre des abonnements ADSL est estimé à 105.000 soit un taux de 67% du total des abonnements en Cisjordanie et à Gaza.
- Alors que le taux des abonnements à domiciles a atteint 103.000 soit 98% du total des abonnements, celui du secteur commercial enregistre 2.430 abonnements.
- Les abonnements 512 K et M1 à domicile représentent 86% du total des abonnements.



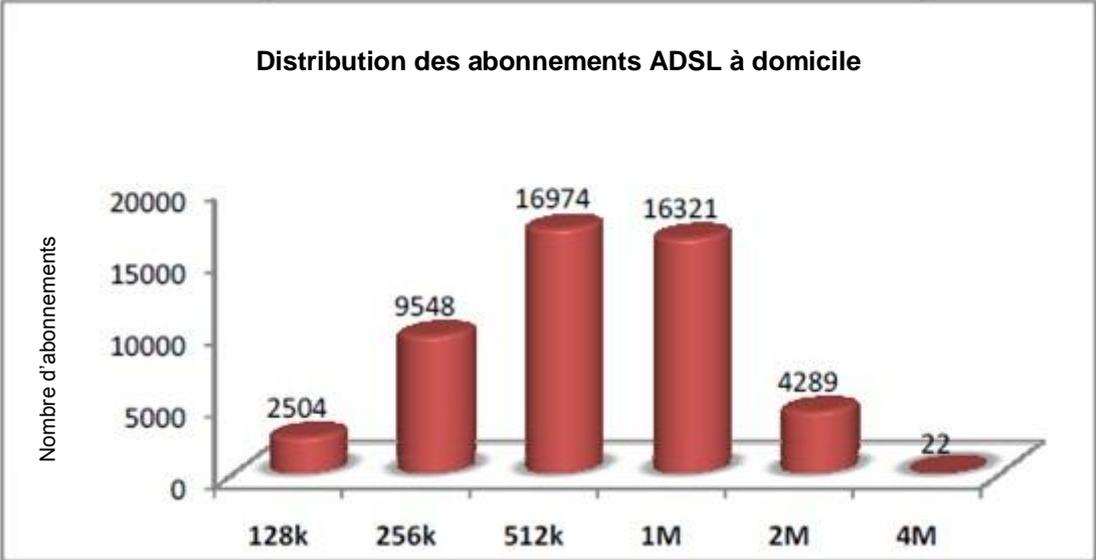
Source : *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine (2006-2011)*, publié en juin 2012 par le MTIT, op.cit.

Accès à l'Internet large bande (ADSL)

- Le nombre des abonnements au service ADSL est 50.000 soit un taux de 32% du total des abonnements aux services large bande en Cisjordanie et à Gaza à la fin de 2011.
 - Les abonnements à domicile à la même période étaient de 49.000 et les abonnements commerciaux étaient de 559.
- PalTel souligne que les abonnements au service ADSL a augmenté de 185.000 à la fin de l'année 2012 pour atteindre 203.000 à la fin du deuxième trimestre 2013, réalisant un taux de croissance de 9.6%¹.



¹ Site web du Groupe PalTel, op.cit.



Source : *Rapport sur les statistiques, les indicateurs des télécommunications et l'Internet en Palestine (2006-2011)*, publié en juin 2012 par le MTIT, op.cit.

3. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA TELEVISION

3.1 Le Ministère de l'Information¹

Fondé en 1993, le Ministère de l'information est de fait l'instance responsable du suivi des programmes des médias et de sanctionner les opérateurs radiophoniques et télévisuels qui sont en infraction avec la loi.

Le ministère est aussi l'instance en charge de l'octroi des licences de radio et de télévision aux opérateurs public et privés. Selon la liste qui nous a été fournie par le Ministère, il existe 9 chaînes terrestres (locales) en Palestine. 13 chaînes satellitaires ont obtenu des licences auprès du ministère et sont opérationnelles à partir des différentes régions palestiniennes.

Il convient de noter que l'obtention de licence de télédiffusion est régit par la Décision du Conseil des Ministres n°(-) de 2004 relative à la réglementation des stations radiophoniques, télévisuelles, satellitaires et de télécommunications.²

Missions du Ministère

- Élaborer les projets de lois relatifs aux médias en vue les présenter au Conseil législatif pour approbation
- Observer la mise en application des lois après leur promulgation de façon à garantir la liberté de la presse et des médias, les droits civils et la liberté d'autrui
- Régulariser le fonctionnement de la radio, de la télévision et de la transmission des chaînes satellites privées, outre l'organisation du travail des journalistes locaux et étrangers sans censure directe ou indirecte et ceux conformément aux dispositions de la loi sur les publications et de la presse de 1995 et des autres règlements
- Œuvrer à la consécration des droits palestiniens au retour, à l'autodétermination, à l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale
- Accompagner de près la vie du peuple palestinien sur les différents plans économique, politique, intellectuel et social tout en jetant la lumière sur les valeurs, la culture et l'histoire palestinienne
- Renforcer et valoriser le fait que le peuple palestinien fait partie intégrante des nations arabe et islamique
- Régulariser la scène médiatique et sauvegarder les droits des journalistes et de leurs institutions
- Etre le porte-parole du gouvernement et de tous les ministères

Objectifs spéciaux :

- Profiter de la révolution technologique et transmettre le message médiatique palestinien aux preneurs de décision sur les plans local et extérieur de façon professionnelle et transparente

¹ Site web du ministère palestinien de l'Information <http://www.minfo.gov.ps/>. Toutefois une introduction sur la mission et les objectifs du ministère est disponible sur le site de l'Office gouvernemental des médias (The government media office) qui relève de l'AP : http://gmo.ps/ar/?page=menu_det&type=0&id=60

² Décision du Conseil des Ministres n°(-) de 2004 relative à la réglementation des stations radiophoniques, télévisuelles, satellitaires et de télécommunications ; <http://www.minfo.ps/arabic/index.php?pagess=main&id=125>
Il est important de signaler que, tout en précisant l'année de promulgation, de nombreuses décisions et lois palestiniennes n'ont pas de numéros et sont publiées officiellement sous ce format : n°(-).

- Aider la société palestinienne à instaurer un environnement pluraliste garantissant la liberté d'expression et l'application de la loi tout en renforçant les valeurs démocratiques
- Expliciter la justice de la cause du peuple palestinien et ses droits

3.2 Décret du 6 juillet 1993

Le 6 juillet 1993, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, par souci d'assurer à son peuple une source médiatique fiable, promulgua un décret présidentiel portant sur la création de la chaîne nationale Palestine TV. Le décret ministériel du 1^{er} juillet 1998 permit la transmission par satellite de la chaîne¹. Le site du ministère palestinien de la Justice² proposant un certain nombre des législations palestiniennes, ne propose pas les textes de ces décrets.

Palestine TV a continué à fonctionner sans une loi promulguée spécialement pour la radio et la télédiffusion jusqu'en 2010. Outre les dispositions juridiques relatives à la liberté d'expression citées dans la loi sur les publications et la presse de 1995 et dans la loi fondamentale palestinienne de 2002, aucune loi spécifique sur la radio et la télédiffusion n'était promulguée afin que l'institution Palestine TV fonctionne conformément à ses dispositions. L'entreprise Palestine TV fonctionnait sur la base des décisions prises par les administrateurs qui avaient la responsabilité de gestion des stations de radio et de télévision.

Certes l'absence de cadre législatif et juridique spécifique pour l'institution télévisée avait ses répercussions sur les conditions de travail des journalistes ainsi que sur le fonctionnement de l'institution elle-même. Lors que le mouvement Hamas gagna les élections législatives de 2006, les Territoires palestiniens furent divisés en 2007 entre le secteur de Gaza contrôlé par Hamas et la Cisjordanie. La situation politique se reflétait sur la télévision publique où un état de flou juridique régnait et ce malgré le fait que les opérateurs de radio et de télévision dépendaient directement du président du comité et de la direction qui disposaient des prérogatives pour déterminer de la ligne, des objectifs et des priorités de Palestine TV.³

3.3 Décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010

Il a fallu donc attendre le décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010⁴ relatif à l'Institution publique de radiodiffusion palestinienne (PBC), afin que la situation change et qu'un cadre législatif et juridique régisse directement le fonctionnement administratif des opérateurs audiovisuels publics notamment Palestine TV. Le décret définit également les responsabilités et les tâches de ces opérateurs. Il stipule la création du comité général pour la gestion de la radio et la télévision nationale Palestinian Broadcasting Corporation (PBC) ou *al hay'a al-amma lil-iza'a wal television al-falastineya* qui dépend directement du président de l'Autorité palestinienne et bénéficie conformément au décret, d'un statut financier et administratif indépendant (article 2).

¹ Directeur des programmes de Palestine TV, M. Ahmed Hazouri, entretien personnel, février 2013.

² <http://www.moj.gov.ps/tashreat/index.htm>

³ Directeur des programmes de Palestine TV, M. Ahmed Al Hazouri, entretien personnel, février 2013.

⁴ La version arabe du décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010 relatif à l'Institution publique de radiodiffusion palestinienne est accessible au : <http://muqtafi.birzeit.edu/pg/getleg.asp?id=16093>



3.4 Palestinian Broadcasting Corporation¹

Institution en charge de la télédiffusion publique, la PBC a fait sa première percée en Palestine le 2 juillet 1994. Sa création est venue couronner la longue trajectoire de la radio et de la télévision palestiniennes et devenir le phare de la transmission audiovisuelle publique transportant la voix et l'image de la Palestine à travers ses médias : radiophonique Voice of Palestine, télévisuels : Palestine TV et Palestine Satellite Channel, et de presse : Wafa News Agency, contrôlés tous par la PBC et relevant de l'Autorité palestinienne.

Le premier directeur de la PBC était Radwan Abu Ayyash, le militant du Fatah, et ancien directeur de l'Association des journalistes arabes.

La PBC est dirigée, conformément à l'article 7 du décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010, par un Conseil d'administration composé de neuf à treize membres présidés par le directeur général et nommés par le président pour un mandat renouvelable de quatre ans. Outre la responsabilité de gestion de Palestine TV, les articles 3 et 4 du même décret définissent les objectifs, missions et prérogatives de la PBC incluant entre autres :

- Renforcer l'unité nationale et la paix sociale tout en veillant sur la dignité de l'individu, ses libertés tout en œuvrant à la propagation de la culture nationale
- Faire en sorte que les citoyens prennent davantage conscience de l'histoire et du patrimoine palestinien, arabe et humain.
- Traiter les causes publiques et renforcer les droits des citoyens à la liberté d'expression, à la participation et à la connaissance
- Développer la diffusion radiophonique et télévisuelle et promouvoir la production audiovisuelle en coopération avec les institutions médiatiques spécialisées
- Assurer les équipements nécessaires au fonctionnement des stations de transmissions et des réseaux terrestres tout en veillant sur la formation des cadres de la radio et de la télévision

La PBC se charge aussi de la mission d'assurer la couverture audiovisuelle totale des Territoires palestiniens et de diffuser par satellite.

➤ *Ressources financières*² :

La contribution financière majeure provient du gouvernement palestinien. En raison de la situation politico-économique difficile en Palestine, les ressources financières demeurent faibles et ascétiques. La PBC est financée annuellement à environ 4,7 millions USD (2012). Ce montant est consacré pour le paiement des activités opérationnelles, la production, les services, etc. Les salaires des 1000 employés de l'institution ne sont pas inclus dans ce montant. Ce montant pourrait être comparé à celui des revenus de la publicité commerciale (enregistré en 2012) s'élevant à 1.000.000 USD.

¹ http://www.pbc.gov.ps/English/about_us.htm et <http://www.pbc.ps/>

² Hanadi Masoud, "TV Market in Palestine", Euromed Audiovisual : 1st meeting of TV expert Working group- Palestinian Broadcasting Corporation PBC, 23-24 September 2013, Tunis. <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2013/10/01/1380639600473.pdf>

4. LES MODALITES DE DISTRIBUTION DES SERVICES AUDIOVISUELS

En Palestine, les services de télévision sont fournis selon différentes modalités: télévision analogique sans abonnement dans les bandes d'ondes décimétriques (UHF), télévision par câble et hertzienne sans licence, système de radiodiffusion directe par satellite à domicile (DTH). Les principaux services de télévision numérique sont fournis via des opérateurs de satellites et des opérateurs de radiodiffusion vidéo numérique utilisant un système de distribution vidéo multipoint par satellite (DVB-MS).

4.1 Nombre de foyers et nombre de foyers TV

Le nombre de ménage dans les Territoires palestiniens était estimé en 2007 par le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) comme étant de 691,463. Les prospections estimaient la hausse de ce nombre pour atteindre 919,801 foyers en 2012 et 1, 124,063 en 2017 distribués ainsi : 728,881 en Cisjordanie contre 395,182 à Gaza¹. Ce rapport ne précise pas le nombre de foyers TV en Palestine.

Toutefois, des estimations du nombre de foyers et de foyers TV en Palestine figurent dans *Arab Media Outlook 2009-2013*², comme suit :

Nombre de foyers et de Foyers TV (000s) 2007-2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	GAGR (09-13)
Nombre de foyers	638	664	691	719	748	778	808	4.0%
Nombre de foyers TV	596	618	645	674	705	735	766	4.4%

Source: Informa cité dans *Arab Media Outlook 2009-2013*

4.2 Diffusion terrestre

4.2.1 La télévision analogique terrestre

Les radiodiffuseurs palestiniens de télévision terrestre dans les bandes d'ondes décimétriques utilisent des réseaux de transmission analogiques et de multiples émetteurs.

4.2.2 La télévision numérique terrestre (TNT)

Les pays arabes font parties du Plan GE06³ fixant au 17 juin 2015 au plus tard l'arrêt des émissions analogiques (pour certains pays exploitant certaines bandes de fréquences, la

¹ Housing Projections up to 2017, Palestinian Central Bureau of Statistics, Ramallah, December, 2009, p. 29 ; http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1622.pdf

² *Arab Media Outlook 2009-2013*, Inspiring Local Content, Forcasts and analysis of Traditional and Digital Media in The Arab World, Dubai Press Club, UAE ; <http://www.fas.org/irp/eprint/arabmedia.pdf>

³ « Passage de la télévision analogique à la télévision numérique : Vue d'ensemble de la situation dans la région des États arabes », ITU News, ITU, N° 2 2012, <https://itunews.itu.int/Fr/2371-Passage-de-la-television-analogique-a-la-television-numerique.note.aspx>

date butoir a été fixée au 17 juin 2020). Ils se préparent donc à passer de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique terrestre.

Si certains pays ont déjà bien avancé dans le processus, d'autres n'en sont qu'au début ou n'ont pas encore engagé ce processus. L'état de développement des actions entreprises par l'Autorité palestinienne vis-à-vis du passage au numérique n'est pas claire. Le tableau suivant, élaboré par Arab Advisors Group¹ précise le plan retenu pour le passage à la radiodiffusion numérique dans les pays de la région arabe et sud-méditerranéenne.

Pays	Service de radiodiffusion télévisuelle mobile (basé sur IP/ DVB)	Service de TVIP	Service de radiodiffusion numérique de terre	Arrêt prévu de l'analogique
Algérie	Non disponible	Disponible	Prévu	2014
Bahreïn	Disponible	Disponible	Prévu	2013
Egypte	Disponible	Prévu	Prévu	2015
Iraq	Disponible	Non disponible	Disponible	Incertain
Jordanie	Disponible	Disponible	Prévu	2015
Koweït	Disponible	Non disponible	Non disponible	2015
Liban	Non disponible	Disponible	Non disponible	2015
Libye	Disponible	Non disponible	Non disponible	2015
Mauritanie	Non disponible	Non disponible	Disponible	Incertain
Maroc	Disponible	Disponible	Disponible	2015
Oman	Disponible	Non disponible	Prévu	2015
Autorité Palestinienne	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Incertain
Qatar	Disponible	Disponible	Non disponible	Incertain
Arabie Saoudite	Disponible	Disponible	Disponible	2015
Soudan	Non disponible	Non disponible	Disponible*	2015
République Arabe Syrienne	Non disponible	Non disponible	Prévu	2014
Tunisie	Disponible	Non disponible	Disponible	2015
Emirats Arabes Unis	Disponible	Disponible	Prévu	2013
Yémen	Non disponible	Non disponible	Non disponible	2015

* Selon les informations disponibles

Source: Arab Advisors Group

L'Autorité palestinienne accuse toujours un retard en matière de radiodiffusion numérique. La télévision mobile, la TVIP et les services de radiodiffusion numérique de terre ne sont pas opérationnels dans les Territoires palestiniens².

Le Plan pour la radiodiffusion numérique a été adopté par la Conférence régionale des radiocommunications de l'UIT (CRR-06), qui s'est tenue à Genève en juin 2006. Ce plan concerne 116 pays (situés principalement en Afrique et en Europe), dans les bandes de fréquences 174–230 MHz et 470–862 MHz.

¹ Source: Arab Advisors Group, citée dans "Passage de la télévision analogique à la télévision numérique : Vue d'ensemble de la situation dans la région des États arabes", ITU News, N° 2 2012, op.cit.

² Ibid.

4.3 La télévision par câble

Il n'existe pas d'informations sur le fonctionnement de la télévision par câble dans les Territoires palestiniens.

4.4 La télévision par satellite

Les villes palestiniennes sont tapissées de paraboles et quasiment chaque foyer urbain a sa propre parabole qui lui offre plus de 800 chaînes gratuites. Le satellite est le moyen de diffusion le plus répandu, le plus efficace et le plus préféré par les ménages palestiniens.

Alors que l'opérateur européen Eutelsat publie en 2010 des données sur le nombre de foyers et de foyers TV équipés pour la réception satellitaire ainsi que sur la transmission satellitaire des signaux Hotbird™ pour nombre de pays arabes, aucune donnée susceptible de nous renseigner sur la réception satellitaire en Palestine ne figure dans ce document.¹

Nonobstant, les opérateurs satellites égyptien Nile Sat et arabe Arabsat assurent la transmission de la quasi totalité des chaînes palestiniennes.

4.5 La télévision sur Internet

Comme dans le reste du monde, la réception des chaînes en live sur Internet (fixe ou mobile) est possible en Palestine. Les chaînes disponibles sont répertoriées sur des sites web tels que Lyngsat Stream² et Global Internet TV.³

Le tableau suivant fait état des chaînes disponibles en ligne.

 Palestinian Satellite Channel	 Al Falstiniyah TV
 Aqsa Satellite Channel	 Salam TV
 AQ TV	 Ma'an Mix Satellite Channel

Sources : Lyngsat: <http://www.lyngsat-stream.com/tvcountry/Palestine.html> et <http://www.global-itv.com/>; Euromed Audiovisuel

Les chaînes de web-TV peuvent également être reçues par le biais des services d'agrégateurs, qui insèrent le signal dans leur propre player. Un agrégateur de chaînes de web-TV tels que Livestation par exemple propose 14 chaînes d'information en arabe (dont Al Jazeera, BBC, France 24, Euronews, RT, CNBC, Deutsche Welle, Sky News).⁴

¹ EUTELSAT, Cable and Satellite TV Survey 2010; <http://www.eutelsat.com/products/pdf/cable-satellite-survey-2010.pdf>

² <http://www.lyngsat-stream.com/>

³ <http://www.global-itv.com/>

⁴ <http://www.livestation.com/en/ws/#>

Le site referenceur-tv.com propose en streaming les chaînes de différents pays arabes, dont sept chaînes palestiniennes : AQ TV, Al-Quds Satellite Channel, Palestine Today, Al Falstiniyah TV, Salam TV, Palestinian Satellite Channel et Aqsa TV.¹

4.5.1 Les applications pour smartphones et tablettes

Enfin les signaux de chaînes de télévision peuvent également être obtenus pour lecture sur PC ou tablette via des applications disponibles dans les « Application stores » tels qu'iTunes Stores (Apple), Google Play Store (Google), Amazon Appstore for Android (Amazon).

Il n'existe pas de iTunes Store destiné à la Palestine, alors qu'il en existe pour les pays voisins. En ce qui concerne le Google Play Store (anciennement « Android Store »), la Palestine ne fait pas partie des pays où des applications gratuites² et des applications payantes³ peuvent être distribuées.

4.5.2 Les chaînes palestiniennes sur les opérateurs IPTV

Contrairement aux chaînes de télévision libanaise, égyptienne, marocaine ou autres chaînes de la région accessibles dans les bouquets offerts par les différents opérateurs IPTV dans la région méditerranéenne ou ailleurs dans le monde, les chaînes palestiniennes y existent rarement.

Le bouquet Arabia TV proposant des chaînes libanaises, égyptiennes, saoudiennes, etc., ne propose aucune chaîne palestinienne.⁴ Alors que les opérateurs français de la télévision sur ADSL (Free, SFR, Orange, Virgin, Bouygues Telecom), proposent une offre « Le bouquet libanais » comprenant 7 chaînes libanaises (LBC, ÔTV, Future Television, nbn, MTV, Al jadeed, et M hits)⁵, aucun « bouquet palestinien » n'est proposé par ces opérateurs à la diaspora palestinienne en France.

TV but.com propose la chaîne palestinienne Al Aqsa parmi une quarantaine de chaînes arabes.⁶

¹ <http://referenceur-tv.com/category/tv-du-monde/asia/tv-palestinienne>

² <http://support.google.com/googleplay/android-developer/bin/answer.py?hl=en&answer=138294>

³ <http://support.google.com/googleplay/android-developer/bin/answer.py?hl=en&answer=143779>

⁴ http://www.bouquet-arabia.tv/index.php?option=com_content&view=featured&Itemid=102

⁵ <http://www.bouquet-liban.tv>

⁶ http://www.tvbut.com/arabe_tv.htm

5. APERÇU SUR LES MÉDIAS EN PALESTINE¹

Les Accords d'Oslo ont permis l'établissement de l'Autorité nationale palestinienne en 1993. Avant cette date, les autorités d'occupation israéliennes interdisaient aux Palestiniens vivant à l'extérieur de Jérusalem le droit de publier un journal ou d'établir des médias audiovisuels. Cependant, un seul journal arabe publié à Jérusalem-Est depuis 1951, le journal Al Quds², fondé par Mohamed Abou Al Zalaf, continuait à paraître.

Depuis les Accords d'Oslo, de nouveaux journaux ont été établis. L'Autorité palestinienne a pu, de son côté, créer le radiodiffuseur national palestinien Palestinian Broadcasting Corporation lançant sa radio nationale et indépendante et ses chaînes télévisées.

Néanmoins, le conflit israélo-palestinien n'est pas sans impact sur les médias et les journalistes en Palestine. Les restrictions imposées aux journalistes créent des conditions de travail extrêmement difficiles. De même que la Seconde Intifada, qui a commencé en 2000, causa des problèmes financiers pour un certain nombre d'institutions médiatiques. D'autre part, le conflit entre l'Autorité palestinienne et le mouvement Hamas à Gaza conduira à une nouvelle détérioration de l'environnement de travail des journalistes.

Suite à l'arrestation de six journalistes palestiniens par les forces de sécurité de Hamas en janvier 2013, le Syndicat des journalistes palestiniens (SJP) lança des appels pour la libération immédiate de ces journalistes. En soutenance au SJP, La Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) a accusé l'administration de Hamas dans la bande de Gaza d'une répression majeure des journalistes, visant particulièrement les membres de son organisation affiliée le Syndicat des Journalistes palestiniens (SJP). *"Le climat de pure brutalité et l'intimidation impitoyable visant des médias à Gaza a de nouveau montré que le Hamas n'est aucunement ami de liberté de la presse,"* a déclaré Jim Boumelha, le Président de IFJ. *"Ces journalistes sont détenus sans charges contre eux tandis que leurs familles et collègues vivent dans la crainte des raids et des arrestations. Ils devraient être libérés immédiatement et leurs familles laissées en paix",* a ajouté le responsable.³

Dans le contexte de souffrance vécue par les journalistes palestiniens, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a appelé la communauté internationale à la signature de la pétition internationale pour la liberté de mouvement des journalistes palestiniens et leur sécurité. Cet appel est intervenu après les attaques menées par les forces israéliennes contre les journalistes palestiniens le 17 juillet 2013, lors de leur marche pacifiste visant à lancer une pétition⁴ appelant l'Assemblée générale de l'ONU à « insister sur le droit de la

¹ D'après la page European Neighbourhood Journalism Network, Palestinian Territories - Media Landscape ; http://www.journalismnetwork.eu/index.php/en/country_profiles/palestinian_territories/

² <http://www.alquds.com/>

³ "IFJ Calls for End to Media Clampdown in Gaza", International federation of Journalists, 24 January 2013, <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-calls-for-end-to-media-clampdown-in-gaza>

⁴ Le Syndicat des journalistes palestiniens soutenu par la Fédération Internationale des Journalistes a publié une pétition internationale, faisant partie de sa campagne menée pour mettre fin aux agressions menées contre la société palestinienne et la violation de la liberté de circulation ainsi que pour la défense des droits fondamentaux leur permettant de circuler dans leur territoire et de voyager à l'étranger. Les autorités israéliennes limitent quotidiennement la circulation des journalistes entre la Cisjordanie et Jérusalem Est, la Cisjordanie et les territoires israéliens, les territoires israéliens et la bande de Gaza en raison des 505 check points qui limitent leur circulation et les empêchent de passer. La pétition dénonce également le refus des autorités israéliennes d'admettre les cartes de presse palestinienne et celles de la FIJ accordées aux journalistes palestiniens alors que ces même autorités permettent aux journalistes israéliens de circuler librement partout dans les Territoires

liberté de circulation des journalistes palestiniens et d'examiner les dures contraintes qui leur sont imposées».¹

Le 26 juillet 2013, la FIJ a condamné la fermeture du bureau de l'agence de presse Ma'an et celui de la télévision Al Arabiya à Gaza.² La veille, le procureur général de Hamas déclare que le bureau d'Al Arabiya a été fermé « pour avoir diffusé des fausses nouvelles relative à la campagne de diffamation contre Hamas et Gaza en raison des événements en Égypte ».³ Quant à la fermeture du bureau de Ma'an, selon le même responsable, l'agence « publie délibérément des faux rapports appelant à l'incitation contre Gaza » et l'agence est « devenue complice avec les médias égyptiens dans l'incitation contre le secteur ».⁴

5.1 La presse écrite

La presse palestinienne se compose principalement de plusieurs quotidiens :

- Al Quds (quotidien privé basé à Jérusalem-Est, mais proche de l'AP et dispose d'une circulation importante)
- Al Ayyam⁵ (quotidien politique privé, publié par l'Institution Al-Ayam pour la publication, la presse et la distribution, et est basé à Ramallah)
- Al Hayat Al-Jadidah⁶ (quotidien privé proche de l'AP, fondé par Nabil Amr et Hafez Barghouti en 1995).
- Al Sbah⁷ (quotidien privé aussi proche de l'AP de part ses orientations idéologiques et journalistique).
- Palestine (basé et publié à Gaza, ce quotidien détenu par la société Wassat pour les médias et la presse appartient au mouvement Hamas. Le premier numéro est apparu le 03 mai 2007). Palestine online est le site web du quotidien de Hamas.⁸

A côté de ces quotidiens, il existe de nombreux hebdomadaires et tabloïdes.

Il convient de signaler que le 14/01/2013 fut le 101^e anniversaire de la création du premier journal palestinien intitulé « Journal de la Palestine », fondé dans la ville de Jaffa en 1911

palestiniens. Voir : "Pétition : Liberté de circulation pour les journalistes palestiniens !", Association France Palestine Solidarité, 26 août 2013 ; <http://www.france-palestine.org/Petition-Liberte-de-circulation>
Autre page disponible pour la signature de la pétition :
http://www.avaaz.org/en/petition/Freedom_of_Movement_for_Palestinian_Journalists/

¹ "IFJ Denounces Violence Against Palestinian Journalists and Backs 'Freedom of Movement' Petition", International Federation of Journalist, 17 July 2013, <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-denounces-violence-against-palestinian-journalists-and-backs-freedom-of-movement-petition>

² Le discours médiatique de l'agence de presse Ma'an et du bureau d'Al Arabiya tentant de mettre en évidence le terrorisme exercée par Hamas et son implication dans des actions terroristes imputées au régime de l'ex-Président égyptien Mohamed Morsi fut la cause de leur fermeture à Gaza.

³ "IFJ Condemns Closure of Gaza News Agencies", International Federation of Journalists, 26 July 2013, <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-condemns-closure-of-gaza-news-agencies>

⁴ Ibid.

⁵ <http://www.al-ayyam.com/>

⁶ <http://www.alhayat-j.com/newsite/index.php>

⁷ <http://www.alsbah.net/new1/index.php>

⁸ <http://felesteen.ps/>

par Issa David Al Issa. Considéré comme l'un des plus importants journaux palestiniens de l'époque, le « Journal de la Palestine » fut hebdomadaire à ses débuts, ensuite bihebdomadaire avant de se transformer en quotidien de huit pages. Le « Journal de la Palestine » apparaissait de 1911 jusqu'en 1967. Il était distribué dans toutes les villes et les villages et comptait parmi les plus grands journaux palestiniens.¹

➤ *Agences de presse*

L'agence de presse (Wafa) est l'agence de presse gouvernementale officielle. Wafa édite ses nouvelles en arabe, hébreu, anglais et français. Cependant, plusieurs autres agences de presse indépendantes existent sur la scène palestinienne, comme Ramattan News Agency and Media Services², qui sert principalement des stations de télévision, et Ma'an News Agency³ (Ma'an). Shehab News Agency⁴ a été lancée le 1^{er} janvier 2007 et est soutenue par le mouvement Hamas.

Le Jerusalem Media & Communication Center⁵ (JMCC) fournit des nouvelles et des couvertures de l'actualité locale et étrangère. Le centre assure aussi un service de nouvelles traduites à ses abonnés.

Il existe également un autre dispositif d'information de grande importance : Palestine News Network (PNN).⁶

¹ "101^e anniversaire de la création du premier journal de Jaffa "Palestine", Yaffa 48, 16/01/2013 ; <http://www.yaffa48.com/?mod=articles&ID=8375>

² www.ramattan.com

³ Ma'an News Agency a été lancée en 2005 avec les fonds généreux offerts à l'Autorité palestinienne (AP) par le Bureau de la Représentation Danoise et celui de la Représentation des Pays-Bas. L'Agence de Presse Ma'an offre aux lecteurs locaux, régionaux et internationaux les nouvelles de dernières minutes aussi bien que des analyses et articles d'opinions proposés par une gamme d'auteurs et d'analystes politiques, économiques et sociaux. MNA maintient scrupuleusement son indépendance éditoriale et a pour but de promouvoir la liberté d'expression, l'accès à l'information, le pluralisme médiatique en Palestine. A travers son site web en langue anglaise, MNA s'efforce de fournir à son audience une image multidimensionnelle de la vie en Palestine et en même temps garantir aux Palestiniens une plateforme de communication pour s'adresser à la communauté internationale. MNA maintient un réseau de correspondants et de photographes dans toutes les villes palestiniennes et qui travaillent en étroite coopération avec les rédacteurs et les traducteurs des bureaux de MAN à Bethléem et Gaza.

<http://www.maannews.net/arb/Default.aspx> ; Voir également : <http://www.maannews.net/eng/Default.aspx>

⁴ <http://shehab.ps/ar/index.php>

⁵ <http://www.jmcc.org/index.aspx>

⁶ Palestine News Network a été créé en 2002 par un groupe de journalistes et rédacteurs palestiniens indépendants. PNN lança la première station de radio sur Internet en Palestine palestinienne émettant 24/24 mettant à la disposition des internautes un certain nombre d'émissions en direct et enregistrées. L'équipe PNN est présente au Proche-Orient et en Europe. Outre le Caire, Beyrouth, Amman ainsi qu'en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la Bande de Gaza. <http://english.pnn.ps/>

6. LE PAYSAGE TELEVISUEL PALESTINIEN

Le paysage télévisuel palestinien se caractérise par la multiplication des chaînes de télévisions privées qu'elles soient terrestres ou satellitaires. Depuis sa création en 1993, le ministère palestinien de l'Information a octroyé de nombreuses licences de télédiffusion (terrestre et satellitaire) à des opérateurs de radio et de télévision. Actuellement, de nombreuses chaînes de télévision privées sont opérationnelles en Cisjordanie et à Gaza.

Les chaînes locales couvrent des portions limitées des territoires palestiniens (la plupart dans les villes) et leur obtention d'une licence n'est pas réglementée par une loi spécifique¹, (malgré la présence de la Décision du Conseil des Ministres n° (-) de 2004 relative à la réglementation des stations radiophoniques, télévisuelles, satellitaires et de télécommunications). Ceci justifie le fait que des chaînes locales procèdent souvent à la diffusion avant l'obtention d'une licence de la part du ministère.

La télévision est la source d'informations et d'actualité la plus importante dans les Territoires palestiniens. Le radiodiffuseur principal Palestinian Broadcasting Corporation (PBC) géré par l'AP transmet Palestine TV par voie terrestre et la Palestinian Satellite Channel par voie satellitaire.

6.1 L'Offre publique de la PBC



6.1.1 Palestine TV et Palestinian Satellite Channel

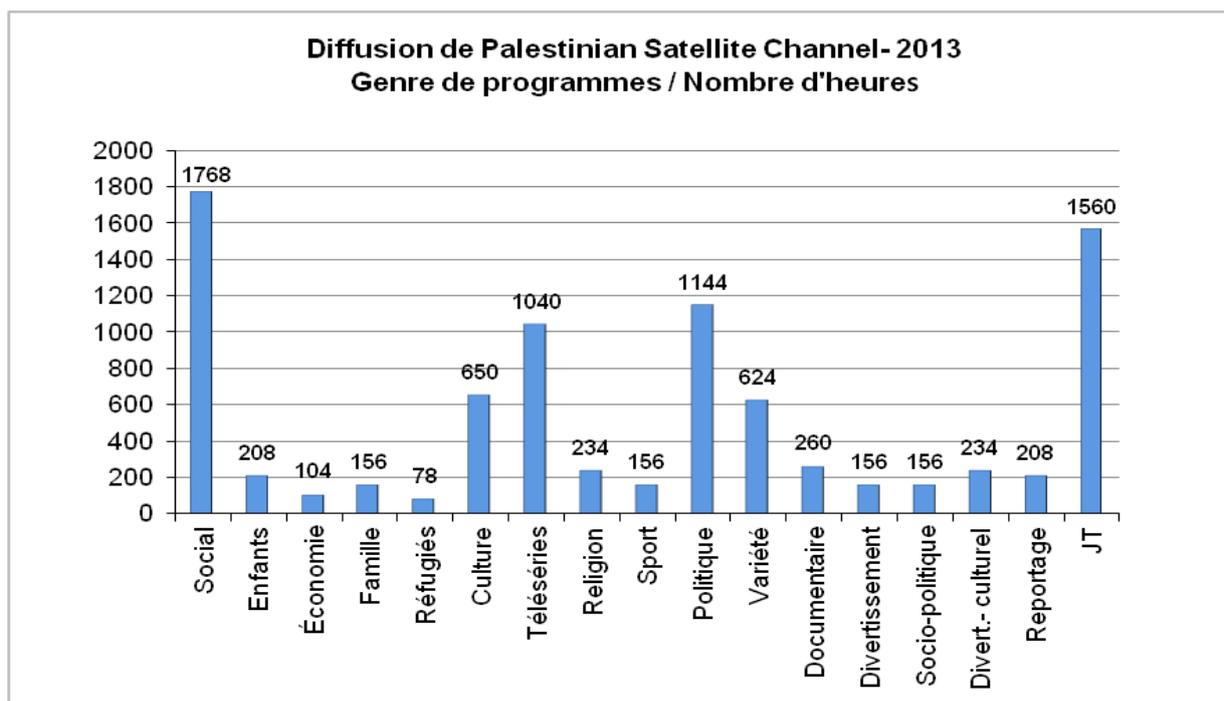
Avant 1994, date des premières transmissions de Palestine TV, le public palestinien pouvait regarder les télévisions égyptiennes et jordaniennes suivies davantage pour leurs feuilletons télévisés que pour les informations quotidiennes dans les Territoires Palestiniens. La seule source qui fournissait l'actualité locale au public palestinien était la télévision israélienne qui diffusait quotidiennement un bulletin d'information en langue arabe d'une demi-heure. Le journal et quelques programmes en langue arabe diffusaient par la télévision israélienne étaient la seule source d'actualité locale disponible aux Palestiniens vivant dans les Territoires occupés. Cet état de fait a perduré jusqu'à l'avènement des chaînes satellites arabes au début des années 90 notamment la MBC (Middle East Broadcasting Center) et l'ESC (Egyptian Satellite Channel).²

¹ Khaled Abu Aker et Majed Talab Wad Saleh dans [Olga Del Rio Sanchez](http://www.academia.edu/2134048/LA_MISSION_DE_SERVICE_PUBLIC_AUDIOVISUEL_DANS_LA_REGION_MAGHREB_MASHREK), *La mission de service public audiovisuel dans la région Maghreb/Machrek*, Institut Panos Paris et Observatoire Méditerranéen de la Communication, mai 2012; http://www.academia.edu/2134048/LA_MISSION_DE_SERVICE_PUBLIC_AUDIOVISUEL_DANS_LA_REGION_MAGHREB_MASHREK

² Ibid.

Les premiers essais de diffusion de Palestine TV commencèrent à Gaza en septembre 1994. La transmission par satellite de la chaîne débutera en 1999 conformément au décret ministériel du 1^{er} juillet 1998. Les essais de diffusion commencèrent au rythme de sept heures par jour avant d'accéder à la diffusion 24 heures via le satellite égyptien Nile Sat. La chaîne satellitaire palestinienne servit à faire connaître les violations perpétrées par les forces israéliennes à l'encontre de la population palestinienne à tel point que le 20 novembre 2000 des avions de l'armée de l'air israélienne bombardèrent et détruisirent entièrement les locaux de la chaîne. La diffusion reprit peu de temps après grâce à la fusion des services terrestre et satellite sous le nom de Palestine TV.¹

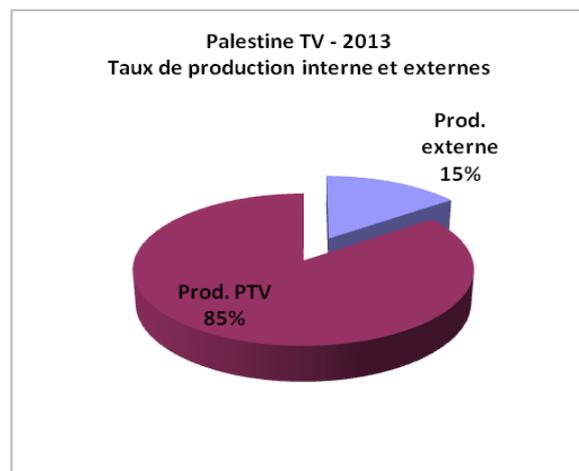
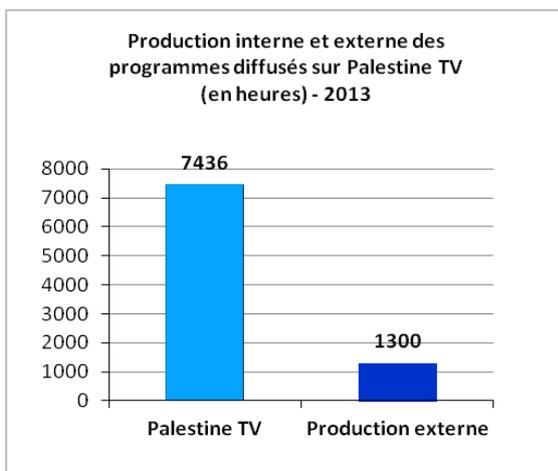
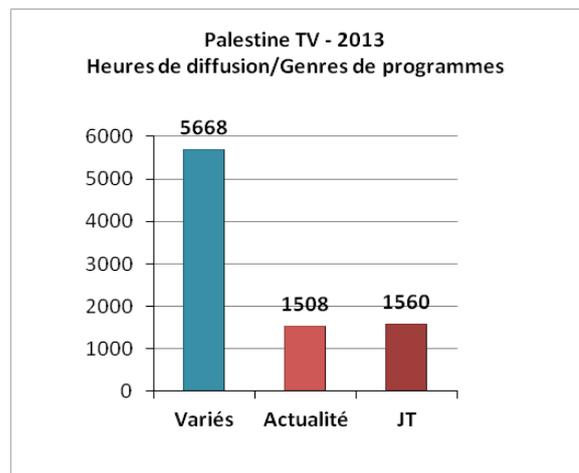
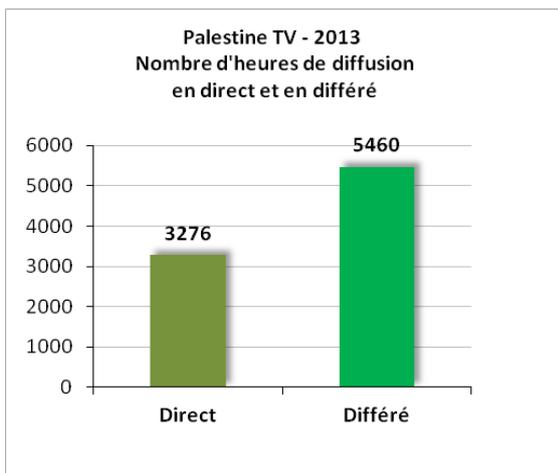
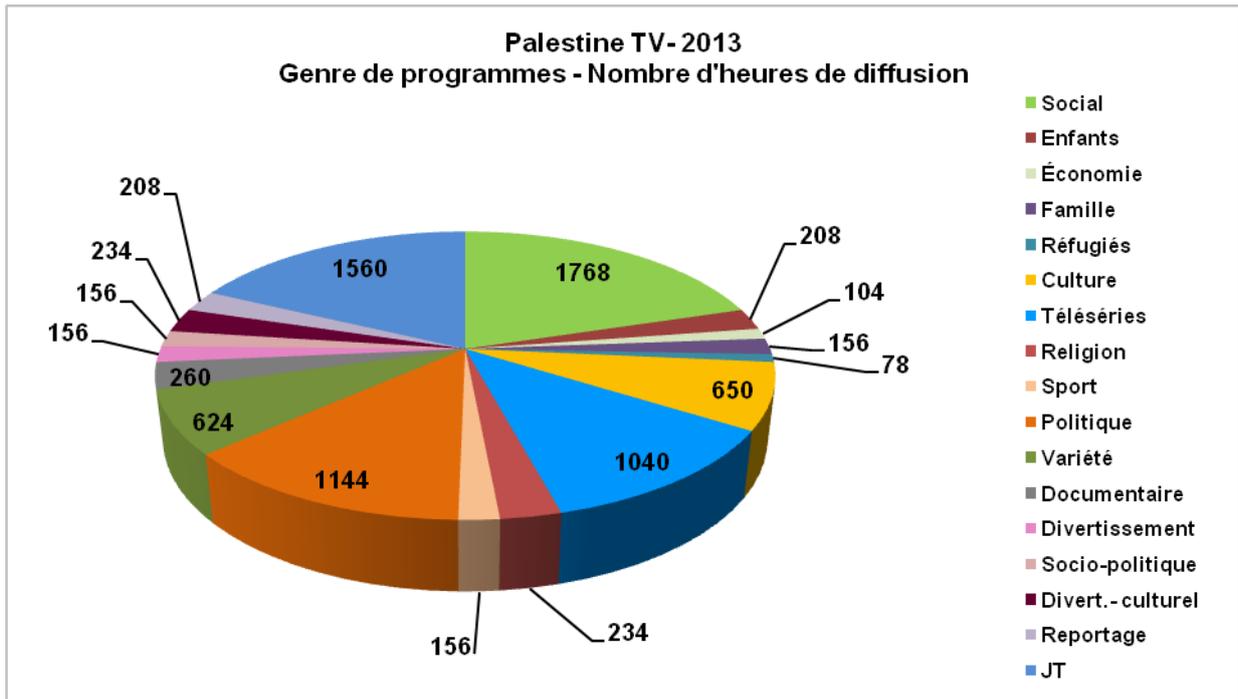
Selon le Directeur des programmes de Palestine TV : « Le budget annuel de la chaîne est 30 millions USD. 65% de ce montant est destiné au paiement des salaires des 550 employés de la chaîne à Ramallah. Les anciens employés de la chaîne, environ 800 employés, qui se trouvent à Gaza sont au chômage depuis 2006 lorsque Hamas s'était emparé du siège de la chaîne. A l'occasion, ce siège s'est transformé en académie de police du Mouvement Hamas. Les 35% restant du budget sont consacrés aux frais de fonctionnement mais demeurent insuffisants pour la couverture de tous les frais et le développement des programmes. D'ailleurs nous recevons ce budget de façon partielle, lorsque le Ministère des Finances dispose de fonds suffisants pour nous accorder notre budget».²



Source: Hanadi Masoud, "TV Market in Palestine", Euromed Audiovisuel : 1st meeting of TV expert Working group- Palestinian Broadcasting Corporation PBC, 23-24 September 2013, op.cit., <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2013/10/01/1380639600473.pdf>

¹ Ibid.

² Entretien personnel avec Ahmed Al Hazouri, Directeur des programmes – Palestine TV, op.cit.



Source: Hanadi Masoud, "TV Market in Palestine", op.cit.

Le contenu des deux chaînes est le même et est accessible sur le site web de Palestine TV.¹

¹ <http://www.pbc.ps/index.php>

6.2 Présentation des principales chaînes de télévision privée



6.2.1 Wattan TV

Créée en 1996, Wattan TV est une télévision indépendante, laïque, et à but non-lucratif. Ses principaux fondateurs sont les organisations de la société civile suivantes : Medical Relief Society, Palestinian Agricultural Relief Committee, et Palestinian Hydrology Group. Depuis sa création, Wattan TV a joué un rôle important sur la scène télévisuel et médiatique palestinienne et est devenue l'une des télévisions locales les plus populaires en Palestine. La chaîne fait partie d'une institution médiatique groupant « Wattan TV, le Centre médiatique Wattan et Wattan pour la production télévisuelle ». La chaîne a été choisie comme partenaire de choix par de nombreuses agences internationales de développement, les organisations locales, les agences semi-gouvernementales et les agences médiatiques.¹ La chaîne dispose de son site web axé sur les nouvelles et l'actualité locale et étrangère.²

Wattan TV œuvre à élever la voix de la société civile en Cisjordanie et à Gaza. Son unité de journalisme d'investigation - la seule de son genre en Palestine – est un important outil médiatique aidant la chaîne à plaider pour la démocratie, la paix, la justice, le pluralisme politique et la mise en vigueur des lois dans la société palestinienne. De même, la chaîne se concentre sur la production et la diffusion de programmes portant sur le développement social. De plus, la chaîne vise à sensibiliser le public aux causes politiques, économiques, sociales et environnementales. Elle propose au public des programmes interactifs qui leur permettent de participer, de commenter et de s'exprimer librement.

Une série de programmes focalisant sur les besoins des groupes marginalisés comme sur les soucis et les besoins de la société palestinienne en général compose la grille de la chaîne. Citons entre autres: "Let's talk frankly", "Life Tour", "People's rights", "An Eye on justice – a legal program", "Palestinian Issues", "National News production", "Public opinion", et "Mubdi'oon – Young entrepreneurs".

➤ *Prix et reconnaissance*

Les programmes adressés à l'opinion publique palestinienne ont reçu un large succès. En 2011, l'organisation Wattan (Wattan TV & Online News) a remporté le prix "Boazzizi Transparency and Integrity Award 2011". C'était la première fois que «Transparency Palestine AMAN Coalition for Transparency and Integrity/Transparency Palestine awards » décerne ce prestigieux prix à une organisation médiatique depuis 2006.³

¹ Wattan TV Profile, document non publié qui nous a été fourni par le Directeur général de Wattan TV lors de notre mission de collecte de données en Palestine, février 2013.

² <http://www.wattan.tv/>

³ "Wattan TV: Transparency Palestine Media Award 2011", MARSAD- The Palestinian security sector observatory, 07 December 2011; <http://www.marsad.info/en/content/transparency-palestine-media-award-2011>

Début mai 2012, le journaliste Nezar Habbash de Wattan TV a remporté le prix de la liberté de la presse 2012 pour son enquête "Loi des établissements à la mesure des investisseurs et de la municipalité de Ramallah". Le prix a été décerné au journaliste par le premier ministre palestinien de l'époque M. Salam Fayyad.¹

Sous prétexte que les deux chaînes « Wattan TV » et « Al-Quds Educational TV utilisaient des fréquences qui violent les accords israélo-palestiniens, interférant avec les communications et les systèmes de transport en Israël, et que le brouillage affectait le trafic aérien à l'aéroport international Ben Gourion, les troupes israéliennes ont attaqué les deux stations de télévision palestiniennes situées à Ramallah, fin février 2012, confisquant les émetteurs, les ordinateurs et les documents.² Cette action a suscité la colère de l'Autorité palestinienne, des responsables des deux chaînes ainsi que des journalistes palestiniens.

Un an plus tard, lors de notre visite aux locaux de Wattan TV, en février 2013, le directeur général de la chaîne Muamer Orabi, a tenu à nous préciser que « *Nous avons entrepris un long processus de négociations avec les autorités israéliennes pour pouvoir récupérer le matériel confisqué. Hélas ! Nous avons acheté de nouveaux équipements pour que la chaîne accomplisse ses missions. Jusqu'à présent, nous ne savons toujours pas quelles étaient les vrais raisons de cette attaque ni pourquoi ils ont confisqué l'équipement et fermé la station alors que nous travaillons dans des zones sous contrôle de l'Autorité palestinienne qui nous a délivré l'autorisation de diffusion* ». ³



6.2.2 Al-Quds Educational Television (AQTV)⁴

Sur l'antenne depuis 1996, AQTV est la seule chaîne de télévision politiquement indépendante en Palestine. Chaîne locale à but non-lucratif, l'AQTV forme avec l'Institute of Modern Media (IMM)⁵, les supports médiatiques de l'Université Al-Quds. La chaîne travaille en étroite collaboration avec la société civile, sous le parrainage de l'Université Al-Quds pour proposer aux téléspectateurs une grande variété de programmes. AQTV diffuse 24 heures sur UHF39 et en ligne.

¹ Imad Freige, "Ramallah : Annonce des gagnants du prix 2012 de la liberté de la presse", Palestine News, 04/05/2012 ; <http://www.panet.co.il/online/articles/110/111/S-543257,110,111.html>

² Ethan Bronner, "Israeli Troops Raid Two Palestinian TV Stations in the West Bank", The New York Times, February 29, 2012, http://www.nytimes.com/2012/03/01/world/middleeast/israeli-troops-raid-two-palestinian-tv-stations-in-ramallah.html?_r=1&

³ Entretien personnel avec M. Muamer Orabi, le Directeur général de Wattan TV, Ramallah, février 2013

⁴ <http://www.imm.ps/en/1/1/35>

⁵ <http://www.imm.ps/en>

Les programmes d'AQTV sont consacrés au renforcement du bien-être éducationnel, culturel, social et environnemental des Palestiniens, y compris les plus négligés, avec un accent particulier sur les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. La chaîne coopère étroitement avec d'autres chaînes de télévision locale, nationale et internationale et est membre du réseau récemment formé : Jossour affiliates Network. AQTV fait partie de l'agence de presse "Multi-Media Agency HonaAlquds" à laquelle la télévision éducationnelle fournit des vidéos.

La diffusion en streaming d'AQTV est accessible sur le portail streema.com.¹ Une autre diffusion en streaming devrait être opérationnelle sur <http://www.imm.ps/AQTV.php>. La chaîne dispose de son propre canal sur YouTube.²

De plus amples informations sur les productions actuelles et passées de AQTV sont disponibles dans la section "Projets"³ du site de l'Institute of Modern Media (IMM).



6.2.3 Al-Aksa TV

Le Hamas n'a pas attendu son entrée active sur la scène politique institutionnelle pour mettre en place un dispositif médiatique planifié et hautement intégré. Au départ, les conditions de l'occupation l'avaient contraint à développer sa machine de communication à l'extérieur des Territoires palestiniens, une situation qui s'est poursuivie même avec la mise en place de l'autonomie.⁴

Le 15 octobre 2006, le Hamas lance, à partir de Gaza, sa télévision satellitaire, d'abord sous le nom de Sirāj al-Aqsā TV, puis sous celui d'Al-Aqsa Satellite Channel (aqsatv.ps). Via Al-Aqsa Network for Media and Artistic Production, la nouvelle télévision utilise dans un premier temps les services d'ArabSat⁵, du fait du refus du gouvernement égyptien de la laisser utiliser Nilesat ; refus qui sera levé en janvier 2007.

¹ http://streema.com/tv/AQTV_Al_Quds_Educational_TV

² <http://www.youtube.com/user/ALQudsedutv>

³ <http://www.imm.ps/en/1/3/54/>

⁴ Jean-François Legrain « Hamas et Fatah dans leur rivalité médiatique », *Confluences Méditerranée* 2/2009 (N°69), p. 75-86. www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-2-page-75.htm.

⁵ Établie en 1976 par les 21 États membres de la Ligue Arabe, Arabsat est aujourd'hui la septième plus grande compagnie satellite du monde. Arabsat remporta "The best performing operator in the world 2011", selon *World Teleport Association (WTA) report – "Satellite Operator benchmarks 2012"* https://worldteleport.site-ym.com/store/view_product.asp?id=1049694

Depuis son lancement et jusqu'en 2013, Arabsat opère 15 satellites dont 6 sont actuellement en Orbit. Arabsat a établi plusieurs bureaux régionaux de marketing à Riyad, à Dubaï, au Caire et à Paris, et ce afin de découvrir les besoins de ses clients et d'aménager toutes les procédures nécessaires pour le développement de la compagnie.

Au sujet d'Al Aksa TV et selon les rapports d'Arabsat mentionné par le Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme au Centre d'Etudes Spéciales (CES) en 2008, la chaîne est captée par 164

Le réseau médiatique du Mouvement Hamas renforce ensuite sa force de frappe en créant en janvier 2007 la Shehab News Agency (shehab.ps) dirigée par Suhaib Shehada, neveu de Salâh Chahâda, l'un des fondateurs de l'aile militaire de Hamas.

Au printemps 2008, le Hamas projette d'accroître l'audience de la télévision en utilisant le satellite européen Hotbird, qui dépend d'Eutelsat dont le bureau est à Paris ; l'opération fonctionne à peine 24 heures en janvier 2009, interrompue sur mise en demeure du Conseil supérieur de l'audiovisuel français. « *Noorsat, l'opérateur qui assurait la diffusion notamment sur l'Europe de la télévision du Hamas, Al-Aqsa TV, a coupé jeudi soir le signal de la chaîne de la plate-forme satellitaire, a annoncé vendredi Eutelsat, dont Noorsat est un client. Eutelsat a "constaté" que Noorsat avait enlevé le signal de la chaîne après une mise en demeure du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la haute autorité audiovisuelle française. Le signal a été retiré de cette plate-forme jeudi à 18H00 GMT* »¹.

Le recours récurrent à l'incitation à la haine, au terrorisme et à l'antisémitisme et qui caractérise le discours des programmes diffusés sur la chaîne figure à l'origine de son interdiction de diffusion en France et aux États-Unis.

Le 18 mars 2010, le département du Trésor américain a désigné la télévision Al-Aqsa en tant qu'organisation finançant le terrorisme². La chaîne apparaît également sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne. Cependant, malgré les restrictions imposées sur sa diffusion, Al-Aqsa TV continue d'émettre via d'autres opérateurs satellitaires arabes et est disponible en ligne, ce qui diminue l'efficacité de la décision française qu'on pourrait tout de même qualifier de cas d'école en matière de régulation internationale de la circulation des services de télévision.³

D'autre part, selon les observateurs, le contenu des émissions pour enfants d'Al-Aksa TV fait également l'objet de sévères critiques selon lesquelles les médias du Hamas encourageaient les enfants palestiniens à tuer. Le programme pour enfants "Premiers de la classe", diffusé le 2 avril 2008 montrant la marionnette d'un enfant palestinien poignardant la marionnette du Président américain Bush a provoqué une tempête médiatique.⁴ L'enfant y affirmait qu'il tuait

millions de téléspectateurs qui reçoivent ses émissions de quatre satellites. Elle est en partenariat stratégique avec la plupart des sociétés de satellite de communications du monde.

¹ Europe1.fr, "Le signal d'Al-Aqsa TV coupé en Europe", 25 Juin 2010, <http://www.europe1.fr/International/Le-signal-d-Al-Aqsa-TV-coupe-en-Europe-222741/>

² "Treasury Designates Gaza-Based Business, Television Station for Hamas Ties", U.S Department of The Treasury, Press center, 03/18/2010; <http://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/tg594.aspx>

³ Dans ce contexte, il convient de signaler qu'à l'instar de sa consœur du Hamas, la chaîne Al-Manar du Hezbollah libanais fut également interdite pour les mêmes raisons dans plusieurs pays : les États-Unis (2004), la France (2004), les Pays-Bas (2005), l'Espagne (2005), l'Allemagne (2008) constituant un cas d'école en matière de régulation internationale de la circulation des services de télévision. Voir : B. SAUIL and D. JOYCE, *International Approaches to the regulation of Al-Manar Television and terrorism related content*, Research report commissioned by the Australian Communication and Media Authority, Commonwealth of Australia, Sidney, 2011; http://www.acma.gov.au/webwr/_assets/main/lib310780/intntl_approaches-regulation-al-manar_tv_and_terrorism-related_content.pdf

Cité dans : S.ALI, « Monographies nationales : 3. LIBAN – Projet de collecte de données sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranées », Euromed Audiovisuel III / CDSU en collaboration avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Tunis, février 2013 ;

⁴ « Dans une émission pour enfants diffusée sur la chaîne Al-Aqsa du Hamas, la marionnette d'un enfant palestinien a poignardé la marionnette du Président américain George Bush », Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme au Centre d'Etudes Spéciales (CES), 7 avril 2008, http://www.terrorism-info.org.il/data/pdf/PDF_18483_3.pdf

Bush afin de se venger de la mort de son père en Irak, de sa mère au Liban et de ses frères et sœurs par "les criminels sionistes" dans "l'holocauste de Gaza".¹

"Farfour", personnage élaboré suite à un parfait hold-up ayant détourné le célèbre Mickey Mouse, est le principal personnage de l'émission pour enfants "Rouad Al Ghad" (Les Pionniers de demain). Il parle aux enfants de guerre, de martyre, de destruction d'Israël, de l'hégémonie américaine et de la suprématie des Musulmans qui ne tarderaient pas à reprendre les rênes du monde. Pour ajouter à l'intérêt du programme, les enfants des si délabrées cités palestiniennes ont la possibilité de prendre le téléphone pour poser des questions à Farfour.

« Levée de bouclier en Israël où, officiellement, le ministère des Affaires étrangères a dénoncé une émission à contenu «incendiaire et outrageux». Les médias occidentaux suivent en relayant les critiques faites à Al Aqsa TV. La polémique enfle davantage quand le même programme est repris par une chaîne de télévision américaine. Des voix s'élèvent dans les territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne pour décrier cette escalade audiovisuelle du Hamas. Le commentaire de Samir Zakkout, spécialiste de la santé mentale à Gaza est des plus incisifs. «Si je peux tuer mon ennemi, je peux tuer mon frère», précise le praticien. Sommé d'intervenir, le ministre Palestinien de l'Information affirme avoir demandé à la chaîne du Hamas de «revoir» son programme. Par la suite, Mustapha Barghouti, essaiera d'édulcorer ses propos en épingleant également la violence de l'occupation israélienne. Pour Hamas, pas question de suspendre son programme diffusé à un horaire des plus "adéquats" : vendredi entre les deux prières de l'après-midi..... Pour les responsables de la chaîne du Hamas, l'émission "Rouad Al Ghad" véhicule un contenu "éducatif" et il est question «de ne pas couper les enfants de la réalité ».²

De son côté, la veille médiatique de l'Institut de recherches des médias au Moyen-Orient (MEMRI) consacre une page sur son portail MEMRI TV aux vidéos polémiques extraites des programmes de la chaîne du Hamas³.

D'autre part, le 4 août 2013, L'administration du site de réseau social "Facebook" a bloqué la page Aqsa TV. La page Facebook de la chaîne dont le nombre de fans s'élevait à plus de 116.000 personnes, a été complètement supprimée du site, sans préavis et sans donner de raisons particulières.⁴ De son côté, Al-Aqsa TV a condamné ce comportement, qui n'a aucune justification ou explication réelle, décrivant cela comme un acte arbitraire, et a souligné que la fermeture du compte ne réussira ni à faire taire sa voix ni à couper sa communication avec les gens, indique-t-on de même source.

Il est à noter que la suppression de la page a eu lieu deux jours après la publication des documents qui prouvent l'implication de responsables à l'Autorité palestinienne, des agences de sécurité et des médias dans un plan visant à discréditer la résistance palestinienne dans les médias égyptiens, et tenir le Hamas pour responsable de la mort des soldats égyptiens pour détériorer leurs relations avec l'armée égyptienne.⁵

¹ Ibid. Selon la même source : Le Hamas qualifiait les opérations de Tsahal dans la bande de Gaza d'"holocauste de Gaza".

² "Farfour, la souris de la discorde", Aujourd'hui LE MAROC, 2007-05-18 N° : 1415, <http://www.aujourd'hui.ma/maroc-actualite/magazine/farfour-la-souris-de-la-discorde-87743.html>

³ Voir la page MEMRI consacrée à Al-Aqsa TV (Hamas/Gaza) : http://www.memritv.org/content/en/tv_channel_indiv.htm?id=175.

⁴ "Facebook supprime la page d'Aqsa TV", L'Info Alternative, 04/08/2013 ; http://www.alterinfo.net/notes/Facebook-supprime-la-page-d-Aqsa-TV_b5745832.html

⁵ Ibid.

Néanmoins, la propagande médiatique de la télévision du Hamas ne la protège pas contre les attaques de l'armée israélienne. A de nombreuses reprises, ses émetteurs de télévision et ses studios de radio ont été bombardés. La chaîne de télévision du Hamas a même été entièrement pulvérisée durant l'opération israélienne «Plomb durci» ou pilier de défense¹, obligeant ses journalistes à travailler depuis des bureaux souterrains secrets. Le 18 novembre 2012, Reporters sans frontières condamne la série de bombardements qui ont visé plusieurs médias à Gaza et exige l'arrêt immédiat de ces attaques par Israël. Au moins neuf journalistes auraient été blessés, plusieurs médias, locaux et internationaux, empêchés d'opérer.²

Décrivant les faits, RSF indique : « Vers deux heures du matin, des avions militaires israéliens ont largué plusieurs missiles sur la tour Al-Shawa Wa Hassri, dans le quartier de Rimal à Gaza, qui abrite des médias locaux et internationaux. Une quinzaine de journalistes et de photographes, portant la mention "TV Press", étaient alors sur le toit de l'immeuble en train de couvrir les frappes. Cinq missiles ont détruit les locaux de la télévision Al-Quds, au onzième étage. Selon la chaîne, six journalistes ont été blessés, dont quatre reporters de la chaîne Al-Quds Darwish Bulbul, Khadar Al-Zahar, Muhammad Al-Akhras et Hazem Al-Da'our et deux autres Hussein Al-Madhoun et Ibrahim Labeled, un photographe freelance de l'agence Ma'an et un journaliste de l'agence de presse palestinienne (SAFA). Khadar Al-Zahar a eu la jambe amputée. Son pronostic vital serait engagé».³

Selon la même source, durant ces attaques, des bureaux de plusieurs médias locaux et internationaux ont été touchés par la salve de missiles. Parmi eux : *Sky News Arabia*, la télévision allemande *ARD*, des chaînes de télévisions arabes *MBC* et *Abu Dhabi TV*, *Al-Arabiya*, *Reuters*, *Russia Today* et l'agence de presse *Ma'an*.

Condamnant la décision de l'État d'Israël de déclarer la bande de Gaza "zone militaire fermée", interdisant ainsi l'accès aux journalistes de la presse internationale, Reporters Sans Frontières publia un rapport dénonçant les pratiques israéliennes contre la liberté des médias à Gaza. Estimant que « l'Information avait été victime du conflit lors de l'opération Plomb Durci en 2008 et 2009 »⁴, le rapport de RSF *Israël/Gaza – Opération « Plomb durci » : le contrôle de l'Information est un objectif militaire*⁵, décrit minutieusement la situation des médias et des journalistes palestiniens pris entre les tirs israéliens et les menaces du Hamas. Le rapport s'élève contre toute pratique exercée contre la liberté de la presse. Parmi les recommandations citées dans le rapport :

¹ «A Gaza, les bombes ciblées contre les chefs du Hamas tuent aussi les civils», 20 minutes.fr, 19 novembre 2012 ; <http://www.20minutes.fr/monde/1045044-gaza-bombes-ciblees-contre-chefs-hamas-tuent-aussi-civils>

² «RSF condamne les bombardements de médias à Gaza», Reporters Sans Frontières, 18 novembre 2012, <http://fr.rsf.org/rsf-condamne-les-bombardements-de-18-11-2012,43689.html>

³ Ibid.

⁴ Ibidem.

⁵ « *Israël/Gaza – Opération « Plomb durci » : le contrôle de l'Information est un objectif militaire* », Reporters Sans Frontières, Bureau Maghreb et Moyen-Orient, Paris, février 2009 ; http://fr.rsf.org/IMG/pdf/Rapport_Gaza_janvier_2009_FR-1.pdf

Dans le même contexte, le rapport *Gaza Media Safety* publié par International Media Safety – 20 janvier 2009, décrit les défis professionnels des médias à Gaza ont été confrontés à l'offensive militaire lancée le 27 Décembre 2008 par les forces de sécurité israéliennes, contre le Hamas dans la bande de Gaza. Le rapport est basé sur des études théoriques et des entrevues téléphoniques avec les professionnels des médias qui couvrent le conflit des deux côtés de la frontière de Gaza. Lire : *Gaza Media Safety*, International Media Safety IMS, 20 January 2009 ; <http://www.i-m-s.dk/wp-content/uploads/2012/11/ims-gaza-media-safety-2009.pdf>

- Reporters Sans Frontières condamne fermement toutes les attaques israéliennes portées contre des bâtiments abritant des médias palestiniens ou étrangers. L'organisation demande à l'armée et au gouvernement israéliens de communiquer rapidement des informations détaillées sur les frappes qui ont touché ces bâtiments.
- Les Nations Unies doivent exiger de prendre part à ces investigations ainsi qu'à la rédaction de leurs conclusions. Des organisations non gouvernementales doivent également y être associées. Reporters Sans frontières exprime d'ores et déjà, son souhait de contribuer en toute indépendance à ces enquêtes.

Sur un autre plan, et plus précisément en juillet 2013, alors que le président palestinien Mahmoud Abbas a félicité l'armée égyptienne pour avoir renversé le président égyptien Mohamed Morsi, ainsi que les Frères musulmans qui sont les alliés idéologiques du Hamas et rivaux de M. Abbas¹, le partisan du Hamas Fayez Abou Shamala met en garde « *contre le complot à travers le monde qui a abattu le gouvernement démocratiquement élu de l'Égypte* » et dont les fautifs sont – comme d'habitude – les Juifs².

Essuyant un revers sans précédent depuis des décennies, causé par la chute du pouvoir des Frères musulmans en Égypte suite à la révolution égyptienne du 30 juin 2013, les institutions du Hamas et « *les deux chaînes satellitaires qui sont affiliés au mouvement - Al-Aqsa TV, qui émet depuis Gaza, et Al-Quds TV, qui émet depuis Beyrouth - ont défendu les Frères musulmans en Égypte. Ils ont retransmis en direct à partir de Rabia al-Adawiya, où les partisans du président déchu organisent des protestations. Ceci illustre la dépendance des institutions du mouvement à Gaza par rapport au mouvement mondial des Frères musulmans* »³.

Pour conclure, il est évident que le discours médiatique d'Al-Aksa TV exprime et défend de manière explicite l'idéologie du mouvement Hamas. Le cas égyptien en fait preuve. Quelques soient les réalités sur le terrain égyptien, Al-Aksa TV les traitent d'un point de vue "hamsaoui" et "anti-armée égyptienne" horrifiant et diabolisant les auteurs de la révolution du 30 juin 2013 qui mit fin au pouvoir des Frères musulmans, partenaire idéologique et stratégique du Hamas.

¹ Lucas Martin, "La chute de Morsi et le Hamas", MEDIAPART, 07 juillet 2013 ; <http://blogs.mediapart.fr/edition/le-conflit-israelo-palestinien-pour-les-nuls/article/070713/la-chute-de-morsi-et-le-hamas>

² Lucas Martin, "Chute de Morsi : un complot sioniste", MEDIAPART, 07 juillet 2013 ; <http://blogs.mediapart.fr/blog/lucas-martin/070713/chute-de-morsi-un-complot-sioniste>

³ Hazem Balousha, "Le Hamas tente de tirer les conclusions du putsch militaire en Égypte", Info-Palestine.eu-Proche-Orient.net, samedi 20 juillet 2013 ; <http://www.info-palestine.net/spip.php?article13762>



6.2.4 Al-Quds TV¹

Deuxième chaîne de télévision par satellite du Hamas, Al-Quds TV, a commencé à émettre le 11 novembre 2008, élargissant encore l'empire médiatique de ce mouvement. Selon les observateurs, la volonté du Hamas d'investir des ressources considérables dans ses médias, même dans une situation de difficultés financières, montre bien l'importance qu'il accorde à la bataille médiatique pour la conquête des cœurs et des cerveaux.²

Cette chaîne est la propriété de la société de radiotélévision Al-Quds, enregistrée à Londres. La chaîne émet à partir de deux satellites de communications arabes: le satellite égyptien Nilesat et celui interarabe Arabsat. Les émissions d'Al-Quds TV peuvent également être captées par plusieurs pays du sud de l'Europe, où vivent des communautés arabes. Les bureaux de la chaîne Al-Quds sont situés à Gaza, en Cisjordanie, à Damas et à Beyrouth. La chaîne diffuse 24 heures.³ Sur son lieu de diffusion, M. Macina précise que : *les bureaux de la chaîne Al-Quds sont situés au Liban, même s'ils prétendent diffuser « depuis le cœur de Jérusalem »*.⁴

S'engageant aux principes et à l'éthique de l'œuvre médiatique, la chaîne précise sur son site web que ses missions sont les suivantes :

- Mettre en exergue l'importance et la centralité de la Palestine et de Jérusalem
- Confirmer la justesse de la cause palestinienne
- Mieux faire comprendre la cause palestinienne aux niveaux arabe et international
- Documenter les nouvelles et l'actualité de la Palestine

Alors qu'Al-Quds TV tente de se présenter comme reflétant les opinions de tous les Palestiniens, ses thèmes, ses leaders, et certaines informations sur les médias du Hamas prouvent amplement que c'est une chaîne télévisée de plus possédée par le Hamas⁵. Sur l'identité Hamas de la nouvelle chaîne, M. Macina écrit : *« Le début des essais de diffusion de la chaîne télévisée eut droit à des annonces et à une promotion publicitaire sur les sites d'informations Internet du Hamas (site Internet de Radio al-Aqsa, journal Felesteen). Pourtant, l'identité de ceux qui se trouvaient derrière ce lancement n'a pas été clairement établie. A l'occasion du lancement de la chaîne, un message de félicitations du militant du Hamas Jamal al-Khudari fut publié le 17 mars en première page du Felesteen, le quotidien du Hamas. Un forum du Hamas soulignait que la chaîne était liée à la Fondation internationale Quds, basée au Liban et affiliée au Hamas. Le Bureau d'information de l'administration du Hamas publia une déclaration accueillant favorablement la nouvelle*

¹ <http://www.qudstv.com/>

² M. Macina, "Deuxième chaîne par satellite du Hamas, Al-Quds a commencé à émettre", Intelligence and Terrorism Information Center at the Israel Intelligence Heritage & Commemoration Center (IICC), 27 novembre 2008 ; <http://www.debriefing.org/27244.html>

³ <http://www.qudstv.com/aboutus.aspx>

⁴ M. Macina, op.cit.

⁵ Ibid.

chaîne, et l'appelant à livrer au monde les messages du peuple palestinien « basés sur les droits des Palestiniens et les principes fondamentaux ».¹



6.2.5 Al Falastiniah²

Lancée le 20 juillet 2012 et basée à Ramallah, Al Falastiniah TV est une chaîne généraliste privée, propriété de la société internationale Massar du milliardaire américano-britannique d'origine palestinienne Mounib Al Masri.

Bashar El Masri, le directeur de Massar a déclaré que Al Falastiniah TV constitue le premier investissement de Massar dans le domaine de la production audiovisuelle, soulignant que la coordination est en cours afin d'investir dans la production des séries télévisées et des films afin de promouvoir les talents des jeunes créateurs palestiniens. El Masri a ajouté : « *Nous avons commencé la construction de la première cité palestinienne moderne de Rawabi qui abritera des studios de diffusion sophistiqués non seulement pour Al Falastiniah mais aussi pour toute société œuvrant dans le secteur* ».³

Au sujet de l'orientation politique de la chaîne, le directeur général de la chaîne Maher Chalabi a déclaré que la chaîne se tiendra à pieds d'égalité de tous les palestiniens et que la chaîne n'est affiliée ni à Fath ni à Hamas précisant que la chaîne transmettra la souffrance du citoyen palestinien, en jetant la lumière sur sa vie et ses visions sans se concentrer uniquement sur la réalité politique. Quant au contenu, le responsable a ajouté que la chaîne diffusera un seul journal et des flashes infos à toutes les heures diffusés à partir des studios de la chaîne. Ceux-ci se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine : à Rawabi (cité en voie de construction), à Ramallah, Jérusalem, Gaza, Nazareth, en Syrie, en Jordanie, au Liban et au Caire.⁴

Une des deux rubriques du site web de la chaîne (consultée au 2 octobre 2013), propose un aperçu d'une dizaine de programmes diffusés par Al Falastiniah. La deuxième propose un lien non opérationnel vers la diffusion en streaming (<http://alfalstiniyah.tv/index.html>).

¹ Ibidem.

² <http://alfalstiniyah.tv/>

³ "Lancement officiel à partir de Ramallah de la nouvelle chaîne satellite Al Falastiniah", Palestine News Network, 20/07/2012, (article en arabe) ; <http://www.pnn.ps/index.php/local/20310> بالصور - اطلاق فضائية الفلسطينية رسمياً من رام الله - بير امج تتميز بمضون فلسطيني جديد

⁴ Ibid.



6.2.6 Ma'an-Mix Satellite channel¹

Média télévisé de Ma'an Network², Ma'an-Mix Satellite channel se distingue par une programmation variée et active dans tous les domaines touchant aux aspects du quotidien palestinien.

Cette chaîne généraliste offre à ses téléspectateurs des programmes attractifs. Une perspective sociopolitique de la société palestinienne est assurée à travers le magazine quotidien « Palestine this Evening ». De son côté, « Mock Court Program » produit en coopération avec Palestinian Justice Enhancement Program (PJEP), est une série de 13 épisodes, consistant à fournir aux téléspectateurs, à partir d'une salle de justice télévisuelle, des informations de qualité sur le système juridique en Cisjordanie.

Son programme « New Star » est la première émission palestinienne en quête de jeunes chanteurs talentueux en Cisjordanie, à Gaza et en Israël. Depuis le lancement de New Star en 2010, l'émission a réussi à attirer l'audience palestinienne à travers la région et à l'étranger. De façon générale, les émissions de Ma'an Mix TV se caractérisent par leurs idées attrayantes.³

En effet, considérant que les stations de télévision locales en Palestine sont sous menace accrue due aux licences coûteuses et à l'intérêt croissant pour la télévision par satellite ; que la technologie UHF (fréquence de télévision qui peut être reçue par des simples antennes) - pertinente pour les stations de télévision locales – devient de plus en plus faible ; et que l'impact en Cisjordanie et à Gaza a été significatif, Ma'an Network a décidé de changer la donne en développant son média télévisé Ma'an-Mix TV.

Estimant que l'audience palestinienne est devenue moins connectée aux nouvelles locales étant donnée qu'elle s'attache de plus en plus aux grandes chaînes satellitaires d'information en continue, Ma'an -Mix Satellite Channel tente à travers son journal quotidien de surmonter cet obstacle et de former un contrepoids luttant contre la diminution de l'intérêt pour les nouvelles locales non seulement en Palestine mais également dans toute la région.

En tant qu'institution médiatique locale capable de fournir des reportages de Gaza et de la Cisjordanie, le réseau Ma'an dévoile des histoires qui, autrement, resteraient indicibles.

Le journal quotidien du réseau Ma'an, relié directement à Gaza, diffuse des nouvelles à la minute près à partir de cette région possédant des outils médiatiques limités. Les studios du réseau Ma'an en Cisjordanie et à Gaza, disposent des capacités technologiques nécessaires pour la transmission instantanée des événements aux téléspectateurs locaux et internationaux.

¹ Outre son siège basé à Bethléem, le réseau Ma'an a des bureaux régionaux à Ramallah, Naplouse et Gaza. L'organisation travaille en partenariat avec 8 stations de télévision et 12 stations de radio locales assurant des programmes atteignant un large public local ; <http://www.maannet.org/modules/publisher/item.php?itemid=19>

² <http://www.maannet.org/modules/publisher/item.php?itemid=1>

³ <http://www.maannet.org/modules/publisher/item.php?itemid=19>

Grâce à diffusion satellitaire, Ma'an-Mix Satellite Channel atteint l'ensemble du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et le Sud de l'Europe. Du Maroc à Dubaï, la chaîne est reçue dans 29 pays à travers le monde arabe.

La profonde compréhension des besoins des téléspectateurs palestiniens et arabes garantie à la chaîne une audience régionale fidèle, et lui permet de devenir un acteur médiatique important sur la scène télévisuelle palestinienne.



6.2.7 Falasten Al Youm (Palestine Today)¹

Falasten Al Youm est une chaîne satellitaire palestinienne licenciée à Londres appartenant à des hommes d'affaires arabes et des professionnels des médias arabes et palestiniens. La chaîne diffuse 24 heures. Sa programmation est axée principalement sur la cause palestinienne avec ses différentes dimensions nationale, arabe, islamique et humaine.

La chaîne est accessible en streaming au <http://paltoday.tv/index.php?act=page&id=3>. La diffusion de la chaîne est aussi accessible au <http://liveislam.info/ar/watch/paltoday.html> comme sur centraltv.fr² et également via le portail habbabi.com³ assurant la diffusion en streaming pour une centaine de chaînes arabes de catégories différentes : chaînes d'information en continu, chaînes généralistes, religieuses, culturelles, etc.



6.2.8 AlKitab TV⁴

Al Kitab ou (le livre) est une chaîne satellitaire qui se présente, d'après sa page web, comme étant une chaîne éducative, culturelle et sociale s'adressant principalement au peuple palestinien où qu'il se trouve et aux nations arabe et islamique. Toutefois, le cachet religieux, apparaissant déjà à travers le nom de la chaîne Al Kitab ou le Livre, est expressif. La chaîne est basée à Gaza.

➤ Mission

¹ <http://paltoday.tv/>

² <http://www.centraltv.fr/palestine-television/palitoday-tv>

³ http://habbabi.com/palestine_today_live.aspx

⁴ www.alkitab.ps

- Contribuer au développement social sur tous les plans
- Élever le niveau culturel et éducatif
- Jeter la lumière sur les origines historiques de la cause palestinienne afin qu'elle redevienne vivace dans les cœurs des Arabes, des Palestiniens et des musulmans.

La programmation de la chaîne propose outre les documentaires, un journal télévisé, un talk show principal « Men El Akher » et 17 émissions à cachet culturel, social et éducatif.¹ La chaîne assure une diffusion en streaming sur son site web.



6.2.9 Hona Al-Quds² (Ici Jérusalem)

Sans mention de la date de son lancement ni de son lieu de diffusion, la chaîne Hona Al-Quds définit sa mission comme suit : la sensibilisation aux valeurs que représente Jérusalem afin de créer un intérêt populaire palestinien, arabe, islamique et mondial susceptible de paver le terrain pour la libération de la ville.

La programmation de la chaîne est composée d'une variété de programmes culturels, religieux et historiques³.

Dans le but de sensibiliser le public à la cause de Jérusalem, la chaîne a en effet décidé, en 2013, de lancer le prix Bab Shams ou (la porte soleil) pour la victoire de Jérusalem⁴, en mémoire de l'épopée du village portant le même nom. Ce concours s'adresse aux personnes ayant une idée innovante : documentaire, roman, poème, photo, émission radio ou télé, bande dessinée, etc. relatant l'histoire de Jérusalem et/ou celle de Bab Shams.

¹ <http://www.alkitab.ps/arabic/?Action=Dept&ID=1>

² <http://www.honaalquds.tv/hona/index.php>

³ <http://www.honaalquds.tv/hona/program.php>

⁴ <http://babshams.com/files/bab.jpg>



6.2.10 Nablus TV¹

Nablus TV est la première télévision locale ayant vu le jour en Palestine. L'idée surgit lors des célébrations du jubilé de diamant de l'Université nationale de Naplouse en 1992. Les étudiants du département des électroniques réussirent alors la diffusion expérimentale. En raison des conditions de l'occupation, le projet vit le jour le 8/5/1994 et fut considéré comme un acquis sur le plan local offrant à la ville de Naplouse et au territoire palestinien la première chaîne de télévision locale.

Actuellement, la chaîne couvre la plupart du gouvernorat de Naplouse et une partie des gouvernorats avoisinants. Vu la nature géographique de la ville de Naplouse et étant donné que les sommets des montagnes font partie de la zone C (contrôlée par les autorités israéliennes), l'élargissement de la diffusion de Nablus TV connaît un important retard.²

Nablus TV diffuse 17 heures par jour, de 8 :00 h à 1 :00 Am. La chaîne a joué un rôle pionnier dans la société locale, lors qu'elle lança en coopération avec les institutions nationales et islamiques, une campagne pour la collecte de dons en faveur des victimes de la guère en Bosnie Herzégovine en 1995. Une autre campagne fut menée quelques années plus tard en faveur des enfants irakiens, et ce en coopération avec l'institution de la Croix Rouge palestinienne. Depuis son lancement, la chaîne transmet en direct toutes les cérémonies de graduation des étudiants de l'Université nationale de Naplouse.

La télévision connut d'importants dégâts au cours de l'Intifada Al-Aqsa qui débuta fin 2000. En 2002, en raison de l'invasion israélienne de la ville, la transmission fut suspendue du 3 au 26 avril, jusqu'à ce que les équipes techniques parviennent à rétablir les équipements affectés.

Le 7 février 2001, les forces de l'occupation israélienne ont bombardé les stations de renforcement de la diffusion de Nablus TV causant leur destruction totale.

Toutefois, la chaîne a joué un rôle médiatique et social pionnier lors du blocus imposé à la ville 2002-2004. Elle constituait la seule source pour les informations locales et quasiment le seul moyen de communication entre les citoyens et les différentes institutions civiles et les ONG, ce qui avait garanti à la chaîne une crédibilité reconnue de la part des citoyens et des différentes institutions locales et étrangères opérant en Palestine.

Le 3 juillet 2006, lors d'un raid menée contre Naplouse, l'armée israélienne a envahit le siège de la chaîne, détenant les employés et suspendant la transmission pendant dix heures.³ Plusieurs vidéos sur YouTube illustrent les différentes invasions menées par les forces

¹ <http://www.nablustv.net/>

² Ibid.

³ <http://www.nablustv.net/internal.asp?page=one&cat=48>

Voir également: Committee to Protect Journalists : "Israeli army detains TV director, attacks journalists during Nablus raid", The electronic intifada, 28 February 2007; <http://electronicintifada.net/content/israeli-army-detains-tv-director-attacks-journalists-during-nablus-raid/3147>

israéliennes contre la ville de Naplouse. Parmi ces vidéos figure celle filmée par Nablus TV et intitulée : Invasion, July 19 2006, Nablus TV.¹ Enfin, le site web de la chaîne assure une variété de nouvelles politique, sociale et économique locales et étrangères, ainsi qu'un bon nombre de vidéos en ligne.



6.2.11 AlFajr TV²

Basée à Tulkarem, la chaîne AlFajr TV est une chaîne généraliste privée disposant d'une licence de diffusion de la part du ministère de l'Information depuis 1998.³ Aucune information n'est disponible sur les propriétaires de cette télévision.

Les programmes de la chaîne accordent, à l'instar de toutes les télévisions palestiniennes, une place importante à l'actualité politique. La chaîne offre aussi des programmes se focalisant sur les jeunes, les femmes, le patrimoine et l'histoire palestinienne et vise à contribuer au développement social et médiatique en Palestine.

Le site web de la chaîne propose une couverture quotidienne de l'actualité de Tulkarem et des différentes régions palestiniennes. Une gamme d'informations sur les différents domaines politique, économique, social et artistique figure sur également sur le site. La diffusion en streaming d'Al Fajr TV est accessible au <http://www.alfajertv.com/live/>.

6.2.12 Liste des chaînes locales en Palestine

Les chaînes locales répertoriées dans le tableau suivant figurent sur la liste qui nous a été fournie par le ministère de l'Information en février 2013. 9 chaînes locales sont opérationnelles selon cette liste officielle. Néanmoins, il est fort possible que la liste officielle ne soit pas exhaustive étant donné que certains chercheurs estiment qu'il existe 25 chaînes locales opérationnelles en Palestine⁴, mais sans les dénombrer. Pour ce, il semble plus pertinent de faire état des chaînes locales conformément aux sources et documents officiels.

¹ <http://www.youtube.com/watch?v=b54yjibafZ0>

² <http://www.alfajertv.com/>

³ <https://www.facebook.com/fajertv/info>

⁴ Hanadi Masoud, "TV Market in Palestine", op.cit.
<http://www.euromediaudiovisuel.net/Files/2013/10/01/1380639600473.pdf>

	Nom de la chaîne	Catégorie	Lieu de diffusion
1	Amwaj	Généraliste	Ramallah
2	Al Salam	Généraliste	Tulkarem
3	Jénine Centrale	Généraliste	Jénine
4	Farah TV	Généraliste	Jénine
5	Jama TV	Généraliste	Naplouse
6	Nablus TV	Généraliste	Naplouse
7	AQTV	Éducation	Ramallah
8	Amal TV	Généraliste	Hébron
9	Qalqilia TV	Généraliste	Qalqilia

Source : Liste des chaînes licenciées en Palestine, Ministère de l'Information, Ramallah, Février 2013

6.2.13 Liste des chaînes satellitaires palestiniennes

Le répertoire des chaînes satellitaires palestiniennes compte 17 chaînes dont 4 diffusant de l'étranger (trois à partir d'Égypte et une à partir de Londres). Le tableau suivant énumère les chaînes satellites palestiniennes et leur lieu de diffusion.

	Nom de la chaîne	Catégorie	Lieu de diffusion
1	PSC Palestinian Satellite Channel	Généraliste	Ramallah
2	Ma'an Mix Satellite Channel	Généraliste	Ramallah
3	Al Falstiniah TV	Généraliste	Ramallah
4	Palestine Al Yawm	Infos	Londres
5	Alaqa TV	Infos	Gaza
6	Wattan TV	Infos	Ramallah
7	Al Fajr Al Jadid TV	Généraliste	Tulkarem
8	UNRWA TV	Charité	Gaza
9	Palestine Live	Infos	Gaza
10	Al-Awdah	Généraliste	Ramallah
11	Al Kitab TV	Éducation	Gaza
12	Al-QudsTV	Infos	Gaza
13	Al-Najah satellite channel	Éducation	Naplouse
14	Hona Al-Quds	Généraliste	Gaza
15	4Shbab TV 1	Religion	Égypte
16	4Shbab TV Quran	Religion	Égypte
17	4Shbab TV 2	Religion	Égypte

Source : Euromed Audiovisuel III ; Lyngsat.com/

7. LA MESURE DE L'AUDIENCE DES CHAINES DE TELEVISION

Le problème du chercheur confronté à l'étude du marché audiovisuel palestinien est l'absence d'instrument de mesure de l'audience et de la diffusion des chaînes de télévisions en particulier, et des médias en général en Palestine.

Malgré le rythme de développement rapide des chaînes de télévision satellitaires ou locales, et la mobilisation des radios, télévisions, journaux et Internet des deux camps Fath et Hamas, les institutions tel que le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), assurant des données fiables dans les différents secteurs, ne traitent que les équipements de ménages dans ses recherches en matière de médias et ignorent les questions d'audience. Ses chiffres les plus récents (*Information and Communications Technology Statistics in the Palestinian Territory, 2011*)¹, sont par ailleurs basés sur des données récoltées en 2006 et n'abordent point la mesure de l'audience.

Dans ce contexte, Jean-Francois Legrain² écrit : « *Les données fournies par certains sondeurs, comme le Palestinian Center for Policy and Survey Research (PSR)*³ *de Ramallah ou le Jerusalem Media and Communication Centre (JMCC)*⁴, *ont l'avantage d'être régulièrement mises à jour. Mais il est difficile de leur porter crédit. En l'absence de données indépendantes sur la diffusion et l'audience des médias, en effet, un sondeur, aussi honnête soit-il, est incapable d'appliquer les règles de redressement des distorsions "naturelles" des réponses données à ses questions, règles d'autant plus nécessaires quand on sait combien il peut être risqué en Cisjordanie d'avouer aujourd'hui à un sondeur regarder al-Aqsa TV de Hamas ou Palestine TV de l'Autorité de Ramallah depuis Gaza* ».

Cependant, l'ampleur de la place qu'occupe la télévision, et tout spécialement la télévision satellitaire, dans la sphère des médias en Palestine ne peut être négligée. Ipsos Media CT Jordan a commencé sa première étude d'analyse des médias en septembre 2012 et qui vise à analyser, comprendre et mesurer les habitudes de consommations des médias pour les Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza.⁵

Dans cette étude, Ipsos a interviewé 2200 citoyens palestiniens âgés de 15 ans et plus durant le mois de septembre 2012. Le nombre total des personnes interrogées a été formaté pour représenter les Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza) et faire état de la distribution géographique à travers les villes palestiniennes, urbaines et rurales.⁶

Les résultats de cette étude se rapportant à la télévision ont été publiés par le journal Al Ghad.⁷ Sans mention de données sur les mesures d'audience des différentes chaînes palestiniennes, l'article précise que l'étude menée par Ipsos indique que la télévision

¹ http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_pcbs/PressRelease/HouseholdICT2011_E.pdf

² Jean-Francois Legrain, Hamas versus Fatah : la guerre des medias, CNRS ; http://iremam.cnrs.fr/legrain/fath_versus_hamas.htm

³ <http://www.pcpsr.org/>

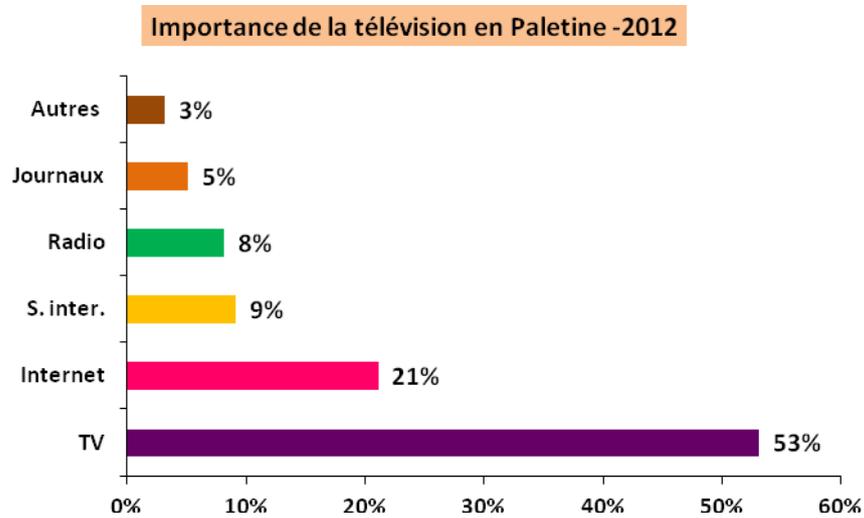
⁴ <http://www.jmcc.org/>

⁵ Amjad Tadros, "Ipsos MediaCT launches its first national media analysis study in Palestine which analyzes digital media & new technology trends", 10/21/2012; http://mediame.com/news/announcement/ipsos_mediact_launches_its_first_national_media_analysis_study_palestine_which_analyzes_digital_media_new_tech

⁶ Ibid.

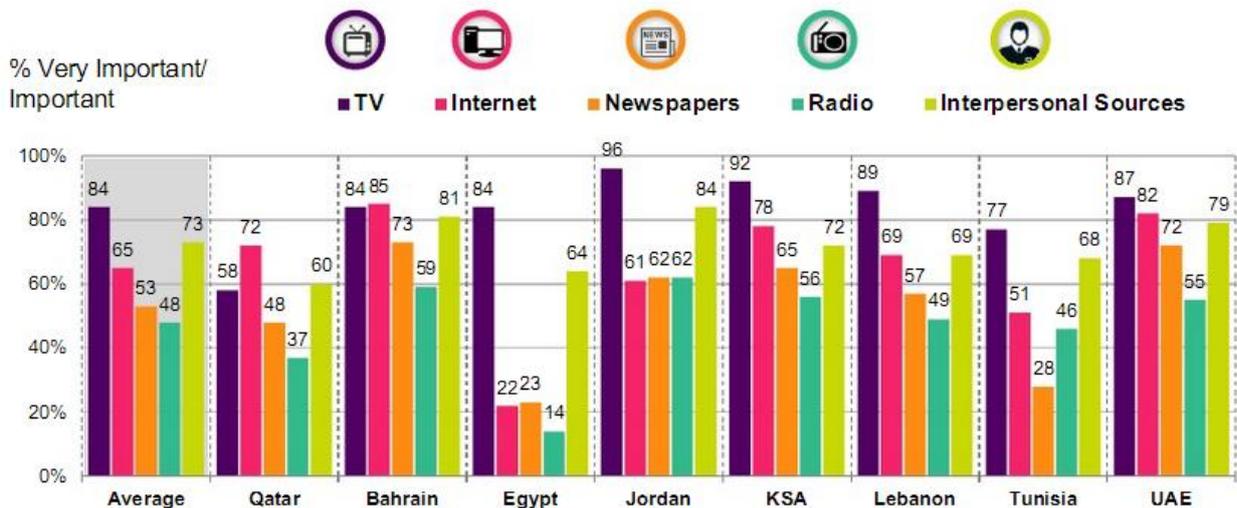
⁷ "Ipsos: 73% des utilisateurs palestiniens d'Internet sont présents sur les réseaux sociaux ", (article en arabe), Al-Ghad, 03/03/2013 ; <http://www.alghad.com/index.php/article/610840.html>

constitue le média le plus populaire en Palestine et que 83% des palestiniens la regardent quotidiennement. Les résultats précisent également que la télévision est la source d'informations la plus fiable et crédible pour 53% des Palestiniens, suivie par Internet 21%, les sources interpersonnelles 9%, radios 8%, quotidiens 5% et autres sources 3%.



Source : Ipsos cité dans Al-Ghad, op.cit

Bien que la Palestine n'a pas été intégrée dans l'étude Media Use in the Middle East: An Eight-Nation Survey - NU-Q, interviewant 1250 personnes âgées de 18 ans et plus de chacun des pays concernés (Arabie-Saoudite, Égypte, Bahreïn, Jordanie, EAU, Liban, Tunisie, et Qatar), la télévision a également constituée la principale source d'informations pour les citoyens de sept des huit pays couvert par le questionnaire. Celui-ci a été effectué durant la période allant de décembre 2012 à avril 2013.



Source: Media Use in the Middle East - An Eight-Nation Survey, Northwestern University in Qatar, April 2013; <http://fr.scribd.com/doc/137906439/Media-Use-in-the-Middle-East-An-Eight-Nation-Survey-NU-Q>

8. LE MARCHÉ PUBLICITAIRE

Du fait de la situation politique et des contraintes imposées par Israël, l'économie palestinienne n'a pas atteint son potentiel optimal de croissance. Le rapport *Investir en Palestine -2013* estime qu'une fois la stabilité acquise, la croissance des différents secteurs devrait être considérable si l'on tient compte de la situation économique qui prévalait pendant les processus de paix dans les années 1990, ou au développement économique en Cisjordanie entre 2008 et 2011. L'activité économique, dans tous les secteurs, a rapidement réagi à l'amélioration sécuritaire au cours de ces périodes (+10% de croissance du PIB).¹

De son côté, *Arab Media Outlook 2011-2015*² souligne, que La recrudescence économique ne s'est toutefois pas encore nécessairement traduite en une croissance élevée pour le secteur de la publicité dans le pays. Vu le peu d'informations disponibles sur le marché de la publicité en Palestine, et dans le but de fournir des prévisions du total des dépenses publicitaires et répartir les plateformes en Palestine, Arab Media Outlook a eu recours aux données récoltées à travers les entrevues avec les principaux acteurs des secteurs audiovisuel et médiatique et a inclut des preuves de recherches secondaires.

Alors qu'en 2010, les dépenses publicitaires ont augmenté de 9%, celles de 2011 n'ont augmenté que de 6% (une tendance distincte sur la scène publicitaire à travers la région arabe). Toutefois, l'avenir semble être plus encourageant avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de dépenses publicitaires estimé à environ 12% durant la période de 2012 à 2015³ ; prévisions dépendant largement de la situation économique dans le pays. Selon Arab Media Outlook, il est prévu que le total des dépenses publicitaires atteigne 6.9 million USD en 2015.

8.1 Le marché publicitaire de la télévision

Les estimations d'Arab Media Outlook suggèrent que la télévision a représenté près de 36% du total des dépenses publicitaires de 2011. Le rapport prévoit la croissance de la part de la télévision dans le total des dépenses publicitaires au cours de l'année 2011 et les années suivantes pour atteindre 2.7 millions USD en 2015.

Comme nous l'avons montré, la Palestine dispose d'un bon nombre de chaînes terrestres et satellitaires, dont la majorité sont des chaînes privées. Les revenus de ces chaînes proviennent largement des partis politiques (pour celles affiliées) et des dons et subventions octroyés par les organisations internationales comme l'UNESCO, ou les organisations non gouvernementales opérant en Palestine. Wattan TV constitue l'exemple d'une chaîne privée non-affiliée à aucun parti politique. La chaîne se concentre sur le contenu local incluant les nouvelles, talk-shows et débats. L'opérateur public de radiodiffusion n'est autre que la Palestinian Broadcasting Corporation (PBC) dont les fonds et revenus dépendent largement des montants qui lui sont attribués par l'Autorité palestinienne.

¹ *Investir en Palestine 2013*, Paltrade- Palestinian Trade center, Ramallah- Gaza, 2013 ; <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/388135>

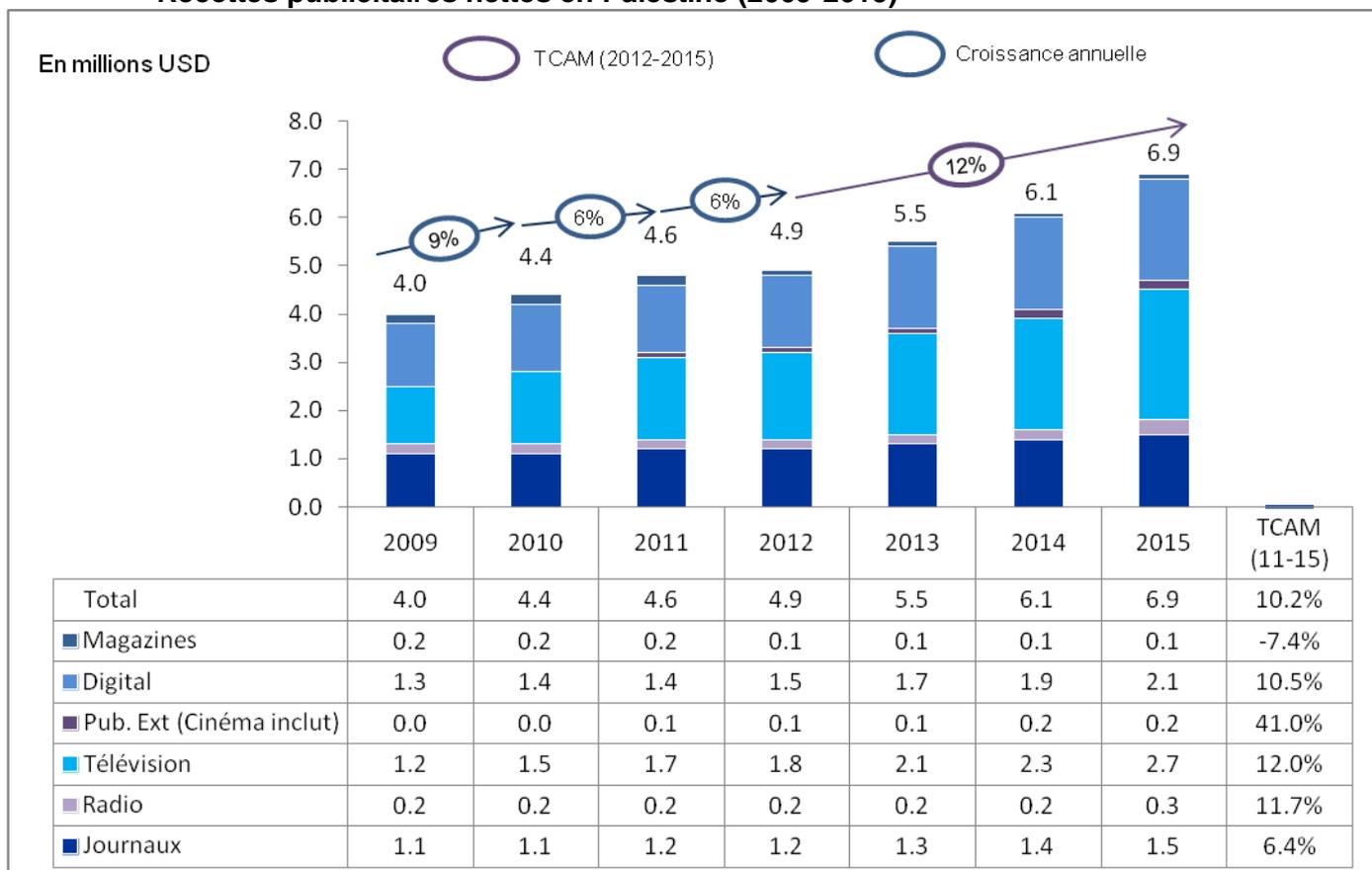
Ce document est la traduction en français du document "Doing business in Palestine" enrichi d'informations spécifiques pour les entreprises françaises.

² *Arab Media Outlook 2011-2015 – Arab Media Exposure and Transition, Forecasts and analysis of Traditional and Digital Media in The Arab World*, 4th edition, Dubaï Press Club, UAE, 2012; <http://www.arabmediaforum.ae/userfiles/EnglishAMO.pdf>

³ Deloitte analysis citée dans *Arab Media Outlook 2011-2015*.

Demeurant ainsi, Arab Media Outlook prévoit une croissance des dépenses publicitaires télévisuelles pour atteindre un taux de croissance annuel moyen de 12% de 2011 à 2015, tant que la reconstruction du pays se poursuive et que l'économie évolue.

- **Recettes publicitaires nettes en Palestine (2009-2015)**



Source: Arab Media Outlook 2011-2015, p.201

8.2 La publicité radiophonique

La radio est un important contributeur au total des dépenses publicitaires avec une part de 31% du total de ces dépenses en 2011. Selon les prévisions d'Arab Media Outlook, la part de la radio restera relativement basse durant la période de projection allant jusqu'en 2015.

Dans ce contexte, il est important de signaler que la Palestine dispose du troisième plus grand nombre de stations de radio FM dans la région arabe avec plusieurs radios privées opérant à partir de la Cisjordanie et de Gaza et principalement affiliées à des partis politiques. Selon les données qui nous ont été fournies par le Ministère de l'Information à Ramallah, il existe 41 stations de radios privées en Palestine¹.

La PBC opère la radio Voice of Palestine. De son côté, Hamas possède sa propre station *Izaat Sawt Alaqsa* (Voice of Al Aqsa) lancée en juin 2003. Une autre radio privée a vu le jour en 2010, il s'agit de *Nisaa 96FM* (Women 96 FM) non-affiliée politiquement et visant au renforcement du statut de la femme dans la région.

¹ Liste des stations de radio licenciées, document non-publié, Ministère palestinien de l'Information, Ramallah, février 2013.

Selon Arab Media Outlook, la publicité radiophonique atteindra un TCAM de 10.5% durant la période de projection de 2011 à 2015.

8.3 Presse écrite

La presse écrite a représenté environ 29% du total des dépenses publicitaires de 2011. Les journaux constituent 86% du total des dépenses publicitaires imprimées. Ceci n'est pas surprenant étant donné le haut niveau d'alphabétisation et par conséquent une propension plus élevée tendant à lire les nouvelles à partir des plateformes imprimées.

La Palestine occupe la 146^e place parmi 179 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse 2013¹, reflétant ainsi les conditions sévères dans lesquelles les journalistes travaillent actuellement dans le pays.

La presse palestinienne compte quatre quotidiens et un bon nombre d'hebdomadaires publiés à partir de la Cisjordanie et de Gaza.

Arab Media Outlook prévoit une croissance de la publicité de la presse écrite pour atteindre un TCAM de 6% durant la période de projections de 2011 à 2015. Il est prévu qu'au cours de la même période, les magazines atteignent un taux de TCAM plus élevé enregistrant 12%. Le rapport souligne que ce cas est différent par rapport au reste de la région où la part relative des plateformes imprimées dans le total des dépenses publicitaires a décliné mais reflète tout de même la force de l'industrie de la presse dans le pays.

8.4 Publicité numérique

Les recettes de la publicité numérique enregistrent une part de 4% du total des recettes publicitaires du marché palestinien. Cependant, les estimations d'*Arab Media Outlook* suggèrent une progression du marché publicitaire numérique pour atteindre environ 5% du total des recettes publicitaires en 2015. Le rapport prévoit également la croissance des dépenses publicitaires numériques pour enregistrer un TCAM de 41% de 2011 à 2015.

Nous estimons que qu'une telle progression pourrait être conduite par l'assimilation des larges bandes des mobiles, l'intense usage de l'internet et de celui du secteur médiatique en Palestine.

8.5 Publicité cinématographique et de l'extérieur

L'absence d'une infrastructure de l'industrie cinématographique en Palestine se reflète intensément sur les dépenses publicitaires du secteur.

Arab Media Outlook estimant la part du cinéma et de la publicité de l'extérieur à 0.1% en 2013, prévoit un taux de TCAM de -7.4% durant la période de projection allant de 2011 à 2015.

¹ Classement mondial de la liberté de la presse 2013, Reporters sans frontières, Paris, 2013 ; http://fr.rsf.org/IMG/pdf/classement_2013_fr_bd.pdf

9. LES SERVICES AUDIOVISUELS A LA DEMANDE ET LES SITES DE PARTAGE VIDEO

9.1 Services audiovisuels à la demande en ligne

Le radiodiffuseur public Palestine TV offre un service de télévision de rattrapage en ligne. Le site web de la chaîne <http://www.pbc.ps/> offre des vidéos gratuites de ses différents programmes et des nouvelles en streaming. On y trouve aussi des liens vers tous les programmes de la chaîne.

De son côté, Aksa TV assure un lien vers le streaming à partir de son site web <http://aqsatv.ps/>.

Al-Quds TV est disponible en streaming au <http://www.qudstv.com/LiveFeed.aspx>, la chaîne assure également des vidéos gratuites de ses différents programmes.

La plupart des radiodiffuseurs palestiniens offrent des formes de live streaming sur leur portail. Cependant, l'option payante des VOD n'est toujours pas en vigueur à partir de ces chaînes. Les options payantes sont accessibles via des portails arabes.

Istikana¹, un des portails majeurs des services audiovisuels à la demande dans la région, permet aux téléinternautes palestiniens et arabes d'accéder à un trésor audiovisuel d'archives de films et de téléseries égyptiennes, syriennes, jordaniennes et arabes.²

9.2 Les sites de partage vidéo

Le développement des réseaux large bande représente également une opportunité pour les plates-formes de partage vidéo, financées par la publicité.

En mars 2011, Google Arabia a annoncé le lancement de formules géo-localisées dans 8 pays arabes : Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc, Arabie saoudite, Tunisie et Yémen. Une version palestinienne, Google.com.ps, assure les recherches en arabe et en anglais.

Le 30 avril 2012 Google et YouTube au Proche Orient et en Afrique ont annoncé l'arrivée de la « *Home Page ad* » sur YouTube. La plus grande plate-forme mondiale de divertissement dans la région MENA, YouTube offre ainsi un *ad space* sur la page d'accueil.

Avec plus que 6.2 millions d'impressions quotidiennes en ligne en provenance d'Arabie Saoudite, des Émirats Arabes Unis, d'Égypte et du Maroc et environ 5.2 millions d'impressions quotidiennes sur mobile, ceci aurait un impact gigantesque sur le plan médias *media planning*. Sur son blog, Google Arabia a annoncé en octobre 2012 un programme visant à « arabiser Internet » en collaboration avec le monde universitaire. En vue de compenser la domination de l'anglais sur l'Internet et la tendance des utilisateurs arabes d'Internet à écrire en anglais, Google a créé un outil qui permet de transcrire l'Arabazi (l'arabe écrit en caractères romains) en caractères arabes traditionnels.³

¹ <http://www.istikana.com/>

² Grâce à un accord conclu entre Istikana et Arab Radio & Television (ART), l'un des plus importants détenteurs d'archives de films dans la région, la plateforme de VOD Istikana déploie plus de 4000 heures d'archives audiovisuelles. Alors que les services audiovisuels en ligne offerts par Istikana sont actuellement gratuits, la compagnie envisage d'adopter un modèle d'accès payant en général.

³ Google Arabia blog, 5 décembre 2012; <http://google-arabia.blogspot.fr/>

9.3 Les chaînes de marques des diffuseurs palestiniens sur les chaînes de partage vidéo

En complément de leur propre site web, certaines chaînes palestiniennes (à l'instar de nombre de chaînes européennes) utilisent les possibilités offertes par les « chaînes de marque » (*branded channels*) sur les plates-formes de partage vidéo telles que YouTube et Dailymotion.

La télévision éducative AQTV est membre de You Tube depuis le 28 janvier 2012. En date du 06/10/2013, le nombre d'abonnés est de 461 abonnés et son contenu enregistre 358 659 vues.¹

Aksa TV, pourtant membre de You Tube depuis le 3 janvier 2008, enregistrent moins d'abonnés et moins de vue que ceux d'AQTV. Au 06/10/2013, le nombre d'abonnés est de 116 abonnés, représentant 55 923 vues. Membre depuis le 31 juillet 2012, Qods TV sur YouTube compte 42 abonnés et 15 188 vues. A la même date, Wattan TV, une des chaînes les plus populaires en Palestine et membre de YouTube depuis le 6 mars 2011 n'enregistre curieusement que 50 abonnés et 87 343 vues. La page YouTube de l'Agence de Presse Wattan (à laquelle est liée Wattan TV) est plus active sur YouTube et ce étant donné qu'elle enregistre 1835 abonnés et 1 358 104 vues.²

Palestinian Media Watch³ est un institut de recherches médiatiques israélien étudiant la société palestinienne et ses tendances à partir d'un large éventail de perspectives. Sa page Palwatch sur YouTube créée depuis le 16 octobre 2008, enregistre en octobre 2013 un nombre d'abonnés s'élevant à 4201, et un nombre de vues de 1 697 462.⁴

¹ <http://www.youtube.com/user/Alqudsedutvchannel/about>

² <http://www.youtube.com/user/WattanNews/about>

³ Fondé en 1996, Palestinian Media Watch concentre la majorité de ses études sur l'idéologie du leadership, l'éducation, les sermons religieux, les publications politique, sociale et culturelles. PMM étudie également les messages envoyés par les leaders de l'Autorité palestinienne, du Fath et du Hamas à la population palestinienne via les multiples institutions et organismes qu'ils contrôlent. L'institut utilise des indicateurs spéciaux pour déterminer si l'Autorité palestinienne préparait sa population à la paix ou à une confrontation prolongée avec Israël. Voir : <http://www.palwatch.org/>

⁴ <http://www.youtube.com/user/palwatch/about>

9.4 L'audience des sites de vidéo en ligne en Palestine

Alors que le rapport *ICT Adoption et perspectives des TIC dans la région des États Arabes 2012*¹, l'ITU propose un tableau des 20 sites les plus visités dans tous les pays arabes, sauf en Palestine. Le rapport élabore ces tableaux en se basant sur les résultats des classements élaboré par Alexa.²

Afin de fournir une vue d'ensemble sur le monde de l'internet en Palestine, nous avons élaboré le tableau suivant conformément au classement effectué par Alexa. Le tableau fait état des vingt portails web les plus visités par les internautes de Palestine. Bien que, dans la région des États arabes, l'adoption de contenus en ligne en langue arabe reste à la traîne par rapport à celle des contenus offerts par des sites web mondiaux comme Facebook, Google et YouTube, le tableau fait état de portails régionaux locaux novateurs comme alwatanvoice.com, et maanews.net: des sites d'informations en ligne qui occupent les première et troisième places des sites les plus visités par les internautes palestiniens.

➤ Classement des 20 sites les plus populaires en Palestine (au 06 octobre 2013)

Rang	Site web	Utilisateurs visés	Langue du site par défaut*	Description
1	alwatanvoice.com	Régionaux	Arabe	Site d'informations en ligne
2	Facebook.com	Monde entier	Anglais	Réseau social en ligne
3	maanews.net	Régionaux	Arabe - Anglais	Site d'informations en ligne
4	google.ps	Monde entier	Arabe	Site de recherche mondial
5	youtube.com	Monde entier	Anglais	Site de partage et de diffusion de vidéos
6	google.com	Monde entier	Anglais	Site de recherche mondial
7	panet.co.il	Monde entier	Arabe	Services divers en ligne
8	shobiddak.com	Locaux	Arabe	Site d'annonces en ligne
9	alfajertv.com	Régionaux	Arabe	Site de partage et de diffusion de vidéos
10	blogspot.com	Monde entier	Anglais	Blogage en ligne
11	live.com	Monde entier	Anglais	Site de services de courrier électronique
12	palweather.ps	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
13	kooora.com	Régionaux	Arabe	Sports
14	yahoo.com	Monde entier	Anglais	Services divers en ligne
15	hihi2.com	Régionaux	Arabe	Site d'informations sportives en ligne
16	g9g.com	Monde entier	Arabe	Site de jeux en ligne
17	twitter.com	Monde entier	Anglais	Réseau social en ligne
18	irarab.com	Régionaux	Arabe	Site d'informations en ligne
19	El-wlid.com	Locaux	Arabe	Site de forums en ligne
20	wikipedia.org	Monde entier	Arabe	Site de recherche

Note: * La langue par défaut est la langue qui apparaît en premier lors de l'ouverture du site web.

Source : <http://www.alexacom/topsites/countries/PS>

¹ Adoption et perspectives des TIC dans la région des États arabes 2012, Sommet connecter le Monde Arabe 2012, Union Internationale des Télécommunications (UIT) ; <http://www.itu.int/pub/D-IND-AR-2012>

² Alexa est un site (filiale de Amazon inc.) qui produit des classements internationaux et par pays de la fréquentation des sites Internet. La fiabilité de ces mesures fait l'objet de contestations par les spécialistes de la mesure d'audience sur Internet, car elle repose sur une méthodologie moins élaborée que celles des services payants de mesure d'audience (du type de ceux proposés par Comscore, Nielsen, Médiamétrie). Dans les situations où des mesures non sophistiquées ne sont pas disponibles, Alexa est cependant reconnu comme un indicateur utile. Pour un classement plus complet et mis à jour, voir <http://www.alexacom/topsites/countries/PS>.

Sur ces vingt sites mentionnés ci-dessus, plusieurs sites contiennent un volume important de vidéos :

- des sites de réseau social et de partage de vidéo : Facebook.com (US), Youtube.com (US), google.com.ps, (PS)
- site d'informations alwatanvoice.com (PS), sans mention de son propriétaire. Ce site est considéré comme une source centrale d'informations et de nouvelles sur la Palestine.
- site d'informations <http://maannews.net/arb/> en arabe et sa version anglaise <http://maannews.net/eng/> permettant aux lecteurs de réagir et de poster instantanément leurs commentaires sur les développements locaux et régionaux. Le site appartient au réseau Ma'an, une institution médiatique à but non-lucratif fondée en 2002 et visant à renforcer les médias indépendants en Palestine.

9.5 Facebook, Twitter et LinkedIn

9.5.1 Facebook

Début mars 2013, Ipsos Jordanie déclare que 98% des utilisateurs internet en Palestine utilisent Facebook et que 10% seulement utilisent Twitter.¹

Selon *Madar Research Development*, au 6 septembre 2012, la Palestine occupait le 81^e rang dans le classement mondial du taux de la pénétration de Facebook par rapport à la population avec 1, 012,980 d'utilisateurs.

L'Égypte a occupé la première place parmi les pays arabes et le 21^{ème} rang mondial dans le classement des utilisateurs Facebook avec un taux de pénétration de 9.83% dans 6 mois. L'Arabie Saoudite s'est placée en deuxième position avec 5.24 millions d'utilisateurs suivie par le Maroc en troisième position avec 4.72 millions.

Notons qu'au 6 septembre 2012, le nombre d'utilisateurs arabes de Facebook a atteint 46, 422, 540 soit environ 5% du taux des utilisateurs au niveau mondial.²

Usage Facebook dans la région arabe (par nombre d'utilisateurs)				
Au 6 Septembre 2012				
Rang mondial	Pays	Nombre d'utilisateurs	Augmentation 6 mois	% changement
21	Égypte	11, 472,400	+983,820	9.39%
32	KSA	5, 240,720	+97,080	1.89%
37	Maroc	4, 764,560	+338,240	7.67%
43	Algérie	3, 736,440	+407,880	12.25%
47	Tunisie	3, 157,860	+204,060	6.90%
48	EAU	3, 078,000	+168,140	5.78%
n.a	Syrie*	2, 932,680	-	-
56	Jordanie	2, 456,100	+232,100	10.43%
62	Iraq	2, 087,760	+536,220	34.58%
71	Liban	1, 519,660	+78,660	5.45%
n.a	Soudan*	1, 440,740	-	-
81	Palestine	1, 012,980	+95,760	10.47%
86	Koweït	772,440	-127,520	-14.19%
89	Qatar	699,420	+126,600	44.99%
95	Lybie	633,640	+168,960	36.36%
96	Yémen	576,500	+140,420	32.20%
102	Oman	485,140	+63,780	15.11%
110	Bahreïn	355,500	+10,620	3.07%
	TOTAL	46, 422,540	3, 524,820	n.a

Source: www.socialbakers.com *Arab Social Media Report by Dubai School of Government, figures dated June '12; <http://www.madarresearch.com/>

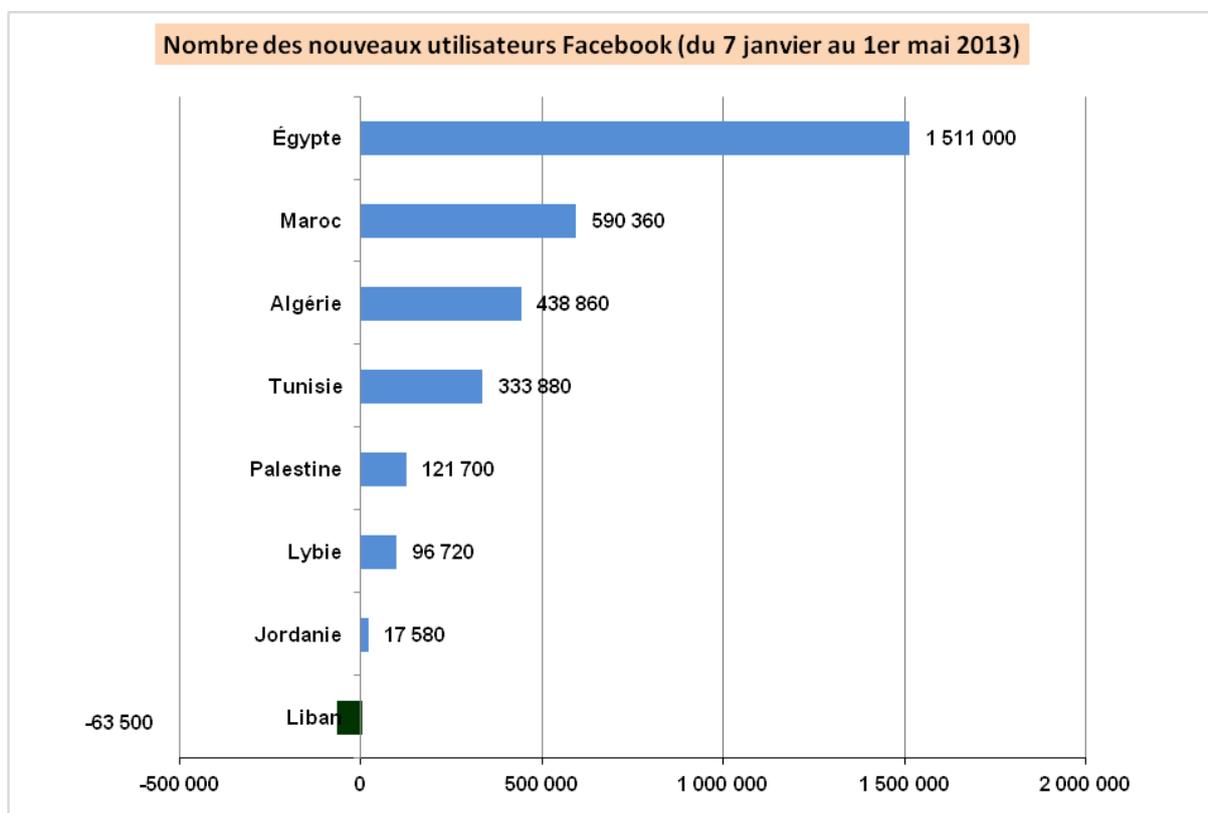
¹ "Ipsos: 73% des utilisateurs palestiniens d'Internet sont présents sur les réseaux sociaux ", (article en arabe), op.cit.

² Ibid.

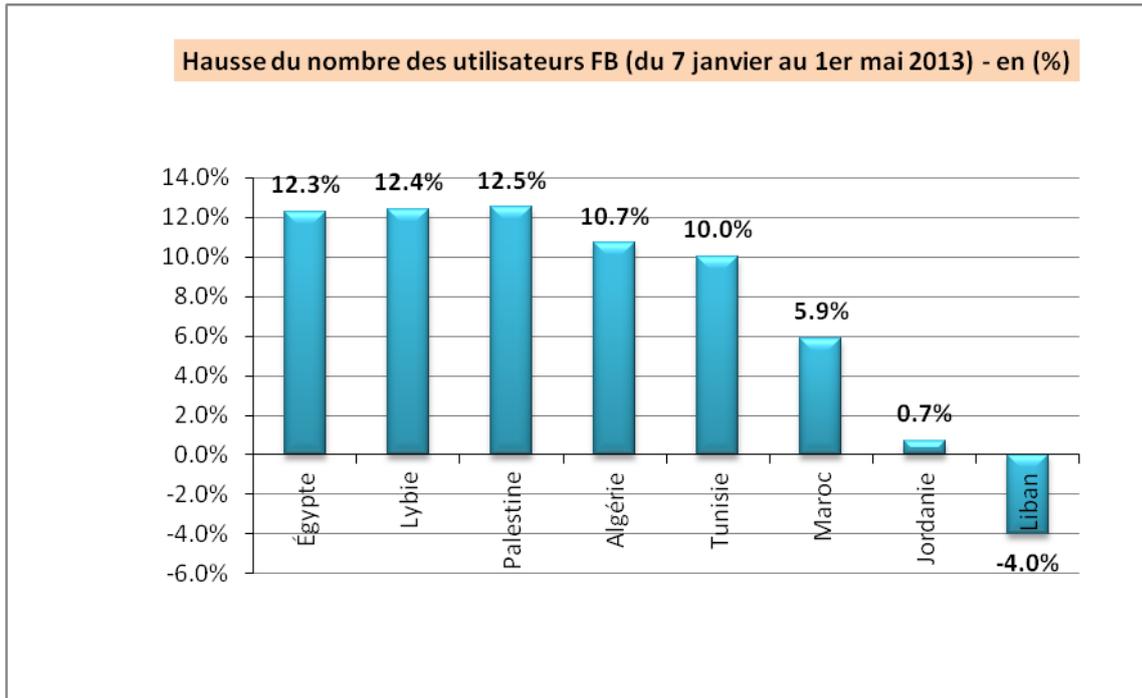
Facebook dans le monde arabe: Aperçu

- Le nombre total d'utilisateurs de Facebook dans le monde arabe à la fin mai 2013 est 54.552.875 contre 45.194.452 en juin 2012
- En mai 2013, la moyenne de pénétration Facebook dans la région arabe dépassait 15% contre 12 % en juin 2012
- Le pourcentage des utilisateurs femmes est resté stable (33,4% en mai 2013), après avoir fluctué légèrement entre 33,4% et 34% dans les deux dernières années. Ceci est encore nettement inférieur à la moyenne mondiale d'environ 50%
- Le pourcentage des utilisateurs jeunes a légèrement diminué en raison de la lente et régulière assimilation des utilisateurs âgés de 30 ans et plus. En mai 2013, le pourcentage d'utilisateurs de moins de 30 était de 68%
- Les Émirats Arabes Unis continue d'avoir le taux de pénétration Facebook le plus élevé dans la région suivis par la Jordanie, le Liban, le Qatar et la Tunisie
- L'Égypte continue de constituer plus d'un quart des utilisateurs Facebook dans la région et a enregistré le plus grand nombre de nouveaux utilisateurs Facebook depuis janvier 2013, avec une augmentation de plus de 1,5 millions d'utilisateurs.

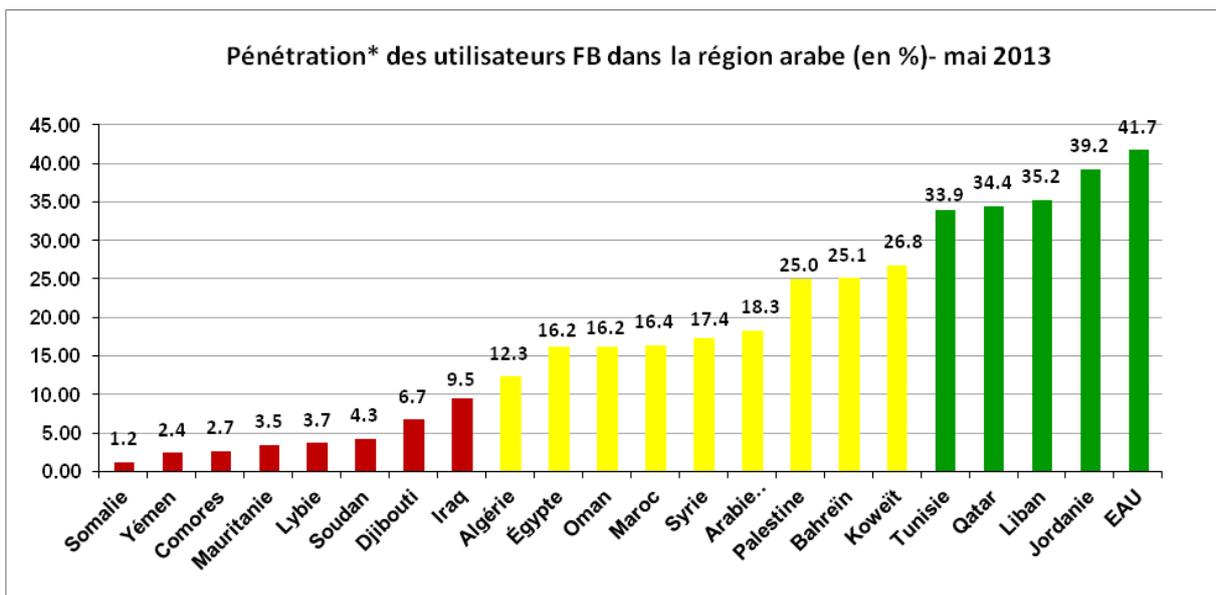
Source: Arab Social Media Report – AMRS, Dubai School of Government, 5th edition, Dubai, June 2013; http://www.arabsocialmediareport.com/UserManagement/PDF/ASMR_5_Report_Final.pdf



Source: Données tirées du graphique "Number of New Facebook Users in the Arab Region (Between Jan. 7 and May 1, 2013)", Arab Social Media Report – AMRS, 5th edition.



Source : Arab Social Media Report – AMRS, 5th edition, op.cit.



*Populations 2013, from United Nations ILO Department of Statistics, <http://laborsta.ilo.org/>

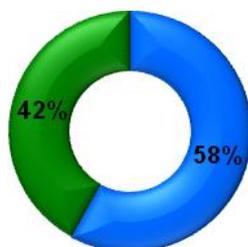
De même que, le nombre de la population au Soudan ne reflète pas les changements survenus dans le pays depuis janvier 2011. Source : Arab Social Media Report – AMRS, 5th edition, op.cit.

1. **Haute Pénétration:** les taux de pénétration des utilisateurs Facebook de ces pays indiquent une croissance persistante et une utilisation généralisée de Facebook dans leurs sociétés. (Pénétration Facebook entre 30% et au-dessus)

2. **Pays émergents :** la pénétration des utilisateurs Facebook dans ces pays se situe entre 10% et 30% indiquant une pénétration moyenne d'utilisateurs Facebook

3. **Utilisateurs en développement:** ces pays ont de faibles taux de pénétration d'utilisateurs Facebook, allant de moins de 1% à un peu moins de 10%, faisant état d'une place pour la croissance.

Parts d'utilisateurs Facebook par genre (Hommes / Femmes) en Palestine, octobre 2013



En Palestine, la part est de 58% pour les Hommes et 38% pour les Femmes, comparée à 55% et 45% au Liban ; et 57% pour les Hommes contre 43% pour les Femmes en Tunisie.

Source : <http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/palestinian-territory>; consulté en date du 09/10/2013

9.5.2 Twitter

Plus que tout autre outil social en ligne, Twitter est une sphère très dynamique dont la fréquence d'utilisation est en étroite corrélation avec les événements nationaux ou internationaux majeurs touchant les utilisateurs et les incitant à partager immédiatement les nouvelles et leur opinions. Ces événements pourraient être un désastre naturel ou synthétique, une campagne électorale, un événement social, artistique ou sportif majeur, ou tout autre événement ayant la capacité de provoquer l'intérêt et/ou la controverse. A l'instar de l'intensité des événements, la fréquence d'utilisation de Twitter progresse ou diminue elle aussi.

Selon Twitter : plus de 280 millions de tweets ont eu lieu par jour dans le monde entier en février 2012.¹ Selon *Arab Social Media Report*, en mars 2012, 18 pays arabes ont enregistré une moyenne de 3.64 millions de tweets quotidiens soit 1.3 % des tweets mondiaux. Le rapport, soulignant que l'usage de la langue arabe augmentait en comparaison avec les autres langues, estime que 62.1 % de ces tweets étaient en arabe (soit 2.26 millions de tweets), tandis que 32.6 % étaient en anglais et 5.3 % étaient dans d'autres langues.²

¹ Arab ICT Use and Social Networks Adoption Report - 2012, Madar Research & Development, Sponsored by: KACST, Dubai, United Arab Emirates, p. 101; <http://www.kacst.edu.sa/en/about/publications/Other%20Publications/Arab%20ICT%20Use%20Report%202012.pdf>

² Ibid.

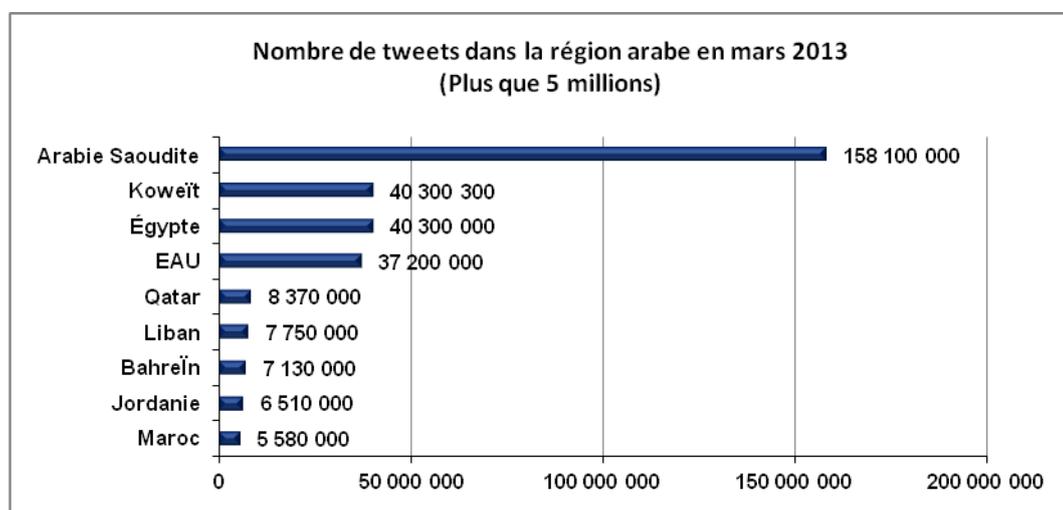
Pénétration de Twitter dans les pays sud-méditerranéens, juin 2012 (Classement par pénétration de Twitter)				
Rang	Pays	Pénétration Internet	Pénétration Twitter*	Pénétration Twitter (Utilisateurs d'Internet)
1	Liban	43.52%	1.83%	4.20%
2	Jordanie	37.02%	0.95%	2.56%
3	Palestine	33.46%	0.79%	2.35%
4	Égypte	29.39%	0.36%	1.22%
5	Maroc	45.24%	0.11%	0.26%
6	Tunisie	35.02%	0.11%	0.32%
7	Lybie	23.24%	0.07%	0.31%
8	Syrie	25.52%	0.05%	0.20%
9	Algérie	23.56%	0.02%	0.10%
	TOTAL	295.97%	4.29%	11.52%

Source: Chiffres issus du tableau *Arab Twitter Penetration by Country, June 2012 (Ranked by Twitter Penetration)*, MRD, *Arab Social Media Report

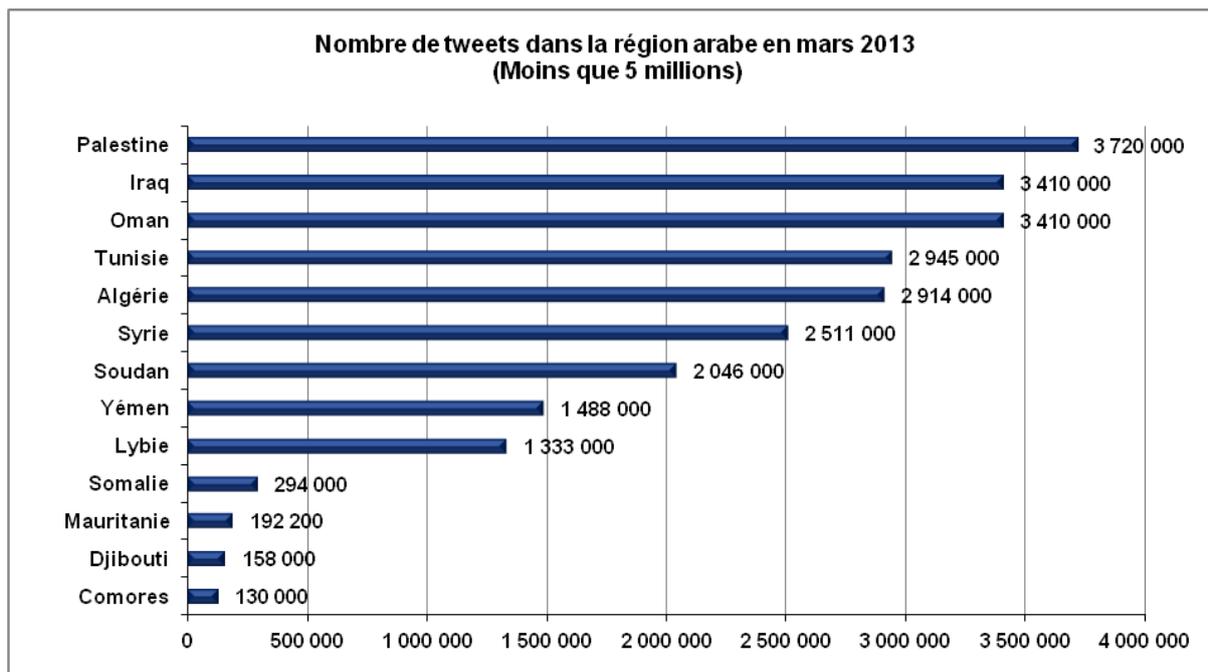
Twitter dans le monde arabe : Aperçu (Mars 2013)

- Le nombre total des utilisateurs Twitter dans le monde arabe a atteint 3 766 160 en mars 2013.
- L'Arabie Saoudite enregistre le plus grand nombre d'utilisateurs actifs de Twitter avec 1.9 millions d'utilisateurs représentant plus de la moitié des utilisateurs actifs de Twitter dans la région arabe.
- Le nombre estimé de tweets produits par les utilisateurs twitters dans le monde arabe, en mars 2013 était de 335 792 000 tweets soit 10 832 000 tweets par jour.
- L'Arabie Saoudite produit environ la moitié (47%) de tous les tweets dans le monde arabe; l'Égypte en produit 12% et les EAU 11%.

Source: Arab Social Media Report – AMRS, Dubai School of Government, 5th edition, op.cit.

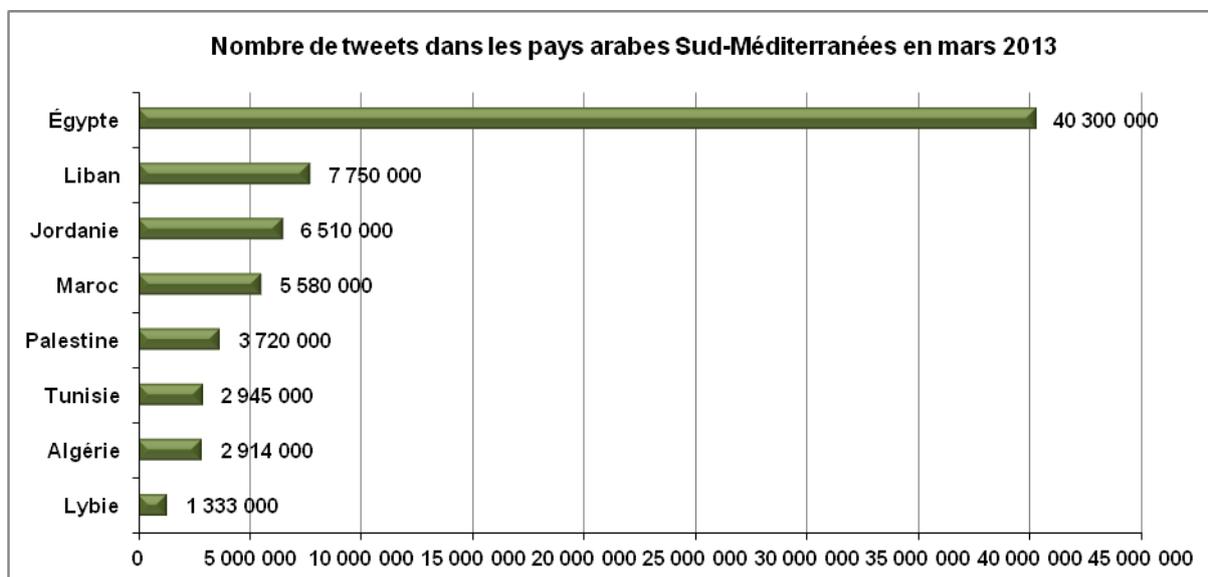


Source : Arab Social Media Report – AMRS, 5th edition.



Source : Arab Social Media Report – AMRS, 5th edition.

D'après les données de Arab Social Media Report, la Palestine figure en tête de liste des pays arabes ayant enregistré moins que 5 millions de tweets durant le mois de mars 2013. Avec un total de 3 720 000, la Palestine occupe la 5^e place parmi les pays sud-méditerranées partenaires du programme Euromed, quant au nombre de tweets enregistrés pour ces pays durant le mois de mars 2013.



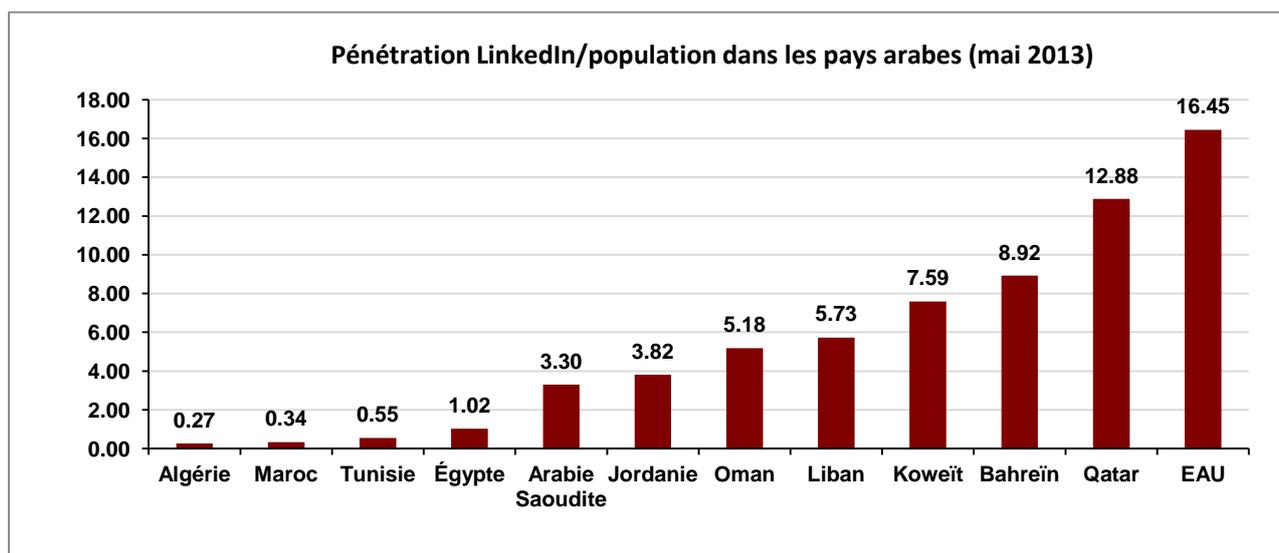
6.5.3 LinkedIn

LinkedIn est un réseau professionnel au service du monde des affaires liant des professionnels ou des demandeurs d'emploi aux employeurs et chefs d'entreprise. LinkedIn n'est pas un réseau de divertissement social comme Facebook, mais plutôt un réseau rapprochant les professionnels de même opinion.

LinkedIn dans le monde arabe : Aperçu

- En mai 2013, le nombre total d'utilisateurs LinkedIn dans le monde arabe a atteint 4 716 515, contre 4 294 484 enregistré en juin 2012.
- Le taux de pénétration LinkedIn dans les pays arabes en mai 2013 était d'environ 6% contre 2% en juin 2012.
- A l'instar de Facebook, la part d'utilisateurs (hommes-femmes) de LinkedIn dans le monde arabe est nettement inférieure à la moyenne mondiale. En mai 2013, les utilisateurs femmes de LinkedIn formaient environ 26% contre 28% en juin 2012.
- Les utilisateurs de moins de 35 ans constituent la majorité des utilisateurs de LinkedIn dans la région. En mai 2013, 60% des utilisateurs LinkedIn se situaient entre 18 et 35 ans.
- Oman a manifesté un changement significatif concernant l'âge des utilisateurs enregistrant à présent un taux de 69% d'utilisateurs de plus que 35 ans et ce contre 11% seulement en juin 2012.

Source: Arab Social Media Report – AMRS, Dubai School of Government, 5th edition



Au niveau de la région MENA, les Émirats Arabes Unis arrivent en premier rang avec un taux de pénétration de 16.45% en mai 2013. Le Liban figure en tête de liste des pays sud-méditerranéens partenaires du Programme Euromed avec un taux de pénétration LinkedIn de 5.73%, suivi dans ce contexte par la Jordanie : 3.82%, l'Égypte : 1.02%, la Tunisie : 0.55%, le Maroc : 0.34% et l'Algérie : 0.27%.

Étant donné que les nombreuses sources consultées ne font pas état du taux de pénétration ou d'usage de LinkedIn en Palestine, et bien qu'il soit en usage en Cisjordanie et à Gaza, il nous est impossible de préciser le taux exact de déploiement de ce média social en Palestine.

10. LE MARCHE DU CINEMA

10.1 Aperçu historique

La Palestine a connu les projections cinématographiques depuis le siècle dernier. La première salle de cinéma fut construite à Jérusalem en 1908. A l'époque du Mandat Britannique, la Palestine témoigna d'une croissance du nombre de ses salles qui accompagna la parution de la loi sur les bandes cinématographiques en 1927. Cette loi portait sur les conditions de projection, la censure, l'importation des films, et le marketing pour les projections.

Certains historiographes du cinéma palestinien déterminent les débuts du cinéma palestinien avec l'arrivée des Frères Ibrahim et Badr Lama en 1926 à Alexandrie. De parents palestiniens immigrant de Bethléem au Chili dès les débuts du 20^e siècle, les Frères Lama décidèrent de regagner leur patrie mère en 1926 pour y fonder une industrie cinématographique, ramenant avec eux les équipements de tournage et de développement indispensables à la création de cette industrie. En raison de la situation en Palestine, du bouillonnement politique et populaire sévissant dans le pays à l'époque, et de l'arrêt définitif du bateau les transportant à Alexandrie, les Frères Lama n'ont pas pu poursuivre leur voyage vers la Palestine. Les conditions propices et l'activité culturelle intensive à Alexandrie encouragèrent les Frères Lama à s'installer à Alexandrie et à y exercer leur activité cinématographique.¹

Les Frères Lama ont fondé à Alexandrie le Club Ciné Mina Film et la société Condor Film qui produisit l'un des premiers long métrage muets arabes *A Kiss in the desert* projeté en mai 1927. Condor Film réussit à produire 62 long métrage jusqu'en 1951. Il est certes évident que les films des Frères Lama ne peuvent pas être considérés comme faisant partie d'une industrie cinématographique palestinienne, car à ce moment, les fondements de l'infrastructure nécessaire à l'industrie cinématographique palestinienne n'y existaient pas. De plus, les productions des Frères Lama avaient eu lieu en Égypte, employant des acteurs et des cinéastes égyptiens et traitaient la vie sociale, politique et culturelle égyptienne. Tel que le précise Mahmoud Rouka, les Frères Lama comptent parmi les pionniers du cinéma arabe.

A titre d'exemple, "A chronology of Palestinian cinema (1927-1999)" de Noemí Artal² (un des rares et presque uniques inventaires retraçant la cinématographie palestinienne), fixe les débuts du cinéma palestinien en répertoriant tous les films produits par Ibrahim et Badr Lama à partir de 1927 à Alexandrie. Pourtant la base de données elcinema.com archive tous les films Lama dans le répertoire cinématographique égyptien. De même que de nombreux chercheurs estiment les débuts du cinéma palestinien à l'année 1935 avec le film de Ibrahim Hassan Sarhan: *Ziyara al-Malak 'Abd al-'Aziz* (*The visit of King Abd al-Aziz*).

D'après *Le Cinéma palestinien au XXe siècle*³, du chercheur Bachar Ibrahim, *Le cinéma palestinien (1923-2003)* retracé par le Ministère palestinien de la culture⁴, et *A chronology of*

¹ Mahmoud Rouka, "Les débuts du cinéma palestinien", Al Quds Institution for Culture and Heritage, Théâtre et cinéma, 24/07/2011 ; <http://alqudslana.com/index.php?action=article&id=1919>

² Noemí Artal, Una cronología del cine palestino - A chronology of Palestinian cinema (1927-1999), Center for Palestine Studies, Columbia University, US, 5 Feb. 2013; <http://www.columbia.edu/cu/palestine/>

³ Bachar Ibrahim, "Le Cinéma palestinien au XXe siècle", Série du 7^e Art, Ministère de la Culture, Damas, 2001.

⁴ <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=201>

Palestinian cinema (1927-1999) et (2000-2012), nous pouvons distinguer quatre phases dans l'histoire du cinéma palestinien : les essais cinématographiques d'avant 1948 ; le cinéma de la révolution palestinienne ; l'époque des années 1980 ; et les années 2000.

➤ **Les essais cinématographiques d'avant 1948**

Le premier palestinien ayant l'aventure cinématographique est Ibrahim Sarhan. Il a fabriqué par lui-même ses équipements et tourné son premier court métrage de 20 minutes en 1935 sur la visite du Roi Saoud en Palestine. Sarhan en collaboration avec le réalisateur Gamal Al Asfar réalisa le film *Dreams Realised (Ahlam Thakakat)*. Ibrahim Sarhan a fondé le Studio Palestine en 1945. Il avait d'autres essais dans le monde du cinéma mais il finit par se réfugier en Jordanie et ensuite au Liban. Il signa plusieurs contrats pour la réalisation de films mais sans vraiment le faire. Il termina sa vie en tant que mécanicien dans le camp des réfugiés palestiniens de Shatila.¹

Ayant étudié le tournage et la réalisation au Caire où il fut diplômé en 1945, Ahmed Helmi Al Kilani regagna la Palestine pour fonder en coopération avec Jamal Al Asfar et Abdel Latif Hachem "la société arabe pour la production des films cinématographiques". Après la Nakba, Ahmed Helmi Al Kilani s'est installé en Jordanie et a travaillé dans le domaine cinématographique. Quant à son partenaire Jamal Al Asfar, réalisateur de *La Veille de la fête*, il décide de s'installer au Koweït et leur société en Palestine a disparu en raison de la situation difficile du pays.

En dépit des tentatives cinématographiques précédentes, le Ministère palestinien de la culture considère *Dream of one night* (45 mn) réalisé en 1946 par le réalisateur d'origine égyptienne Salah El Din Badrakhani est le premier long métrage palestinien. Ce film a été projeté à Jérusalem, Jaffa, Amman comme dans d'autres pays.²

Évoquant un autre nom des débuts du cinéma palestinien, Mahmoud Al Rouka cite Mohamed Saleh Al Kayali qui fonda à Jaffa un studio de photographie en 1940. Il part ensuite en Italie pour étudier le cinéma. Il coopéra à son retour avec la Ligue Arabe qui le chargea de réaliser un film sur la cause palestinienne. En raison de la Nakba, ce film n'a jamais pu voir le jour. Après la Nakba, Al Kayali quitte la Palestine pour s'installer au Caire où il réalisa plusieurs documentaires dont quelques-uns sur la cause palestinienne.

➤ **Le cinéma de la révolution palestinienne**

Il a fallu attendre la fin des années soixante pour que l'activité cinématographique renaisse en Palestine. L'évolution de l'OLP et le lancement des actions des factions palestiniennes ont donné un nouvel élan à l'activité cinématographique palestinienne. Ainsi est né le cinéma de la révolution palestinienne qui accompagna le lancement de la révolution palestinienne armée. Celui-ci commença avec l'installation d'un petit département de photographie tournait des matières filmiques relatives aux événements et archivait les photos des martyrs. Soulafa Mersal, diplômée de l'Institut Supérieur du Cinéma au Caire, établit un département spécial pour le tournage cinématographique qui commença ses travaux en 1968, avec le court métrage de 20 minutes *Non à la solution pacifique*, une œuvre collective groupant les cinéastes Salah Abou Henoud, Hani Gawhareya et Soulafa Mersal, sous la supervision du réalisateur Mostafa Abou Ali.

¹ Mahmoud Rouka, "Les débuts du cinéma palestinien", op.cit.

² Le cinéma palestinien 1923-2003, Ministère de la culture, Ramallah ; <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=201>

Bi al-Ruh, Bi al-Dam (With our Souls, With our Blood) de Mustafa Abu Ali, est apparu en 1971. Ce film est un documentaire abordant l'alliance entre l'impérialisme et le sionisme et racontant les incidents du Septembre sanglant. Les films palestiniens se succèdent ensuite accompagnant les événements et les incidents et dépendant des capacités financières des parties productrices. Celles-ci étaient globalement liées aux factions palestiniennes. Ainsi est née l'Unité des Films de Palestine relevant du Mouvement de libération nationale, le Fath. La création de cette unité marque le vrai début de la production cinématographique palestinienne. L'Unité des films de Palestine a contribué à la création du Groupement du cinéma palestinien en 1973, et qui coopéra avec le Centre palestinien des recherches pour présenter *Mashahid min al-Ihtilal fi Ghazeh (Scenes from the Occupation of Gaza)* de Mostafa Abou Ali. Un court métrage de 12 minutes relatant la souffrance vécue par la Bande de Gaza suite à sa tombée dans les mains de l'occupation israélienne.

Les productions palestiniennes soutenues par les fractions armées ou par l'OLP se succédèrent pour créer un riche inventaire palestinien de court métrages et de documentaires. Le Comité artistique du Front populaire pour la libération de la Palestine et qui fonctionnait sous le nom de l'Institution de la Terre pour la production cinématographique réalisa, outre de nombreux documentaires, le seul long métrage dans le répertoire de l'époque: *Revenant à Haïfa* de l'irakien Kassem Hewl en 1982.

De son côté, le réalisateur irakien Kais Al Zoubaydi a réalisé plusieurs documentaires pour le compte du Département de l'Information et de la Culture relevant de l'OLP. Citons entre autres : *Patrie de fil de fer barbelé* et *Palestine...Registre d'un peuple* considéré comme l'un des plus importants documentaires sur l'histoire de la Palestine.

➤ L'époque des années 1980

Dans les années 1980, le cinéma palestinien est marqué par plusieurs films comme celui du réalisateur irakien Hekmet Daoud comme *Toujours en mémoire*. Quant à *Sous les décombres* de Mai El Masri et Jean Shamoun, cette œuvre traitait du Liban assiégé. Ensuite Mai El Masri a présenté son film *Les Enfants de la montagne du feu* en 1991, qui aborde la problématique de l'enfance sous l'occupation israélienne.

- Vers un nouveau cinéma palestinien

Il convient de noter que le cinéma palestinien a débuté une nouvelle phase dans les années quatre-vingt avec les films de Mai Masri. Le projet cinématographique de cette grande réalisatrice palestinienne a guidé "le cinéma de la révolution palestinienne" vers un nouveau chemin celui du « nouveau cinéma palestinien ». Ce nouveau cinéma palestinien a marqué ses début avec *Al-Dhakira Al-Khasba (Fertile Memory)* de Michel Khleifi (1980). Michel Khleifi, un des grands noms du cinéma palestinien, a étudié le cinéma à Bruxelles où il s'est installé. Il a réalisé un bon nombre de films remarquables tels que *Tariq al-Na'im (The Tranquil Path)* en 1981, *Ursul Jalil (Wedding in Galilee)* en 1987 ; *Nashidul Hajar (Canticle of the Stones)* en 1990 ; et *Hikayatul Jawahiril Thalath (Tale of The Three Jewels)* en 1995. Michel Khleifi est considéré comme le vrai fondateur du nouveau cinéma palestinien. En 2003, il réalise avec son collègue israélien Eyal Sivan le documentaire *Route 181 : fragments d'un voyage en Palestine-Israël*.

De son côté Georges Khleifi a enrichi le répertoire cinématographique palestinien avec les *Enfants de la pierre*, *De Cœur à Cœur*, *Jérusalem sous le siège*, et *La Levée du jour*.

D'autres noms ont apparu également durant cette époque comme Omar El Kattan qui a réalisé son premier film *Ahlam fi Firagh (Dreams and Silence)* en 1991 et son deuxième film *Al-'Awda (Going Home)* en 1995. La réalisatrice Azza El Hassan qui a fait ses études en

Grande Bretagne a réalisé *Le Temps des nouvelles et Koshan Moussa*. Le film *Lumière à la fin du tunnel* de Sobhi Zobaydi fait également partie des réalisations de cette période.

En 1996, Rachid Mashharawi, un autre grand nom du cinéma palestinien, a fondé le Centre de la production et de la distribution cinématographique et audiovisuelle à Ramallah. Il a réalisé un bon nombre de films, entre autres : *Entezar (Waiting)* en 1994 ; *One Step and Another* en 1996 ; et *Khalaf al-Aswar (Against the Walls)* en 1999.

➤ Les années 2000

En l'an 2000, Rashid Mashahrawi présente *Ghabash (Out Of Focus)* et *Makloubé (Upside Down)*. En 2001, Hany Abu Assad réalise *Nasseriya 2000 (Nazareth 2000 2000)*. Nezar Al Hassan a réalisé plusieurs documentaires entre autres *Yassin*, *La Légende* et *Le Défit*. De son côté, Hiam Abbas expose *Al-Khubz (Bread)*, en 2002.

Selon Bachar Al Hassan, le nouveau cinéma palestinien se distingue par le fait que la majorité de ses réalisateurs sont des palestiniens. Provenant de l'intérieur de la Palestine ou d'Europe et des États-Unis, certains de ces réalisateurs ont eu la chance de produire leur film et d'y adopter les nouvelles techniques visuelles du cinéma moderne.

Les années 2000 mémorisent les noms d'un bon nombre de réalisateurs palestiniens qui ont dépassé les limites nationales et régionales pour enregistrer dans le répertoire du cinéma palestinien des documentaires et des fictions de haute qualité. Citons entre autres: *Taht al-Mahjar (Sanctuary)* en 2000, *Nasseriya 2000 (Nazareth 2000)*, *Quds fi Youm Akhar (Rana's Wedding: Jerusalem, Another Day)* en 2002 de Hani Abu Assad. *Jerusalem's High Cost of Living* de Hazim Bitar; et *The Elevator* de Mahdi Fleifel en 2001. Le répertoire se poursuit faisant état des talents remarquables des cinéastes et des réalisateurs palestiniens.

Huit ans après *Paradise Now*, primé au Golden globe 2006 (meilleur film étranger), le cinéaste palestinien Hany Abu Assad offre, avec son drame *Omar* (prix du Jury d'Un Certain Regard au festival de Cannes en 2013) un nouveau portrait de la résistance palestinienne, et de sa fragilité.¹

Cette richesse de talents n'est malheureusement pas accompagnée par une stratégie politique établissant les assises d'une industrie cinématographique palestinienne. En général, la production cinématographique palestinienne oscille majoritairement entre le court métrage et le documentaire, et se réalisent grâce à des fonds personnels ou des initiatives de coproductions ou de financement provenant de l'étranger.

Enfin, l'aperçu historique sur le cinéma palestinien ne peut s'achever sans faire état de ce que le Ministère palestinien de la culture évoque sous le nom du « cinéma à orientation islamique ». Ce cinéma, produit par le Mouvement Hamas et le Mouvement du Jihad Islamique, ou à travers d'autres unités de productions spécialisées, est venu soi-disant substituer « le cinéma de la révolution palestinienne ». Ce genre de production ne comporte rien de commun avec le cinéma de la révolution, il ne lui emprunte ni style, ni discours, ni contenu.²

¹ Ella Leudanla, Hany Abu Assad, « Pour la majorité des Palestiniens, résister consiste à survivre », regards.fr, 01/10/2013 ; <http://www.regards.fr/web/Hany-Abu-Assad-Pour-la-majorite.7059>

² Le cinéma palestinien 1923-2003, Ministère de la culture, op.cit.

En octobre 2012, *The Dispersion of Illusion* un documentaire produit par le Hamas et son aile militaire Azzedine Al-Kassam documentant l'enlèvement du soldat israélien Gilad Shalit et les préparatifs précédents l'opération, a envahi Internet.¹

En septembre 2013, le mouvement Hamas a déclaré avoir alloué 100.000 dollars pour produire un film sur l'enlèvement et l'échange de Gilad Shalit contre des prisonniers palestiniens.² Le film aura pour mission "culturelle" de renforcer "l'identité palestinienne et l'esprit de sacrifice".³

10.2 Le Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture de l'Autorité palestinienne basé à Ramallah est l'entité officielle chargée du cinéma en Palestine. Opérant dans des conditions financières et économiques difficiles, le Ministère de la Culture déploie des efforts pour promouvoir la production cinématographique palestinienne.

Tout en mettant en exergue la faiblesse de l'infrastructure des institutions culturelles palestinienne, la Stratégie du secteur culturel 2011-2013⁴ établie par le Ministère énumère les défis qu'affronte le Ministère pour le développement culturel dans tous les domaines de la création artistique :

1. Les politiques culturelles gouvernementales et les législations inadéquates ne permettent pas de fonder un processus de développement culturel réussi. Les parts allouées au secteur culturel constituent 0.003% du budget général.
2. Le patrimoine menacé par la perte et l'oubli
3. La participation limitée des citoyens aux activités culturelles surtout dans les régions démunies
4. Faible taux de contribution des intellectuels et des institutions culturelles dans le développement et le changement
5. Absence d'infrastructure culturelle incitant à la concurrence créative dans toutes les régions de l'Autorité nationale palestinienne.

Priorités stratégiques culturelles (2011-2013) et missions à accomplir:

- Exécuter le projet de la Bibliothèque nationale ou de la Maison palestinienne du livre
- Établir une infrastructure culturelle financière et institutionnelle susceptible de promouvoir les différents outils culturels : la presse, le cinéma, le théâtre, etc.
- Élaborer un plan détaillé pour encourager l'industrie de l'artisanat

¹ http://www.hadithna.com/2012/10/blog-post_9508.html

² "Le Hamas projette de produire un film sur l'enlèvement d'un soldat israélien", french.news.cn, Gaza, 18/09/2013 ; http://french.news.cn/monde/2013-09/18/c_132729538.htm

³ Gilad Shalit avait été enlevé le 25 juin 2006 par le Hamas lors d'une opération menée en territoire israélien, il a été libéré le 18 octobre 2011 en échange de 1.027 prisonniers palestiniens détenus par l'Etat hébreu. Voir : Eric Hazan, "Le Hamas prépare un film sur la captivité de Gilad Shalit", Le Monde Juif .info, 17/09/2013 ; <http://www.lemondejuif.info/hamas-prepare-film-captivite-gilad-shalit/>

⁴ Stratégie du secteur culturel 2011-2013, Ministère de la culture, Autorité nationale palestinienne, Ramallah, août 2010; <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=6>

10.3 Palestinian Cultural Fund (PCF)

Fondé en 2005 grâce à une subvention annuelle de 757.230 USD¹ présenté par le gouvernement norvégien, le Palestinian Cultural Fund (PCF) relevant du Ministère de la culture joue un rôle important dans le domaine culturel palestinien. Le budget du Fonds comprend également des aides et subventions avancées par des donateurs.

➤ *Objectifs du PCF*

- Contribuer à l'activation et au développement du secteur culturel et soutenir les projets et activités culturels dans toutes les régions et dans tous les domaines culturels et artistiques
- Développer les capacités du Ministère de la culture

Il est important de signaler que le Gouvernement norvégien et le ministère palestinien de la Culture ont convenu de former un Comité de surveillance composé de membres volontaires de la société civile pour travailler de concert avec le Ministère palestinien de la Culture afin de garantir l'exécution professionnelle et transparente des différentes projets du PCF.²

Selon M. Moaweya Tahboub, directeur du PCF et responsable des relations internationales et des projets : « *Le cinéma fait partie intégrante des projets bénéficiant de l'intérêt du PCF et du Ministère de la culture. Le PCF consacrait habituellement un montant annuel de 150.000 à 200.000 USD pour le soutien de la production de court métrage. Compte tenu du rôle du film et de son impact sur la société, nous essayons de fournir les moyens aux jeunes et aux institutions qui nous présentent leurs projets de films. Le PCF et le Ministère œuvrent au soutien des talents palestiniens et au développement de l'industrie du cinéma en Palestine. Pour ce, les aides avancées en 2011/2012 aux producteurs et réalisateurs palestiniens ont atteint 233.000 USD* ». ³ (Soit 176.275 EUR).⁴

¹ Samir Baidoun- PhD, The Palestinian Cultural Fund, Evaluation Report, Submitted to The Ministry Of Culture and The Norwegian Representative Office- Jerusalem, Ramallah, September 2009; www.pcf.pna.ps/ar_fund/admin_cp/pdf.../pdf_test.php?

² Ibid.

³ Entretien personnel avec M. Moaweya Tahboub, directeur du PCF et responsable des relations internationales et des projets au Ministère de la Culture, Ramallah, Février 2013.

⁴ Montant calculé en fonction du taux de change affiché par Oanda currency converter en date du 31 décembre 2012 ; <http://www.oanda.com>

Aides à la production de court métrage avancées par le PCF (2011-2012)			
	Nom de l'institution ou de la personne bénéficiaire	Région	Montant accordé (en USD)
1	Nasr El Din Hajaj	Ramallah	12.000
2	Nahed Awad	Ramallah	10.000
3	Groupement du cinéma palestinien	Ramallah	25.000
4	Institution Shashat	Ramallah	11.000
5	Hanna Atallah	–	10.000
6	Palestine youth union	Ramallah	20.000
7	General union of cultural centers	Gaza	10.000
8	Mohannad Aziz Salahat	Naplouse	18.000
9	Ihab Jadallah	Jérusalem	10.000
10	Ghada Terawi	Ramallah	25.000
11	Ramzi Joeba (Makdessi)	Jérusalem	30.000
12	Idioms Film	Ramallah	10.000
13	Mohannad Adnan Salahat	Naplouse	20.000
14	Ahmed Tarek Mohamed	Bethléem	6.000
15	Association des cinéastes palestiniens	Ramallah	16.000
	TOTAL		233.000

Source: PCF- Ministère de la Culture, document non-publié, février 2013.

« Le cycle cinématographique de l'année 2012/2013 a consacré un montant de 150.000 USD pour la production de court métrages. L'énorme budget que nécessite la production de long métrage ne nous permet pas de contribuer efficacement au financement de ce genre de production. Toutefois, nous essayons de consacrer des montants à la production de long métrage, comme se fut le cas pour le film "Palestine Stereo" de Rashid Mashharawi, pour lequel le Ministère avait avancé une aide à la production s'élevant à 30.000 USD »¹, (22.696 EUR), a ajouté le directeur du PCF.



10.4 A.M Qattan Foundation²

Fondée en 1993, la Fondation Abdel Mohsen Qattan est une organisation de développement indépendante à but non lucratif. La Fondation est enregistrée au Royaume-Uni comme un

¹ Entretien personnel avec M. Moaweya Tahboub, op.cit.

² <http://www.qattanfoundation.org/en>

organisme de bienfaisance (n°1.029.450), et en tant que société de bienfaisance à responsabilité limitée par garantie (n°2.171.893). Une branche de la Fondation est également enregistrée en Palestine comme une organisation à but non lucratif (n° QR-0035-F).

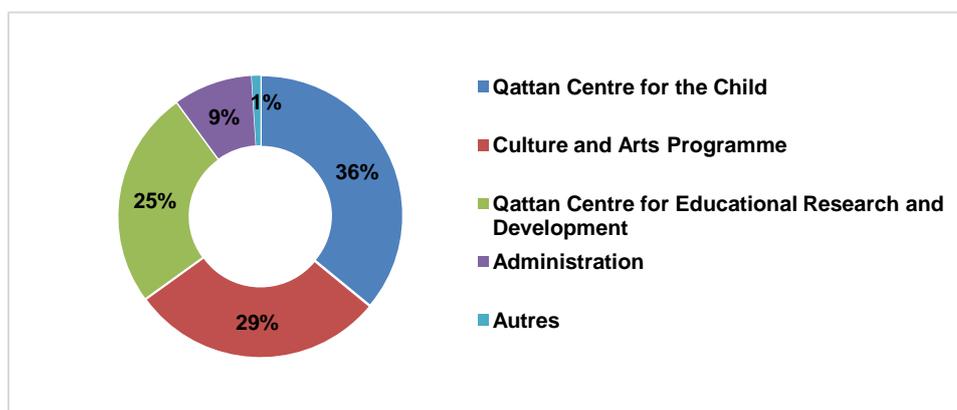
L'une des plus grandes et plus brillantes fondations palestiniennes, Qattan Foundation œuvre remarquablement pour le développement de la culture et de l'éducation en Palestine. Et ce en se concentrant essentiellement sur les enfants, les enseignants et les jeunes talents, à travers trois majeurs programmes :

- Qattan Centre for Educational Research and Development
- Qattan Centre for the Child
- Culture and Arts Programme

Le total des revenus de la Fondation pour l'année se terminant le 31 mars 2012 s'élève à 3, 847,863 GBP (4.7 MEUR) dont 2, 194,125 GBP (2.6 MEUR) sont financés par la famille Qattan. Le total des contributions externes pour les projets cofinancés a atteint 1, 199,818 GBP (1.4 MEUR), la Mosaïque Room : 74,802 GBP (91.404 EUR), en plus d'autres ressources de l'ordre de 19, 118 GBP (23.361 EUR).

Dépenses des programmes pour l'année finissant le 31 mars 2012						
GBP/EUR	Administration	Qattan Centre for Educational Research and Development	Qattan Centre for the Child	Culture and Arts Programme	Autres	Total
GBP	287 823	837 576	1 188 340	974 735	42 739	3 331 213
EUR	351 707	1 023 480	1 452 100	1 191 080	52 225	4 070 592

Source: A.M Qattan Foundation, Annual Report 2011-2012; <http://www.qattanfoundation.org/en/annual-report-2011-2012-1>



Source: A.M Qattan Foundation, Annual Report 2011-2012, op.cit

Le rapport annuel 2011-2012 de la Fondation Qattan fait état des multiples réalisations du Culture and Arts Programme (CAP) à travers certaines unités spécialisées dont entre autres l'Unité Audiovisuelle.

- Le projet de support à la production de court et moyen métrages de fiction (2011-2012)

Basées sur les recommandations d'un Jury spécialisé, les aides à la production ont été attribuées aux projets suivants :

- *Morning* de Rama Miri de Ramallah
- *No Exit* de Mohannad Yaqubi de Gaza/Ramallah
- *Stolen Dawn* de Ramzi Hazboun de Bethleem

Deux films ont été tournés dans le cadre du 2^e cycle du Projet de Support à la production :

- *Maqloubeh* de Nicolas Doumani, de Beyrouth/Paris et qui a été tourné au Caire
- *Ismail* de Nora Al-Sharid d'Amman et qui a été produit en Jordanie.

Les films *Flower Seller* de Ehab Jadallah et *The Well* de Ahmed Habash qui ont été produit durant le 1^{er} cycle du projet ont été primés. Le film *Haneen* de Ossama Bawardi de Nazareth a été brièvement suivi.

➤ *School Film Project*

Le School Film Project fait partie des nombreuses initiatives entreprises par Qattan Centre for Educational Research & Development. Le School Film Project vise à renforcer et propager la culture du film dans les écoles palestiniennes. En 2012, 25 courts métrages ont été réalisés par les étudiants de cinq écoles avec l'aide de leurs professeurs. Ceci outre l'insertion du drame comme matière d'enseignement dans le programme de l'école d'été parrainée par la Fondation.



10.5 Shashat¹

Basée à Ramallah, Shashat est une institution civile à but non lucratif, officiellement enregistrée en Palestine. Bien qu'œuvrant pour le développement du cinéma de femmes, son conseil d'administration est composé de responsables hommes et femmes actifs dans le domaine de la culture, du cinéma, des médias, de l'éducation et du développement.

Shashat s'est fixée quatre axes pour réaliser son objectif de promotion du cinéma palestinien :

- **Renforcement des capacités du cinéma palestinien en mettant l'accent sur les femmes cinéastes**
 - Shashat offre l'utilisation de ses équipements subventionnés, du monitorat et de la consultation pour les projets de production et de développement de films.
 - Soutien financier aux projets de films en coopération avec les festivals de films internationaux et les différentes organisations.
 - Faciliter l'inscription aux festivals et la cargaison des films.

¹ <http://www.shashat.org/>

- Mise en réseaux des cinéastes palestiniennes avec les organisations régionales et internationales œuvrant pour le développement du film et de la vidéo.
- **Shashat Annual Women Film Festival**

Unique dans son genre dans le monde arabe, le festival annuel de Shashat jette intensément la lumière sur la créativité des réalisatrices palestiniennes, arabes et internationales. La première édition du festival a eu lieu en 2005 et les éditions se tiennent annuellement depuis. Lors du festival, Shashat établit des écrans en plein air dans quatre villes: Ramallah, Bethleem, Naplouse et Jérusalem. Chaque année, le festival de Shashat définit une thématique différente. En coopération avec dix universités, les films sélectionnés passent en tournée nationale. Des ateliers, des panels, des débats et des projections dans les écoles se tiennent en marge du festival, outre le sous-titrage en langue arabe des films participant au festival.

- **“Films pour chacun”, Programme Débats/Projections durant l’année**

Convaincue que «la culture est un droit humain», Shashat a organisé près de 700 projections, principalement des films de femmes, au cours des cinq dernières années. Ces projections ont eu lieu grâce à des partenariats avec plus de cents organismes communautaires et neuf universités dans les villes, villages et camps de réfugiés de Cisjordanie et la bande de Gaza

- **Action culturelle**

- Cinémathèque : Shashat a fondé trois cinémathèques décentralisées dans des régions différentes dans le but de remédier à la difficulté de circulation en Palestine : à Ramallah en Cisjordanie ; au siège d'An-Najah National University à Naplouse au nord de la Cisjordanie ; et au Bethléem Peace Center au sud de Bethléem.
- Recherches et publications.
- Ciné-club hebdomadaire organisant des débats sur les chefs-d'œuvre du cinéma mondial dans le but de promouvoir la connaissance du patrimoine cinématographique international.

- **Productions de Shashat**

De 2008 à 2012, Shashat a produit 65 films oscillant entre court métrage, fiction et documentaire. Chaque année, les productions de l'institution sont projetées dans le cadre du festival Shashat.

Entre 2005 et 2010, l'institution a sous-titré 6 films étrangers, entre autres : *Sisters in law* de Kim Longinotto et Florence Ayisi (fiction-104 mn) ; *Family* de Phie Ambo et Sami Seif (documentaire-90 mn) ; et *Paradise* de Ahang Bashi (documentaire-28mn).¹

¹ Entretien personnel avec la Directrice générale de Shashat Dr. Aliaa Arsoughly au siège de l'institution à Ramallah, février 2013.

Productions Shashat 2012 - Festival «I am a woman from Palestine»				
	Film	Réalisatrice	Durée	Genre
1	Noise!	Alaa Desoki	7 mn	Doc.
2	Separation	Areej Abu Eid	9 mn	Doc.
3	Cut!	Athar Al-Jadili	6 mn	Doc.
4	This is the Law!	Fadya Salah Al-Deen	17 mn	Doc.
5	Little Feet	Enas Ayish	8 mn 30 sec.	Doc.
6	If they take it!	Liali Kilani	15 mn	Doc.
7	White Dress	Omaima Hamouri	9 mn	CM
8	Black & White	Rana Matar	9 mn	Doc.
9	Out of frame	Riham Am-Ghazali	11mn30sec.	Doc.
10	Engagement Ring	Taghreed Al-Azza	13 mn	CM

Source : « Shashat Productions (2008-2012) », document non-publié, Ramallah, février 2012

Productions Shashat 2011 - Festival «Worlds»				
	Film	Réalisatrice	Durée	Genre
1	The first was the last	Salam Kanaan	4:07mn	CM
2	Restriction	Taghreed Al-Azza	5:40 mn	CM
3	On Air	Ghada Terawi	6:16 mn	CM
4	Just Forbidden	Fadya Salah Al-Deen	5 mn	CM
5	Fruity dreams	Laila Abbas	5:20 mn	CM
6	Forgotten Flowers	Raya Orouq	5 mn	CM
7	Echo of Silence	Wafa Nassar	7 mn	CM
8	Date	Omaima Hamouri	5:10 mn	CM
9	Birth	Dima Abu Ghoush	9:12 mn	CM
10	It's a Tough Life	Dara Khader	10 mn	CM
11	The Fig & the olive	Georgina Asfour	19 mn	Doc.
12	5 Cups & a cup	Laila Abbas	10 mn	CM
13	Acrid & Honey	Lana Hijazi	9 mn	CM
14	.com	Fatema Abu Odeh	7 mn	Doc.
15	Portrait	Rana Mattar	5:30 mn	Doc.
16	Madleen	Riham Al-Ghazali	6 mn	Doc.
17	Kamkamah	Eslam Elyan & Areej Abu Eid	6 mn	Doc.
18	Step & a Half	Enas Ayish	5:45 mn	Doc.
19	Sardine & Pepper	Athar Al-Jadili & Alaa Desoki	5:23 mn	Doc.

Source : « Shashat Productions (2008-2012) », document non-publié, Ramallah, février 2012

10.6 Palestinian Social Cinema Arts Association (PSCAA)

Créée en février 2009, la PSCAA est officiellement enregistrée en tant que ONG en Palestine à partir de 2009. Son objectif principal est de développer le cinéma palestinien à travers trois projets principaux: Palestinian Mobile Cinema, Festivals annuels de films et Open Air Cinemas. La vision de PSCAA est fondée sur une compréhension et une nécessité d'utiliser les arts du cinéma comme outil social indispensable au changement et au développement social. En plus d'offrir le cinéma au grand public, les projets de l'association sont axés sur la formation des jeunes et la création d'opportunités pour les professionnels des industries médiatique et cinématographique en Palestine.¹

10.6.1 Palestinian Mobile Cinema (PMC)

Le projet Palestinian Mobile Cinema (PMC), fondé et dirigé depuis 2008 par l'Association PSCAA, compte parmi les activités cinématographiques majeures ayant eu lieu en Palestine au cours des deux dernières années. Le concept de cinéma mobile a été introduit dans une dimension, et l'Association a réussi à projeter des films locaux, régionaux et internationaux dans plusieurs communautés rurales qui n'ont jamais vu du cinéma auparavant. Des débats sur les films sont organisés après les projections. Le projet organise également des débats sur les films à problématiques sociales susceptibles de créer des opportunités d'égalité, au niveau communautaire, pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les étudiants.²

Une des principales initiatives de la PSCAA, le projet Palestinian Mobile Cinema fournit une occasion régulière et accessible pour les Palestiniens en Cisjordanie pour regarder des films. Le projet transporte un écran mobile et un projecteur dans les communautés qui n'ont pas accès aux salles de cinéma en Cisjordanie.

Quant au (Human) International Film Festival, la deuxième initiative majeure de la PSCAA, Voir : 11. *Manifestations cinématographiques nationales.*

¹ <http://pscaa.wordpress.com/2012/01/11/human-rights-film-festival-2012/>

² Ibid.

10.7 La production cinématographique en Palestine

10.7.1 Les sociétés de production

Les difficultés qui entravent le secteur de la production cinématographique palestinienne sont multiples : quasi-absence de système d'aide institutionnel à la production, au développement et à la postproduction du film ; difficulté d'assurer des fonds, fermeture et rareté des salles de cinéma, détérioration et/ou fermeture de certains marchés régionaux en raison de la situation politique perturbée suivant le printemps arabe, et un public relativement restreint.

Toutefois, le secteur privé de la production audiovisuelle et cinématographique dispose de plusieurs sociétés de production enregistrées auprès du Ministère de l'Information. Le tableau suivant fait état des sociétés enregistrées de 2007 à 2012 auprès du Ministère.

Sociétés de production audiovisuelle et cinématographique (2007-2012)		
Année	Société	Ville
2007	Dimension Studio	Ramallah
	Clear Vision for production & AV services	Ramallah
	FOZ Media for TV production	Naplouse
	Carisma for artistic production	Hébron
	Nour Media Production	Bethléem
2008	Nahawend for artistic production	Naplouse
	Sama Productions Ltd	Ramallah
	Bethleem Center for AV productions	Bethléem
	El Shmoukh for artistic productions	Broukin - Salfit
2009	Ben Media for AV production	Ramallah
	Al Riyada for artistic production	Naplouse
	Al Yamira for artistic production	Ramallah
2010	Fonoun Media	Ramallah
	Assoul for AV production	Hébron
	Al Ghad for AV production	Ramallah
2011	4th Dimension for AV production	Ramallah
	Transmedia Productions	Ramallah
	Modern Media for AV services	Ramallah
	Independant Media Center	Ramallah
	Art Media	Ramallah
2012	Ro'ya Media Production	Ramallah
	Blue Ray for artistic production	Ramallah
	Dozan media production	Ramallah

Source: Sociétés de production artistique et audiovisuelle enregistrées en Palestine, document non-publié, Ministère de l'Information, Ramallah, février 2013

Cependant, il est important de signaler que d'autres sociétés de productions, ne figurant pas sur la liste officielle précédente qui nous a été fournie par le Ministère de l'Information à Ramallah, existent bel et bien en Palestine. Ces sociétés appartiennent à des cinéastes et réalisateurs indépendants produisant des courts métrages, documentaires ou fictions, soit par leurs propres moyens, soit au moyen d'aides obtenues par des institutions à l'intérieur ou à l'extérieur de la Palestine. Citons entre autres :

Société	Cinéaste/Réalisateur	Ville
Cinema Production & Distribution Center	Rashid Mashharawi	Ramallah
Black & White Productions	Abdel Salam Shehadah	Gaza
Idioms Films	Mohanad Yaqubi	Ramallah
Wejhat Nazar Productions	Ghada Terawi	Ramallah
Al-Arz Productions	Nizar Younis	Nazareth
Anat Films	Ihab Jadallah	Jérusalem
Jerusalem First Films	Enas Muthaffar	Jérusalem
Go Capture Productions	Talal Jaabari	Jérusalem

En raison de la rareté des informations sur les investissements déployées par les sociétés palestiniennes de productions, il devient difficile de connaître le chiffre d'affaires, les fonds investis et la part de marché de ces sociétés dans la production et la distribution cinématographique annuelle. Pourtant, de telles informations sont indispensables pour évaluer la capacité du marché cinématographique palestinien.

10.7.2 Filmographie palestinienne

Ces dernières années ont témoigné d'une croissance extraordinaire des films réalisés par les Palestiniens – à l'intérieur de la Palestine, en exil, et en Israël. Les films sont variés - fiction et documentaire, longs et courts métrages, politique, culturel, et personnel. Parfois, ils effacent la distinction entre le politique et l'artistique. La Film Society of Lincoln Center a fait observer que ce mouvement a produit « *un certain nombre d'œuvres provocatrices et perspicaces contestant souvent la notion d'idéologies rigides ou des lectures historiques monolithiques. Au contraire, ces films ont tenté de saisir la complexité de l'histoire palestinienne, la culture et l'identité, en déployant une grande variété de styles et de genres* ». ¹

Les films, réalisateurs et acteurs palestiniens ont gagné une large reconnaissance internationale, y compris de nombreux prix dans les festivals, les éloges de la critique, l'attention de la presse et des analyses sérieuses dans des publications académiques. Formellement, l'aide financière institutionnalisée, est quasi-inexistante, et les cinéastes luttent pour amasser des fonds pour leurs projets. ² Ils sont aidés dans leur quête de fonds par les institutions à but non lucratif œuvrant pour le développement du cinéma en Palestine, par le Fonds Sud Cinéma ou l'Aide aux cinémas du monde (France), par les coproductions avec des sociétés européennes et américaines ou par les institutions des festivals du Golfe tels que The Dubaï international Film Festival, Abu Dhabi International Film Festival et Doha International Film Festival, etc.

En outre, il y a eu d'innombrables films sur la Palestine et le conflit israélo-palestinien par des non-Palestiniens - cinéastes arabes, israéliens et internationaux. Le guide et la filmographie commentée *Palestine in film* de Marvin Wingfield ³, fournit une archive électronique remarquable et exceptionnelle des films palestiniens réalisés par des palestiniens et/ou non palestiniens.

Wingfield souligne que l'Internet est rempli de films et vidéos sur la question palestinienne et qu'aucune lutte de libération n'a jamais été aussi bien documentée avec une telle immédiateté pour un auditoire mondial. L'auteur précise également qu'une grande partie de son travail a été réalisée malgré les nombreux obstacles imposés par l'occupation israélienne et par les partisans politiques d'Israël. Selon Wingfield, la production, la distribution et la diffusion publique de ces films est inévitablement politique, et ne peuvent pas être simplement une entreprise commerciale ou artistique.

Toutefois afin de faire état de la richesse de la production palestinienne, nous avons préféré de présenter dans les pages suivantes, les œuvres palestiniennes réalisées au cours des trois dernières années par des cinéastes palestiniens.

Les tableaux suivants : Filmographie palestinienne 2012, 2011 et 2010 exposent les titres des films palestiniens et les noms de leur réalisateur, conformément au répertoire fourni par Noemí Artal *A Chronology of Palestinian Cinema (2000-2012)*. ⁴

¹ Marvin Wingfield, *Palestine in Film, A guide and an annotated filmography*, American-Arab Anti-Discrimination Committee (ADC), Washington, DC; www.adc.org

² Ibid.

³ Ibidem.

⁴ Noemí Artal, *Noemí Artal A Chronology of Palestinian Cinema (2000-2012)*, Center for Palestine Studies, Columbia University, US, 9 March. 2013, <http://www.columbia.edu/cu/palestine/>

Filmographie palestinienne – 2012		
	Film	Réalisateur
1	Héritage (Inheritance)	Hiam Abbas
2	The Courier	Abu Assad, Hany
3	Love, Older... Hiroshi & Kiyoko	Abu Hamdan, Zaid
4	Art/Violence	Abu Khaled, Mariam, Udi Aloni, Batoul Taleb
5	Spread by rabbis, believed by the army	Aleddin, Ghasoub
6	Flight	Alshaibi, Sama
7	The Tethered	Alshaibi, Sama
8	Farther than the eye can see	Alsharif, Basma
9	Ismail	Alsharif, Nora
10	Khsara(The Cup Reader)	Araj, Suha
11	Gaza Calling	Awwad, Nahed
12	Eye Drops	Bakri, Mohammad
13	Dances with Ladybug	Bitar, Hazim
14	Maqloubeh	Damuni, Nicolas
15	Mawsem Hisad (Family Albums)	Darwazeh Mais, Nassim Amouche, Erige Sehiri, Sameh Zoabi
16	Deir Yassin Village and Massacre	Dirbas, Sahera
17	A World not Ours	Fleifel, Mahdi
18	When I Saw You	Jacir, Annemarie
19	Mutasalilum (Infiltrators)	Jarrar, Khaled
20	A Sketch of Manners _Alfred Roch's Last Masquerade	Manna, Jumana
21	Alal mad al basar (Line of Sight)	Mansour, Aseel
22	Under The Sky	Maqdisi, Ramzi
23	Bouddhi Bouddha	Marcos, Norma
24	Wahdon (Alone)	Marcos, Norma
25	Land of the Story	Masharawi, Rashid
26	Peek-A-Boo	Muthaffar, Enas
27	Gaza 36 mm	El Muzayen, Khalil
28	The Gaza Mono-Logues	El Muzayen, Khalil
29	Restored Pictures	Nasser Eldin, Mahasen
30	Metran men hada al-turab	Natche, Ahmad
31	Dima	Nazzal, Rehab
32	Mourning	Nazzal, Rehab
33	ONE-Thousand Palestinian Political Prisoners	Nazzal, Rehab
34	Target	Nazzal, Rehab.
35	Military Exercise in Al Naqab (Negev) Prison	Nazzal. Rehab
36	The Turtle's Rage	El-Qalqili, Pary.
37	Where Should the Birds Fly?	Qishta, Fida
38	Beyond the Walls	Al-Ramahi, Ahmed Adnan
39	Nation State	Sansour, Larissa
40	Under the Same Sun	Zoabi, Sameh

Source: Ibid.

Filmographie palestinienne – 2011		
	Film	Réalisateur
1	Al Juma al Akheira (The Last Friday)	Al-Abdallah, Yahya
2	Dear Dad	Abousaid, Hiyam
3	We Rise & Fall	Abousaid, Hiyam
4	Do Not Forget Me Istambul	Abu Assad, Hany & Shargawi, Omar
5	Poisson Rouge	Abu Ghoush, Ala'
6	Birth	Abu Ghoush, Dima
7	Bahiya & Mahmoud	Abu Hamdan, Zaid
8	Love, Older... Jack & Martha	Abu Hamdan, Zaid.
9	Tanathur	Abu Wael, Tawfik
10	Jean Wejnoon (Genies and Madness)	Afdile, Mamdooh
11	Sacred Stones	Alayan, Muayad Mousa, Laila Higazi
12	Uzla Taht al-Shams (Private Sun)	Alayan, Rami.
13	Thowra (Revolution)	Alshaibi, Sama
14	Vs. Him (vs. The Empire; vs. Brother; vs. Son; vs. Father)	Alshaibi, Sama
15	Profane	Alshaibi, Usama
16	The Story of Milk and Honey	Alsharif, Basma
17	Al-Teen wa al-Zaitoun (The Fig and the Olive)	Asfour, Georgina
18	The Incredible Juicer	Awad, Tahani
19	Donor Opium	Azar, George, Mariam Shahin
20	Everyday Nakba	Al-Azza, Mohammad
21	Sayyad Elmih (The Salt Fisherman)	Bakri, Ziad.
22	Fish Above Sea Level	Bitar, Hazim
23	5 Broken Cameras	Bunat, Emad, Guy Davidi
24	Al Bier (The Well)	Habash, Ahmad
25	Duma (Dolls)	Haddad, Abeer Zeibak
26	C the C	Horani, Eyad
27	Baya'a el ward (Flower seller)	Jadallah, Ihab
28	Shurti al al hamesh (The Invisible Policeman)	Al Juneidi, Laith
29	Uncle Nashaat	Mansour, Aseel
30	Koulouna lil Watan (All for the Nation)	Mansour, Carol
31	Elvis of Nazareth	Massalha, Rani
32	Rejoice, O My Heart	Moufawad-Paul, Vicky
33	Half a Person	Moufawad-Paul, Vicky
34	Room Service	Nasir, Tariq
35	Women in the Stadium	Qaoud, Sawsan
36	Samir's Room	Qashoo, Osama
37	Eid	Saaheb Collective
38	House	Saleh, Ahmad
39	Yala al amar (Yala to the Moon)	Salloum, Jacqueline & Suhel, Nafar
40	No News	Salman, Eyas
41	Tresspass the Salt	Sansour, Larissa
42	Bits & Pieces	Sarawi, Ashraf; Bakarwa Thaeer; Suha Daes, Wisem, Ammar Daes
43	½ revolution	Shargawi, Omar & Karim El Hakim
44	Before You is the Sea	Zreiq, Hisham

Source : Ibid.

Filmographie palestinienne - 2010		
	Film	Réalisateur
1	Kingdom of Women	Abourahme, Dahna
2	The Clock and the Man	Abu Baker, Gazi
3	First Love	Abu Ghoush, Dima
4	Baram & Hamza	Abu Hamdan, Zaid
5	A Cup of Coffe from Palestine	Ahmarwo, Ameer, Kareem Karaja, Murad Nessar
6	Mute	Alayan, Muayad Mousa
7	25,000 Tents, Maybe More	Alsadi, Ala'a & Samer Salameh
8	Chicken; Sissy; Sweep	Alshaibi, Sama
9	Ilham	Alshaibi, Sama
10	Tariqah	Alshaibi, Sama
11	End of September	Alshaibi, Sama, Ala' Younis
12	Baghdadi Mem	Alshaibi, Sama & Dena Al Adeeb
13	Turkish Delight	Alsharif, Basma
14	Wednesday Afternoons	Alsharif, Nora
15	Nssaa Hamas (Women of Hamas)	Arraf, Suha
16	Haneen (Nostalg)	Bawardi, Ossama
17	Into the Belly of the Whale	Bitar, Hazim
18	Samaa	Copty, Fady
19	The Owners of the Land	El-Damen, Rawan
20	The Imperialists Are Still Alive!	Durra, Zeina
21	Esmi Ahlam (My name is Ahlam)	Essa, Rima
22	Sense of Morning	Hamoud, Maysaloun
23	Looking for Zak	Jadallah, Ihab
24	Life on Wheels	Al-Khatib, Haitham
25	Sufair (Yellow mums)	Khoury, Firas
26	Blessed Blessed Oblivion	Manna, Jumana
27	The Umpire of Whispers	Manna, Jumana
28	I Come from a Beautiful Place	Mansour, Carol
29	Mirage	Maqdisi, Ramzi
30	77 Madregot (77 Steps)	Mara'ana, Ibtisam
31	Fragments of a Lost Palestine	Marcos, Norma
32	Clichés	Naous, Nadine
33	From Palestine with Love	Nasser-Eldin, Mahasen
34	Bil'in	Nazzal, Rehab
35	Wajeh (Face)	Nessar, Murad
36	Diaries	Odeh, May
37	First lesson	Omari, Areen
38	Missing	Rimawi, Tariq
39	Victim of the Former Victim	Salem, Edward
40	Al tareeq ila Bait Lahem (The Road to Bethlehem)	Sansour, Leila

Source : Ibidem.

10.7 La coproduction

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux films palestiniens ont été soutenus par le Fonds Sud Cinéma ou par le programme qui l'a remplacé, l'Aide aux cinémas du monde. C'est le cas notamment de *Palestine Stereo* de Rashid Masharawi, sélectionné en 2013 au Festival de Toronto. Si les cinéphiles français connaissent surtout Elia Suleiman pour *Intervention divine*, récompensé autant à Cannes qu'à Venise, ou Hiam Abbass avec *Héritage (Inheritance)*, les Territoires palestiniens abritent aussi de jeunes cinéastes, notamment dans le documentaire. Ces dernières années, quelques films ont reçu des prix prestigieux comme *Paradise Now* d'Hany Abu-Assad (Golden Globe du meilleur film étranger, 2005), *Le sel de la mer* d'Annemarie Jacir (2008), ou cette année 2013 à Cannes, *Omar* d'Hany Abu-Assad.¹

Pour ce, la France et l'Autorité palestinienne ont signé le 11 septembre 2013 un accord de coproduction cinématographique. L'accord facilitera le montage financier de coproductions bilatérales impliquant une coopération sur les plans artistique et technique. La part du coproducteur minoritaire sera au minimum de 20% mais, par dérogation, pourra être abaissée à 10% après accord des autorités des deux parties en tenant compte des collaborations artistiques et techniques de chacun des coproducteurs. L'accord conclu comprend par ailleurs des dispositions visant à encourager des initiatives communes dans les domaines de la formation aux métiers du cinéma, l'éducation à l'image, l'échange de savoir-faire entre professionnels, la distribution et diffusion des œuvres ainsi que la conservation du patrimoine cinématographique.²

Le 12 avril 2012, le Gouvernement du Royaume-Uni a ratifié un traité de coproduction avec l'Autorité palestinienne. L'objectif de ce traité est de renforcer les relations entre les industries cinématographiques du Royaume-Uni et des Territoires palestiniens occupés en encourageant les producteurs britanniques et palestiniens à faire ensemble des films qui reflètent la créativité ainsi que la diversité culturelle et le patrimoine des deux territoires.³

La Palestine a également conclu un accord de coproduction cinématographique avec l'Irlande. Des données sur les coproductions sont disponibles dans le rapport *Census and Analysis of film & Audiovisual Co-productions in the South-Mediterranean Region 2006-2011*.⁴

D'autre part, les nombreux accords de coopération culturelle signés entre l'Autorité palestinienne et les différents pays du monde impliquent l'organisation de semaines cinématographiques en Palestine et dans les pays signataires.

¹ "La France signe un accord de coproduction avec les Territoires palestiniens", Ecran noir, 13/09/2013 ; <http://ecrannoir.fr/blog/blog/2013/09/13/la-france-signe-un-un-accord-de-coproduction-avec-les-territoires-palestiniens/>

² "Signature d'un accord de coproduction cinématographique franco-palestinien", Ministère de la Culture et de la Communication, 11/09/2013 ; <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Espace-Presse/Communiqués/Signature-d-un-accord-de-coproduction-cinematographique-franco-palestinien>

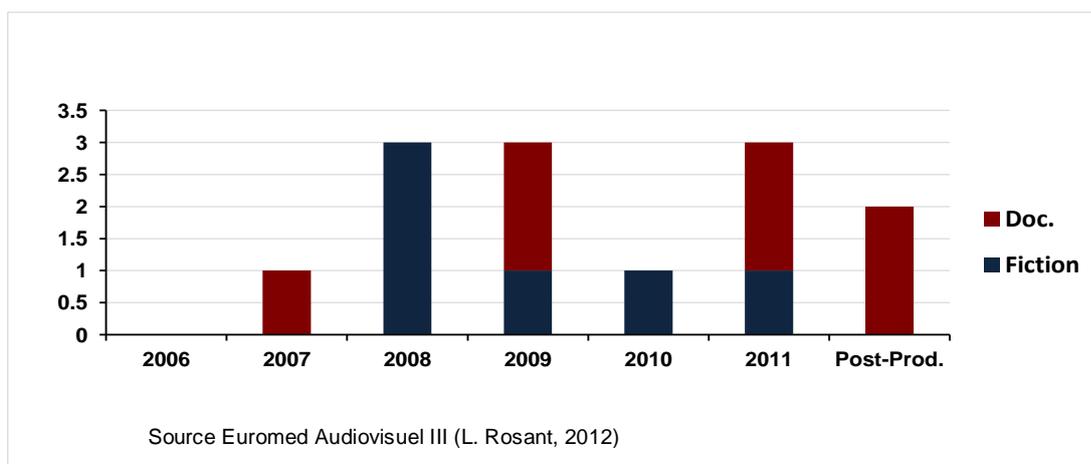
³ Tony Prosser, "Royaume Uni: Entrée en vigueur d'un traité de coproduction avec l'Autorité palestinienne", IRIS 2012, <http://merlin.obs.coe.int/iris/2012/6/article22.fr.html>

⁴ L. ROSANT, *Census and Analysis of film & Audiovisual Co-productions in the South-Mediterranean Region 2006-2011*, EUROMED AUDIOVISUAL III, Tunis, May 2012; <http://euromediaudiovisuel.net/Files/2012/05/29/1338310192044.pdf>

- Nombre de coproductions palestiniennes par année et par genre (2006-2011)

	Fiction	Doc.	Total
2006	0	0	0
2007	0	1	1
2008	3	0	3
2009	1	2	3
2010	1	0	1
2011	1	2	3
Post-Prod.	0	2	2
TOTAL	6	7	13

Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

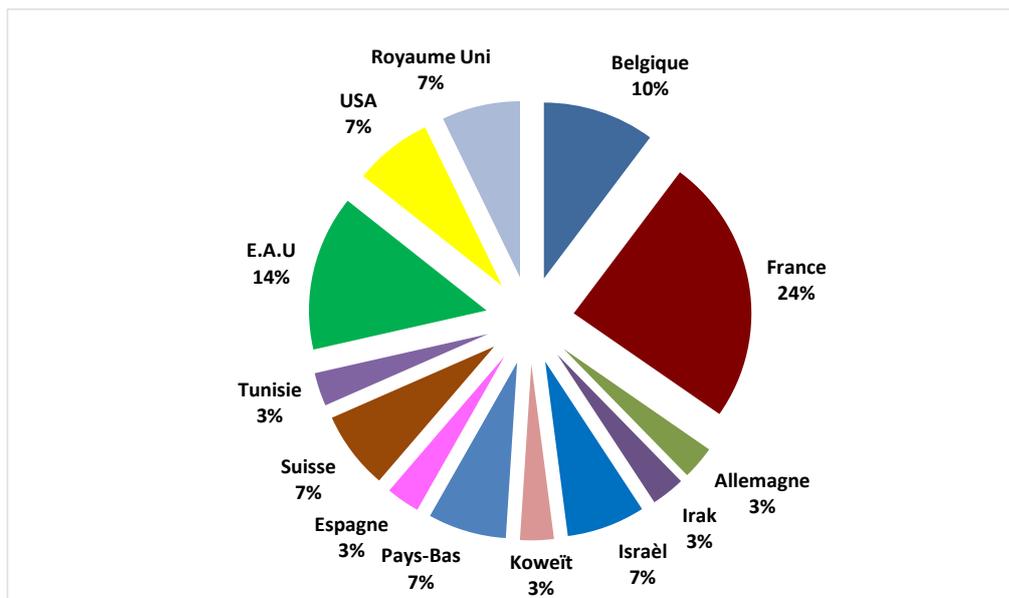


Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

- Pays de coproduction : (Les projets ne sont pas répertoriés dans le tableau)

Pays	Fiction	Doc	Total	%
Belgique	3	0	3	10%
France	4	3	7	24%
Allemagne	1	0	1	3%
Irak	0	1	1	3%
Israël	1	1	2	7%
Koweït	1	0	1	3%
Pays-Bas	2	0	2	7%
Espagne	1	0	1	3%
Suisse	1	1	2	7%
Tunisie	1	0	1	3%
E.A.U	2	0	2	14%
USA	2	0	2	7%
Royaume Uni	1	1	2	7%
TOTAL	20	9	29	

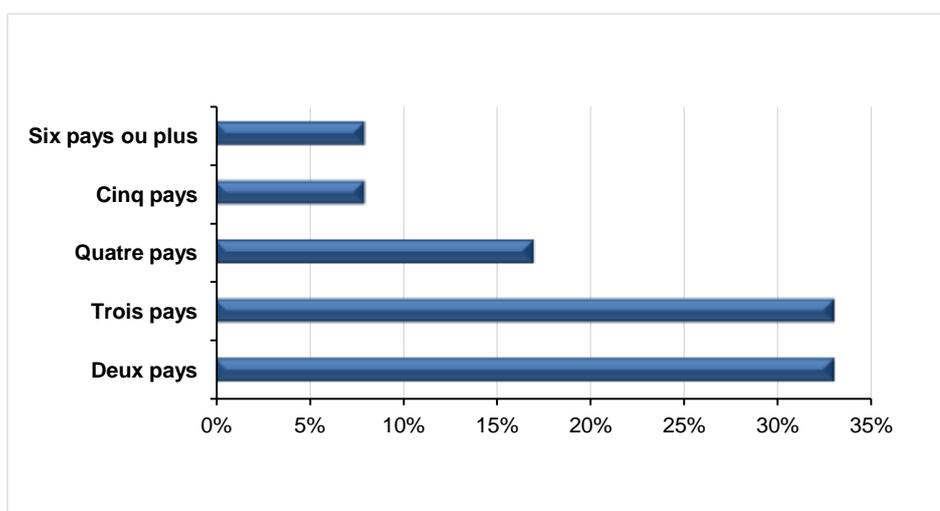
Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)



Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

- Nombre de pays impliqués par coproduction

	Fiction	Doc	Total	%
Deux pays	0	4	4	33%
Trois pays	2	2	4	33%
Quatre pays	2	0	2	17%
Cinq pays	1	0	1	8%
Six pays ou plus	1	0	1	8%
TOTAL	6	6	12	



Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

- Liste des films coproduits avec la Palestine par année¹ :

2007

War, Love, God & Madness, de Mohamed Al Daradji – Documentaire

2008

L'anniversaire de Leila, de Rashid Mashrawi - Fiction

Grenades et Myrrhe, de Najwa Najjar-Fiction

Le Sel de la Mer, d'Annemarie Jacir- Fiction

2009

Fix Me, de Raed Andoni - Documentaire

What Happened?, d'Eid De Gaulle - Documentaire

Zindeeq, de Michel Khleifi – Fiction

No Exit, Mohanad Yaqubi, Documentaire

2010

Téléphone Arabe, de Sameh Zoabi – Fiction

2011

5 Broken Cameras, de Emad Burnat - Documentaire

Habibi, de Susan Youssef – Fiction

The Invisible Policeman, de Laith Al-Juneidi - Documentaire

2012

The Infiltrators, de Khaled Jarar - Documentaire

The Inheritance, de Hiam Abbas - Fiction

Projets

A Gaza Weekend, de Basil Khalil - Fiction

Dead Sea, de Ihab Jadallah - Fiction

Eyes of a Thief, de Najwa Najjar - Fiction

Giraffada, de Rani Massalha - Fiction

Off Frame, de Mohanad Yaqubi - Documentaire

The Wanted, de Amer Shomaly - Fiction

Via Dolorosa, de Sobhi Al Zobaidi - Fiction

¹ Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

10.8 Distribution du film palestinien à l'étranger

Selon la base de données LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, entre 1996 et 2012, 11 films palestiniens ont été distribués en Europe. 2 films de ce répertoire sont des coproductions uniquement palestino-israéliennes et 5 sont des coproductions majoritaires avec la France et souvent avec d'autres partenaires (Allemagne, Suisse, Australie). Enfin, *Divine Intervention* (2001) du réalisateur Elia Suleiman est le film de ce répertoire ayant enregistré le nombre d'entrée le plus élevé, soit 443 347 entrées. Ce film a été une des révélations du Festival de Cannes de 2002. Le second film de Suleiman, *Le temps qu'il reste*, coproduction entre la France, la Belgique et l'Italie, présenté à Cannes en 2009, atteindra 237 232 entrées dans l'Union européenne.

- Entrées des films palestiniens en Europe (1996 - 2012)

Film	Pays ayant participé à la production	Année de production	AT	BE	BG	CH	CZ	DE	DK	ES	FI	FR	GB	GR	HU	IE	IS	IT	LU	NL	NO	PT	SE	SI	TR	Total EUR EU(27)
<i>Divine Intervention</i>	FR / MA / DE / PS	2001	5 032	23 063		14 110	3 579	24 671	689	10 556	1 387	287 130	20 644	15 517	3 093	1 833	338	14 896	715	6 691	7 654	20 952	2 889	10	11 177	443 347
<i>Chronicle of a Disappearance</i>	PS / IL / US / DE	1996		1 077		54						23 141						84					521			24 823
<i>Le mariage de Rana</i>	PS	2002										15 316	23													15 339
<i>Fix ME</i>	FR / PS / CH					575						10 567														11 142
<i>Son of Babylon</i>	IQ / GB / FR / NL / AE / EG / PS	2009								4 237			891							2 448						7 576
<i>Ticket to Jerusalem</i>	NL / PS / FR / AU	2002				1 646						92						4 187								4 279
<i>Waiting</i>	FR / PS	2005								185		4 024														4 209
<i>Al-mor wa al rumman</i>	PS	2008			44																		2 340			2 384
<i>Israel vs Israel</i>	SE / IL / PS	2010																					108			108
<i>Coffee: Between Reality and Imagination</i>	PS / IS	2011			39																					39
<i>Three Times Divorced</i>	PS / IL	2006																								56

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel/Base de données LUMIERE

Sur la période considérée, la part de marché des films palestiniens distribués dans l'Union européenne est infime : moins de 0%. D'après les données de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, les films non-européens et non-américains représentent généralement des parts de marché cumulatives estimées entre 1% et 2% dans l'UE.¹

On dispose de peu de données concernant les films palestiniens dans les autres parties du monde.

¹ La base LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (<http://lumiere.obs.coe.int>) fournit une compilation systématique des données disponibles sur les entrées réalisées par les films distribués en salles en Europe depuis 1996. Elle est le résultat de la collaboration de l'Observatoire européen de l'audiovisuel avec les diverses sources nationales spécialisées ainsi qu'avec le Programme MEDIA de l'Union Européenne. Le taux de couverture pour l'Union européenne est de l'ordre de 90 %. Cependant pour les films à moindre succès, la base comporte des lacunes dues au fait que certains pays ne fournissent pas les listings complets pour l'ensemble des films distribués.

10.9 Le marché de la vidéo physique et de la vidéo à la demande

En ce qui concerne la distribution des DVD, la Palestine appartient à la zone 2 englobant le Japon, l'Europe, l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient et l'Égypte.¹

Le marché de la vidéo est peu documenté. Divers éditeurs d'autres pays arabes (en particulier le groupe saoudien Rotana) publient les films nationaux. Les studios américains distribuent leurs films en version originale. Les principaux points de vente sont les grandes surfaces spécialisées (Virgin Megastore, ...).

Bien que la consommation de films et de séries de télévision en ligne soit dominée, en Palestine comme dans le reste du monde, par la piraterie, des tentatives existent pour lancer des offres légales visant d'emblée l'ensemble du marché arabophone. L'Arabie Saoudite et les États du Golfe paraissent devoir être les principaux marchés dans la phase de démarrage. Le site shofha.com, exploité à partir de l'Égypte par LINKonLINE, une filiale de LINKdotNET (une entreprise du groupe Orascom Telecom Holding), est disponible par internet en Palestine et permet l'accès à un catalogue de films arabes.² Nous ne disposons pas de données sur la notoriété et le succès de ce service en Palestine.

Nous n'avons pas connaissance de sites d'offre légale en VoD établis en Palestine. Il n'est par contre pas difficile de repérer sur Internet des offres gratuites en streaming (et donc selon toute vraisemblance non autorisées).³ Le site <http://www.bokra.net> propose des films arabes, turcs et étrangers, des téléseries et des programmes télévisés en streaming. Le site propose également plusieurs films palestiniens, entre autres : *Amreeka* (2009) de la réalisatrice palestino-américaine Cherien Dabis ; *Al-mor wa al rumman (Pommagranates and Myrh)* (2008) de Najwa Najjar ; et *The Dispersion of Illusion* (2012) de Hamas. Le site <http://www.3afrit.net/> propose des films libanais, égyptiens, marocains et étrangers.

Le site trigon-film.ch propose quatre films palestiniens moyennant la somme de 26 CHF / 21 EUR et de 23 CHF/ 19 EUR. Ces films sont: *Chronique d'une disparition* (1996) et *Intervention Divine* d'Elia Suleiman et *Salt of this Sea* (2008) d'Annemarie Jacir. Quant à *Ticket to Jerusalem* (2002) de Rashid Mashharawi est proposé en DVD par le même site moyennant la somme de 15 CHF/ 12 EUR. Par contre, le répertoire palestinien offert par le site français Universciné⁴ (consacré au cinéma d'auteur) s'avère plus riche. Universciné propose 12 films palestiniens.

Il en est de même pour le catalogue The global film initiative proposant un bon nombre de films arabes et du Proche Orient en VOD et en streaming, liste également plusieurs films palestiniens moyennant la somme de 24.95 USD.⁵

¹ Les industriels ont conçu un système de zones servant principalement à limiter les exportations de disques en dehors des régions désignées, ce qui permet aux éditeurs de garder le contrôle sur le prix de vente et la date de sortie individuellement sur chaque région du globe.

² Voir S. ALI, *Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranéens. Premier rapport intermédiaire Monographies nationales : ÉGYPTTE*, Euromed Audiovisuel III / Observatoire européen de l'audiovisuel, 2012, p.66.
<http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2012/09/17/1347873169237.pdf>

³ Le site Watcharabicmovies.net propose des films arabes en accès gratuit : <http://www.watcharabicmovies.net/>

⁴ <http://www.universcine.com/films/pays/territoires-palestiniens>

⁵ <http://catalogue.globalfilm.org/>

10.10 L'exploitation cinématographique en Palestine

10.10.1 Historique des salles de cinéma en Palestine

Dans les années trente, les salles se propagèrent dans les principales villes palestiniennes. Ces salles projetaient essentiellement les films égyptiens, mais également d'autres films étrangers muets et/ou parlants. Jérusalem abritait les salles suivantes : Rex, Adisson, Orion et Rion. Quant à Jaffa, elle groupait six salles, à savoir: Al Hamra, Farouk, Nabil, le cinéma de l'Orient, cinéma Rachid et cinéma Appollo. Quatre autres cinémas existaient à Haïfa : cinéma Al Karmel, cinéma Jaffa, Ein Dour et Armon. Deux cinémas se trouvaient cependant dans la ville d'Acre : la salle Al Ahali et le cinéma Al Borj.

Les lois strictement appliquées par le Mandat Britannique interdisaient toute activité cinématographique susceptible de divulguer des images de la Palestine en contradiction avec l'opinion répandue en Occident conçue d'une part, à travers l'Orientalisme lié en quelque sorte à la colonisation, et d'autre part, à travers la propagande sioniste active à l'époque.

En dépit de la présence de projections cinématographiques depuis ce temps, le septième art n'a pas pu se transformer en phénomène culturel et social pour les raisons suivantes :

- La propagation de certains concepts sociaux et éthiques considérant le cinéma comme un phénomène occidental obscène qui corrompt les mœurs.
- Les lois du Mandat Britannique qui étouffa la naissance d'une industrie du cinéma et entrava le développement et la construction des salles.
- L'état de perturbation et d'instabilité politique ainsi que les conditions financières difficiles ont contribué à l'absence d'une conscience populaire de l'importance du cinéma
- Suite à la Nakba et l'exode palestinien de 1948, les salles de cinéma ont subi un grand coup et le cinéma disparaîtra de la vie palestinienne pendant de longues périodes.

La guerre de 1967 aura les mêmes répercussions de la Nakba de 1948 sur la présence du cinéma en Palestine : celui-ci subissait un autre coup qui perdure jusqu'aux débuts des années quatre-vingt.

Après 1967, les autorités de l'occupation israélienne ont étalé leur emprise sur le cinéma, obligeant un bon nombre de salles, notamment à Jérusalem, à fermer leurs portes. Tandis que les salles restantes dans les autres villes palestiniennes optèrent pour la projection des films étrangers qui ne convenaient pas à la culture de la société palestinienne de l'époque. Ces projections ne portaient guerre ni sur l'histoire du peuple, ni sur son avenir et n'examinaient point la cause palestinienne ni le conflit israélo-palestinien. Etant donné que les salles de cinéma étaient des propriétés privées, celles-ci préféraient donc de ne pas projeter des films touchant à la cause palestinienne afin de se protéger contre les mesures des autorités israéliennes et de continuer à gagner de l'argent. Ce qui poussa les palestiniens et l'élite palestinienne même à boycotter les salles de cinéma.



Siège du cinéma Al Hamra à la rue Jamal Pacha à Jaffa.

Source : <http://www.mofa.pna.ps/index.php/ar/services-informaion/photo-albums/view-photo/21/678>

Salles de cinéma existantes jadis en Palestine	
Ville	Nom de la salle ou du cinéma
Jérusalem	Salle Roxi
	Salle Adisson
	Salle Orion
	Salle Rion
Haïfa	Cinéma Al Karmel
	Cinéma Ein Dor
	Cinéma Jaffa
	Cinéma Armon
Jaffa	Cinéma Al Hamra
	Cinéma Rachid
	Cinéma Farouk (estival)
	Cinéma Apollo*
	Cinéma Nabil
	Cinéma Al Chark
Acre	Salle Al Ahali
	Cinéma Al Borj
Tulkarèm	Cinéma Al Andalous
	Cinéma Al farid
Gaza	Cinéma Al Khadra
	Cinéma El Samer
	Cinéma Al Jala'a
	Cinéma El Naser
	Cinéma Amer (estival)
	Cinéma Al Shatea
Rafah	Cinéma El Salam
	Cinéma Sabrine
	Cinéma Al Horeya
Naplouse	Cinéma Al Assi
Jénine	Cinéma Jénine
Ramallah	Cinéma Al Walid
	Cinéma Dounya
	Cinéma Al Seraj (Actuellement Théâtre et Cinémathèque Al Kassaba)

Source : Mahmoud Rouka, Débuts du cinéma palestinien, op.cit.

Suite à la première Intifada palestinienne de 1987, et pour des raisons économiques, politiques et sociales, les salles de cinéma ont fermé leurs portes dans toutes les villes palestiniennes. La plupart de ces salles se sont transformées en salles de mariage, salles de réunions, ou parking. Certaines salles notamment à Gaza ont été complètement détruites.

Cependant, la fermeture des salles n'a pas contribué à la disparition totale du film en Palestine. Certains centres culturels en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem comme le Centre Baladna et le Centre de l'art populaire commencèrent à projeter des films. D'autres centres organisaient régulièrement des projections de nouveaux films, des semaines de projections et des festivals. A Gaza, de multiples projections se déroulaient dans le centre Al Shawa, dans les centres culturels et les clubs de jeunesse. A Jérusalem, plusieurs projections ont été également organisées pour compenser le manque de projections dans le théâtre Al Hakawati. D'autre part, la circulation des cassettes vidéo et plus tard des DVD est devenue un outil alternatif permettant aux palestiniens de visionner les films qu'ils souhaitaient.

Aux débuts des années 2000, et après treize ans de fermeture de leurs portes, certaines salles de cinémas ont commencé à renaître, surtout sous la gouvernance de l'Autorité palestinienne pour se forger une place dans la vie sociale palestinienne et jouer un rôle pionnier compatible avec la culture et le vécu du peuple palestinien.

10.10.2 Salles de cinémas opérationnelles actuellement en Palestine

- **Cinéma Jénine**

Située au cœur de la ville de Jénine, cette salle a été construite en 1958 à l'initiative de certaines familles palestiniennes de la ville lors que la ville était sous le contrôle de la Jordanie. Ce cinéma était l'un des plus importants cinémas en Palestine.

Le cinéma a fermé ses portes et demeura ainsi jusqu'en 2008 où les efforts locaux et le soutien allemand ont contribué à sa restauration. On y ajouta une salle de projection estivale et une maison d'hôte. L'inauguration du nouveau cinéma Jénine a eu lieu le 5 août 2010. Le premier étage comprend 250 sièges. Les balcons abritent 200 autres sièges.

Cinéma Jénine œuvre au développement de la vie culturelle et organise, à côté des projections de films, des œuvres théâtrales et musicales, des soirées de danse folklorique, etc.

- **Cinéma City**

Situé dans le centre commercial de la ville de Naplouse, Cinéma City a été inauguré le 20 juin 2009 aux coûts de 2 millions de dollars. Ce cinéma est muni des équipements de projection sophistiqués permettant la projection de films 3D sur son écran. On y compte 175 sièges.

- **Cinémathèque et Théâtre Al Kassaba**

Inauguré en plein cœur de Ramallah en 2000, la cinémathèque et le théâtre Al Kassaba est le seule cinéma projetant quotidiennement des films en Palestine.

Le cinéma Al Kassaba a réussi à créer une culture cinématographique auprès du public palestinien et ce à travers les projections quotidiennes, les semaines de films et les festivals organisés régulièrement notamment le Kasaba International Film Festival.

Nombre de salles de cinémas opérationnelles en Palestine (1998/2012)		
Année	Cisjordanie	Gaza
1998	3	0
1999	3	0
2000	3	0
2001	4	0
2002	2	0
2003	2	0
2004	2	0
2005	2	0
2006	2	0
2007	2	0
2008	2	0
2009	3	0
2010	3	0
2011	3	0
2012	3	0

Source : "Salles de cinéma en Palestine", Palestinian News & Infos Agency (Wafa), Ramallah, 2012 ; <http://www.wafainfo.ps/atemplate.aspx?id=8702>

10.10.3 Le cinéma à Gaza : une cinématographie en perdition

Miroir du niveau culturel de la société et de son ouverture au monde, la salle de cinéma est un outil culturel d'importance primordiale reflétant le développement de la société. De plus, l'industrie du cinéma est un monde d'affaires qui rapporte des flux d'argent au pays qui lui accorde de l'intérêt.

En dépit de la présence du cinéma à Gaza depuis les années quarante du siècle dernier, et de la volonté sociale contemporaine d'y faire revivre le 7^e Art, le cinéma a disparu de la Bande depuis plus de deux décennies.

Le célèbre historien du cinéma Salim Al Moubayed souligne que la naissance du cinéma à Gaza avait eu lieu sur des initiatives personnelles précisant que le premier cinéma à Gaza a été construit dans le quartier Al Shgaeyah et s'appelait cinéma Al Khadra. Cette tentative n'a pas réussi en raison des conditions politiques et économiques du secteur et de la pauvreté de ses habitants qui n'avaient pas les moyens d'aller au cinéma.¹

¹ Mohammed Al Erawi, "Rôle du cinéma à Gaza entre les exigences de sa reprise et la crainte de s'y approcher", Al Jazeera Talk, 20/05/2011 ; <http://www.aljazeera.com/old/node/7954>

En 1946, Rashad Al Shawa inaugura le cinéma El Samer dont le rôle dépassait la projection des films, pour la plupart égyptiens, mais organisait aussi les pièces théâtrales jouées par les stars du théâtre palestinien et arabe. Le cinéma El Naser a été construit dans les années cinquante. Les années soixante ont témoigné de la parution de " la caravane des infos" qui faisait le tour de la ville pour annoncer les heures et les lieux de projection des différents films entre autres des films nationaux.

Ensuite, sont apparues d'autres cinémas comme Al Jalaa et Amer. Toutes les salles importaient les films arabes et étrangers d'Égypte, indique Al Moubayed. L'historien précise qu'à l'époque, les salles de cinéma n'étaient pas mixtes, des places étaient réservées pour les hommes et d'autres pour les femmes, de plus des places conservées uniquement pour les familles.

A l'époque où Gaza était sous la gestion administrative de l'Égypte et jusqu'en 1967 : « *Le secteur a connu un âge d'or du cinéma : les foules faisaient la queue devant les salles, les nouveaux films importés du Caire étaient toujours en projection. Cet état perdura jusqu'à l'occupation israélienne du secteur en 1967. A cette date et pendant plusieurs années, l'activité cinématographique a été suspendue. Quelques années plus tard, les salles de Gaza rouvrent leurs portes et tâchèrent de projeter les films égyptiens, chinois et étrangers empruntés des salles de Jérusalem* »¹, déclare Samir Al Efrenji, ex-fonctionnaire dans une salle de cinéma à Gaza dans un reportage diffusé sur DW Arabic (Deutsche Welle).

Au sujet de la Censure, l'historien Al Moubayed confirme que des films divers étaient projetés et que le cinéma était soumis à un comité de censure composé de juristes, intellectuels et enseignants qui regardaient le film et décidaient des coupures. La salle de cinéma qui n'obéissait pas aux ordres du comité faisait l'objet de contravention et de punition. Le cinéma et les films égyptiens ont eu un grand impact sur la société palestinienne de l'époque. Les changements étaient nettement visibles sur le comportement et le mode vestimentaire, a ajouté Al Moubayed.²

Dans son interview avec DW-Arabic, Al Efrenji souligne que lors du déclenchement de la 1^{ère} Intifada Palestinienne en 1987, toutes les salles de cinémas à Gaza ont fermé leurs portes et ce jusqu'au départ des forces de l'occupation israélienne du secteur et le retour de l'Autorité palestinienne en 1994, où les salles ont repris leur activité de projection pour un certain temps. En raison des différends politiques entre partis et forces islamistes, les salles ont suspendu carrément toute projection de film.

Il convient de noter que la Bande de Gaza abritait dix salles de cinéma : six à Gaza, trois à Rafah³ et une à Khan Younès.⁴

Vainqueur des élections législatives de 2006, le Hamas prend de force le contrôle de la bande de Gaza en 2007, après en avoir chassé les membres du Fatah, le parti nationaliste au pouvoir en Cisjordanie. Émanation des Frères musulmans, le Hamas aspirant à créer un État islamique, a imposé depuis des contraintes sur le film et la liberté d'expression dans les

¹ Hazem Baelousha, Yasser Abu Moeilak, "Salles de cinéma à Gaza : le désir social se heurte aux contraintes gouvernementales", DW, 27.09.2013 ; www.dw.de/دور-السينما-في-غزة-الرغبة-المجتمعية-تصطدم-بالقيود-الحكومية/a-17114982

² Mohammed Al Erawi, op.cit.

³ Située à la frontière égyptienne, Rafah est une ville sise dans la Bande de Gaza.

⁴ Khan Younès est une ville palestinienne situé dans le sud de la Bande de Gaza.

différents domaines. Et l'espoir de nombreux gazouïs de rouvrir les salles à Gaza s'est indubitablement dispersé.

Le directeur de la création artistique au Ministère de la culture du gouvernement Hamas à Gaza justifie ainsi cet état de fait : « Aucune demande de réouverture de salle de cinéma ne nous a été soumise, et je ne crois pas qu'il y ait une objection à la réouverture....mais avec la mise en application de la censure et d'une supervision des films objet de projection de la part d'un comité spécialisé».¹

Une soif intense pour le rôle du cinéma se répand à Gaza surtout que plusieurs générations ont été totalement privées de pouvoir regarder un film dans une salle de cinéma. Pour ces générations, regarder un film n'est possible qu'à travers l'écran télévisé, ou à la limite, pour les chanceux qui réussissent à voyager, dans une salle de cinéma d'un pays arabe ou étranger, souligner le reportage.

Des opinions convergent au sujet de la reprise du rôle du cinéma et de la réouverture des salles, l'historien Al Moubayed précise que : « *Si les salles seront rouvertes, il n'y aura pas un flux public rentable qui compense les coûts dépensés, précisant que la réouverture des salles, ne devrait pas être sujette aux orientations des partis* ».²

Tout en estimant que le gouvernement à Gaza ne s'opposera pas à la réouverture d'une salle de cinéma, l'écrivain Mostafa El Sawaf s'interroge sur la nature des films qui seront projetés ainsi que sur les moyens de production de long métrage. L'écrivain enchaîne : « Ça ne sera pas une bonne chose si l'on inaugure une salle de cinéma pour projeter des films occidentaux qui ne sont pas compatibles ni avec les mœurs et ni avec les coutumes du peuple palestinien».³

Quant à la fermeture des salles, l'écrivain précise curieusement que ceci n'était pas une décision gouvernementale mais plutôt une décision populaire et que la situation générale dans la Bande de Gaza imposait une telle fermeture.

Il convient de signaler que malgré toutes les restrictions imposées par le mouvement Hamas sur le cinéma en général et le film en particulier, le mouvement est conscient de l'importance et de l'impact du film sur le public. Pour ce, le mouvement produit des courts métrages traitant uniquement de la cause palestinienne, de l'idéologie du mouvement, de thèmes susceptibles de générer des impressions positives sur les actions du mouvement, etc. tout film dépassant ces grandes lignes du Hamas est considéré comme une atteinte aux mœurs et à l'éthique.

S'exprimant à cet effet, le Mufti de l'Association de la maison du Livre et de la sunna, Cheikh Ibrahim Al Astol a déclaré : « *Les salles de cinéma propageaient les vices. Les films pervers contribuaient à la perversion des jeunes et les éloignaient de la morale et de la vertu*».⁴

Il est intéressant de signaler que le siège de l'Association était autrefois celui du cinéma Al Horeya avant qu'elle ne soit fermée en 1986 par des manifestants coléreux guidés par les

¹ "Salles de cinéma à Gaza : le désir social se heurte aux contraintes gouvernementales", op.cit.

² Mohammed Al Erawi, op.cit.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

courants islamistes. Le cinéma a été transformé en bibliothèque scientifique avant de devenir le siège de l'Association de la maison du Livre et de la sunna.

Exprimant son refus catégorique de tous les films même ceux employés pour l'enracinement de la culture de la résistance, le mufti précise : « *La fermeture de la salle émanait de l'envie de mettre fin à la corruption, de la propagation de l'appel à la morale et à la vertu étant donné que les films comprenaient des scènes de nudité.....Les dignitaires de la ville de Khan Younès ont signé eux-mêmes, en 1986, un papier confirmant leur approbation sur la transformation de la salle de cinéma en une maison du Livre et de la sunna* ». ¹

Cependant la réalité fut que la fermeture de la salle avait eu lieu sur plusieurs étapes. La première consistait à appeler les gens à travers les tribunes, les leçons et les tracts à ne pas aller à cette salle. Ensuite, on appelait les citoyens à acheter des parts dans le bâtiment. Enfin, il ne restait qu'attaquer l'établissement et le fermer, et tel fut la troisième étape.

L'élucidation de ce qui se passe et se passait à Gaza contre le film et contre les différents aspects de la vie moderne est résumé dans les propos du spécialiste du Proche Orient Jean François Legrain qui explique : « *Des groupes piétistes d'inspiration saoudienne se sont développés à Gaza dès les années 1930, et sont considérés comme légitimes par une grande partie de la population en tant que mouvements religieux.....La nouveauté est que certains de ces groupes se réclament maintenant d'al-Qaida et que certains ont pu être manipulés par le Fatah* », ajoute le spécialiste du Proche-Orient. Parmi eux, l'un des plus influents est sans doute le Majlis al-Shura al-Mujahidin (le Conseil consultatif des combattants). « *Ces groupes fondamentalistes reprochent au Hamas de ne pas faire son travail d'islamisation, en tant que formation se réclamant de l'islam* », souligne Jean-François Legrain. ²

Nonobstant, malgré ces reproches, le Hamas dans son idéologie militantisme et ses contraintes imposées à la vie sociale, concorde avec les groupes fondamentalistes à Gaza, sauf que le pragmatisme du Hamas, voulant démontrer une certaine ouverture d'esprit du mouvement, et conscient à certaines limites du pouvoir du film, approuve d'avoir recours au film en tant que produit culturel influent, mais uniquement s'il traite des aspects relatifs à la résistance, s'il embellisse l'image du mouvement et s'il met en relief la souffrance vécue en raison de l'occupation israélienne et de son blocus imposé sur le secteur.

L'attitude de Hamas vis-à-vis du cinéma fait partie intégrante de sa stratégie d'islamisation de la vie quotidienne à Gaza. Une stratégie qui s'applique depuis 2007 sur le film comme sur les femmes et les différents domaines de la vie individuelle et collective : Chasse aux chevelures indécentes ou loi interdisant la mixité à l'école, le parti islamiste impose pas à pas son idéologie à la société gazaouie. ³

Le court métrage *Gaza 36 mm* de Khalil Almuzayen, produit en 2012, est la petite fenêtre à travers laquelle Gaza a pu regarder le monde extérieur. C'est un état des lieux d'une cinématographie en perte, qui s'énonce au travers des destructions et des dégâts subis par les salles de cinéma pour des raisons d'ordre social et idéologique. ⁴

¹ Ibidem.

² Ibidem.

³ Armin Arefi, "Comment le Hamas islamise Gaza", Le Point.fr, 12/04/2013 ; http://www.lepoint.fr/monde/comment-le-hamas-islamise-gaza-12-04-2013-1654299_24.php

⁴ <http://www.premiere.fr/film/Gaza-36-MM-court-metrage-3779358>

Projeté dans le cadre de la 16^e édition d'Ismaïlia Film Festival en Égypte, *Gaza 36 mm* a eu beaucoup d'échos. Analysant la relation de la société gazaouie avec l'Art et la culture en général et l'art cinématographique en particulier et qui fut l'art le plus capable de « rassembler les gens », l'analyste politique Mohamed Hegazi et le romancier Khedr Mohtagaz expliquent que l'attaque du cinéma a commencé dans certaines mosquées et a évolué ensuite sous forme de campagne organisée réclamant la fermeture des salles et accusant les films d'obscénité.

Ceci avait un impact sur certains gens et ainsi les attaques contre les salles ont débuté. Avec la montée du courant extrémiste et l'appel au refus de la vie moderne, on a mis le feu dans l'une des plus grandes salles de Gaza, le cinéma El Naser en 1980. La saga s'est poursuivie ainsi afin que le peuple de Gaza soit dépourvu de cinéma, visionnant des films d'autres pays et d'autres régions comme la Cisjordanie mais pas de Gaza, pour recommencer ensuite à regarder des films à travers certaines projections organisées par les organisations internationales de secours qui ont installé des écrans en plein air pour divertir les régions démunies, comme ce fut le cas à plusieurs reprises en 1997.¹



Le Cinéma El Naser dans son état actuel à Gaza

Source : Islam Al Saqa, "Gaza, une ville qui aime le cinéma", Quds Al Ekhbaria, 14 juillet 2013 ; <http://www.qudsn.ps/article/22087>

10.10.3 Dans l'attente de la relance du cinéma à Gaza

Dans un article publié sur Al-Jazeera.net, le 26 septembre 2012, s'interrogeant sur les besoins de Gaza d'abriter des salles de cinéma à la lumière des conditions du blocus et de la souffrance vécue par les gazaouis, le site révèle la conclusion d'un accord signé quelques jours auparavant entre d'une part, le gouvernement de Gaza dirigé par le Hamas et l'Iran d'autre part, pour l'établissement d'une salle de cinéma à Gaza.²

¹ Magda Maurice, "Comment les cinémas de Gaza ont été brûlés : le film surprise du Festival International d'Ismaïlia", Al-Ahali, 11/06/2013 ; <http://www.al-ahaly.com/ماجدة-موريس-تكتب-كيف-احترقت-سينمات-غزة/>

² Deyaa Al Kahlout, "Observant la relance du rôle du cinéma à Gaza", Al Jazeera, Gaza, 26/09/2012, <http://www.aljazeera.net/news/pages/72d3ec83-6398-4e65-8f76-4d40ff8d0861>

Dans son interview accordée à Al-Jazeera.net, le Ministre de la Culture de Gaza Mohamed Al Madhoun a souligné que l'accord signé avec le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique iranien comprenait 19 clauses visant toutes au développement culturel de la Bande de Gaza précisant la nécessité de mettre en valeur la souffrance, la résistance et les réalisations palestiniennes dans les œuvres cinématographiques.

« *L'accord stipule l'établissement d'une salle de cinéma et d'un centre de formation et de développement.....Nous œuvrerons à travers le centre au soutien de l'industrie du film qui renforce les valeurs positives dans la société* », a indiqué le ministre. « *Tout film qui sera projeté dans cette salle doit s'engager aux valeurs et à l'éthique de l'Islam.....Nous visons un cinéma de valeurs et de résistance* »¹, a-t-il ajouté.

Al Madhoun a fait état de l'orientation du Ministère d'œuvrer en vue de développer la production de films palestiniens et d'aider à leur marketing. Il a précisé que l'industrie du cinéma formera une opinion publique en faveur de la cause palestinienne et mettra en évidence la souffrance et les concessions vécue et faites par le peuple palestinien.

D'autre part, début septembre 2013, un groupe de jeunes a créé une page sur Facebook intitulée « *Nous voulons du cinéma à Gaza* »² afin d'inciter la société à exercer des pressions sur le gouvernement et le secteur privé pour ouvrir une salle de cinéma dans le secteur.

Il convient de signaler que certaines manifestations cinématographiques limitées se tiennent tout de même à Gaza. Pour couronner l'accord conclu entre le Ministère de la Culture de Gaza et le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique iranien en septembre 2012, trois films iraniens ont été projetés le 31 décembre 2012 à Gaza dans le cadre d'un festival visant « le soutien du cinéma de la résistance ». Ces films sont : *Le pêcheur du samedi*, *Le Restant*, et *33 jours*. Les trois ouvrages traitent plusieurs problématiques telles que : la Nakba palestinienne (le jour de la souffrance), les batailles de résistance avec le Mossad israélien, et la guerre d'Israël sur le Liban en 2006. Le festival a eu lieu au Centre Culturel Rashad El Shawa.³

¹ Ibid.

² https://www.facebook.com/cinema.for.gaza?ref=stream&hc_location=stream

³ "Projection de trois films cinématographiques iraniens", Fares News, Ramallah, 01 January 2013 ; <http://arabic.farsnews.com/newstext.aspx?nn=9107132251>

11. MANIFESTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES NATIONALES

11.1 Festivals et défits

A l'instar de tous les aspects de la vie en Palestine, l'organisation des manifestations cinématographiques dépend largement de la situation politique et des conditions économiques et financières.

A part Shashat Annual Women Film Festival qui se tient annuellement depuis sa création en 2005, il s'avère difficile, en raison de l'instabilité politique, du blocus et de la situation économique et financière de fournir un agenda annuel et régulier des manifestations cinématographiques en Palestine. Cependant, des festivals défiant les dures circonstances ont réussi à célébrer les films des quatre coins du monde.

La 1^{ère} édition du Ramallah International Film Festival s'est tenue en Juillet 2004. De son côté, la Cinémathèque et Théâtre Al Kasaba organise, dépendamment des conditions, Al Kasaba International Film Festival dont la 1^{ère} édition avait eu lieu en novembre 2006. Toutefois, à partir de son siège à Ramallah, la Cinémathèque a organisé d'importantes manifestations cinématographiques depuis 2002, citons entre autres :

- Immigrants in European Cinema, du 3 au 10 octobre 2002
- European Film Festival, du 8 au 20 avril 2004
- Women Pioneers Film Festival, du 9 au 20 mars 2006
- Refegee Fim Festival, 2007.

11.1.1 Festivals de films en Palestine et en exil

La page Palestinian cinema¹ de Wordpress.com répertorie les festivals de films palestiniens organisés en Palestine et en exil, comme suit :

➤ *Festival de films en Palestine*

- Gaza International Film Festival
- Gaza Documentary Film Festival
- Through Women's Eyes Film Festival – Gaza
- Jerusalem (Quds) Film festival
- Al-Ksabab International Film Festival
- Shashat Annual Women Film Festival

En ce qui concerne les festivals tenus à Gaza, il convient de signaler que les films y prenant part doivent répondre aux exigences imposés généralement par le Mouvement Hamas. Autrement dit, leurs thèmes devraient être liés à la résistance, à la libération, au droit de retour, etc. Fin janvier 2013, Hamas a annoncé la tenue du premier festival du cinéma arabe à Gaza Palestine International Festival of Films.² On dispose de peu d'informations sur ce festival.

¹ <http://palestiniancinema.wordpress.com/>

² " Le premier festival international du cinéma arabe à Gaza se tient dans quelques jours", 26/01/2013 ; <http://www.alarabiya.net/articles/2013/01/26/262648.html>

- *Festivals de films palestiniens en exil*
 - Chicago Palestine Film Festival
 - PFF | The Palestine Film Foundation
 - Palestinian Film Festival- Australia
 - Boston Palestine Film Festival
 - Toronto Palestine Film Festival
 - Houston Palestine Film Festival
 - Providence Palestinian Film Festival
 - Ann Arbor Palestine Film Festival
 - Canada Palestine Film Festival



11.1.2 Human International Film Festival

Le festival est une initiative réussie entreprise par la PSCAA. En 2011 et 2012, la Palestinian Social Cinema Arts Association (PSCAA) a réussi à organiser deux festivals de films : le premier de documentaire et le second de long métrage. Intitulé “*Insan*” en arabe ou (l'humain), le festival se tient à Ramallah.¹

- Vision

Selon la Palestinian Social Cinema Arts Association, pour introduire un changement positif dans les sociétés d'aujourd'hui, les jeunes doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs points de vue et leurs besoins à travers les moyens appropriés. Le cinéma est un outil important dans les sociétés hautement technologiques d'aujourd'hui et le fait de permettre aux individus d'utiliser cet outil contribue à la promotion de la créativité, à l'ouverture d'esprit et au changement positif.

En se déroulant en Palestine, ce festival de droits de l'homme est susceptible d'ouvrir des horizons de communication avec les autres cultures. En outre, un tel festival peut jeter la lumière sur les causes de dimension communautaire et utile pour aider au renforcement des notions d'acceptation de l'autre, du pardon et de la compassion entre les nations.

- Objectifs du Festival
 - Permettre aux jeunes talents en Palestine de développer leurs compétences médiatiques et artistiques dans le cinéma à travers la formation, le conseil et le coaching.
 - Aider les jeunes cinéastes à réaliser, produire et commercialiser leurs travaux.
 - Présenter la société palestinienne aux films régionaux et internationaux réalisés ou produits par des jeunes pour renforcer le contact avec d'autres cultures et d'autres techniques cinématographiques.
 - Contribuer au développement de l'industrie du cinéma en Palestine et dans la région.

¹ Human Rights Film Festival 2012 : <http://pscaa.wordpress.com/2012/01/11/human-rights-film-festival-2012/>

- Offrir aux jeunes artistes de Palestine et dans la région un nouveau podium culturel indépendant leur permettant d'exprimer leurs opinions et d'exposer leurs problèmes.

L'édition 2013 du Festival a été lancée le 15/08/2013 à partir du siège du Palais Culturel de Ramallah.¹



11.1.3 *Très Court International Film Festival*²

Très Cour International Film Festival est un événement sans frontières, avec des projections qui se tiennent simultanément pendant neuf jours simultanément dans près d'une centaine de villes en France et dans 23 autres pays.

Le programme principal du festival est le concours international. Cinquante films représentant le meilleur et surtout le plus court de la production audiovisuelle de l'année sont présentés chaque année.

Les villes palestiniennes où se tient le festival sont : Bethléem, Hébron, Ramallah, Naplouse, et Gaza.³

La 16^e édition de Très Cour International Film Festival est prévue du 2 au 11 mai 2014.

Il convient de signaler qu'indubitablement, de multiples manifestations cinématographiques se tiennent, en dépit des dures conditions financières et politiques en Palestine. A titre d'exemple, à l'occasion de l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, le Centre culturel franco-allemand de Ramallah, en coopération avec la délégation de l'Union européenne et EUNIC, a organisé le premier festival de film sur l'eau à Ramallah et dans d'autres villes palestiniennes du 21 octobre au 7 novembre 2013.⁴

¹ "Lancement du Festival Cinématographique Insan avec le film Tabashir Molawanah men Askalan", Maannews.net, Ramallah, 16/08/2013 ; <http://www.maannews.net/Arb/ViewDetails.aspx?ID=621457>

² <http://trescourt.com/en/presentation>

³ <http://trescourt.com/en/cities>

⁴ <http://www.goethe.de/ins/ps/prj/dfk/vka/fr11716057v.htm>

12. LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS EN PALESTINE

La Palestine fait partie des instruments internationaux suivants :

- Convention de Berne (Acte de Paris) depuis 1933
- Convention Arabe pour la protection du droit d'auteur depuis 1981

La Palestine a officiellement acquis le statut de membre observateur à l'OMPI depuis 2005.¹

12.1 Aperçu historique

La multiplication et le changement d'autorité gouvernante en Palestine depuis l'Empire Ottoman jusqu'à nos jours, a eu un grand impact sur les législations palestiniennes notamment sur celles relatives au droit d'auteur et aux droits voisins. D'après le Ministère de la Culture, des législations différentes marquèrent le droit d'auteur en Palestine² :

- **De 1910 à 1918** : Au cours de cette période, la loi turque ottomane de 1910 sur le droit d'auteur était appliquée en Palestine. Cette loi comprenait des garanties multiples aux auteurs d'œuvres littéraires et artistiques, entre autres, une période de protection de trente ans à l'auteur et/ou ses héritiers, tel qu'indiqué par l'article 6.
- **De 1918 à 1948** : Plusieurs lois étaient en vigueur au cours de cette période de colonisation et de mandat britannique, notamment la loi sur le droit d'auteur de 1924, promulguée par le gouvernement du mandat britannique. L'article 25 de cette loi impliquait la mise en vigueur en Palestine de la loi britannique sur les droits de publication.
- **De 1948 à 1967** : Suite à l'établissement de l'État d'Israël et conformément à la Conférence de Jéricho de 1948, la région montagneuse et la Cisjordanie étaient sous le contrôle du Royaume de la Jordanie, et Gaza sous le contrôle des forces égyptiennes. Étant donné que le Royaume jordanien appliquait encore la loi ottomane sur le droit d'auteur, et en dépit de la non promulgation d'une loi substituant la loi de 1924, la loi ottomane fut théoriquement remise en vigueur. A Gaza, la loi de 1924 continuait à être appliquée. *Dans tous les cas, aucune de ces lois sur le droit d'auteur en Cisjordanie et à Gaza n'était effectivement mise en vigueur.*
- **De 1967 à 1994** : l'annulation par Israël du contrôle jordanien et égyptien sur la Cisjordanie et à Gaza signifiait implicitement la remise en vigueur de la loi de 1924.

12.1.1 Sous l'Autorité palestinienne :

En conséquence de ce qui avait eu lieu avant la création de l'Autorité palestinienne, la législation relative au droit d'auteur mise en vigueur en Palestine même après la création de l'Autorité palestinienne en 1994 et jusqu'en 2011 fut la loi de 1924. Entre 1996 et 2006, plusieurs tentatives non réussies ont eu lieu en vue de promulguer une loi sur le droit d'auteur en Palestine

¹ <http://www.wipo.int/export/sites/www/members/en/docs/observers.pdf>

² <http://www.moc.pna.ps/rights.php>

Finalement en 2012, l'Autorité palestinienne a promulgué un projet de loi sur la protection du droit d'auteur et des droits voisins.¹

L'organisme compétent pour le droit d'auteur est l'Office de la protection du droit d'auteur, qui relève de la Bibliothèque Nationale.

Selon l'article 31 du projet de loi sur la protection du droit d'auteur de 2012, la période de protection pour les œuvres cinématographique et télévisuelle s'applique pour cinquante ans à partir de la date de leur publication, à condition que le calcul du début de la période soit effectué à partir du premier janvier de l'année civile après la publication réelle.

13. LA PIRATERIE

Selon le *2012 Special 301 Report on Copyright Protection and Enforcement* publié par l'IIPA, l'Autorité palestinienne n'apparaît pas actuellement sur aucune liste USTR. Depuis 2001, l'IIPA n'a pas soumis de rapport concernant l'Autorité palestinienne, mais l'avait fait auparavant.² De 2001 à 2012, l'Autorité palestinienne n'apparaît sur aucune des listes de L'International Intellectual Property Alliance.³

Préoccupée par la croissance rapide des médias et de la piraterie en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, l'IIPA a soumis son premier *Special 301 comments* concernant l'Autorité palestinienne en 1999. L'IIPA a recommandé que l'USTR signale son engagement vis-à-vis de l'Autorité palestinienne en la plaçant sur la Watch List. En outre, l'IIPA a recommandé que l'USTR procède à un examen hors-cycle (Out-of-cycle review, OCR) afin de contrôler les mesures d'anti-piratage et les procédures légales entreprises par l'Autorité palestinienne à cet effet. L'Autorité palestinienne n'a apparu sur aucune Watch List en 1999.

En 2000, exprimant ses inquiétudes croissantes vis-à-vis de la production d'œuvres piratées destinées à l'exportation, l'IIPA a recommandé que l'Autorité palestinienne soit placée sur la Priority Watch List. Le 1^{er} mai 2000, l'USTR a annoncé qu'elle effectuera un examen hors cycle (OCR) sur l'Autorité palestinienne. En raison de l'instabilité de la région, cet examen n'a pas eu lieu et l'IIPA recommanda ensuite qu'un OCR soit effectué pour toute la région quand les conditions le permettront. Cependant, l'Autorité palestinienne n'a pas été placée sur aucune liste ni en 2001, ni en 2002.

Il est important de signaler dans ce contexte que la Cisjordanie participe au programme Generalized System of Preferences (GSP), un programme commercial américain offrant des avantages commerciaux préférentiels aux pays bénéficiaires admissibles. Parmi les critères de compétence de ce programme c'est que le pays/territoire assure "une protection adéquate et effective des droits de propriété intellectuelle".

Dans son 2001 Special 301 Report sur l'Autorité palestinienne, l'IIPA précise : « *Cette année, l'industrie de l'édition du livre rapporte des pertes d'au moins 2 millions USD à cause*

¹ Projet de loi n° (-) de 2012 relative au Droit d'auteur et aux droits voisins, Unité de la propriété intellectuelle, Ministère de la Culture, Ramallah, 2013 ; <http://moc.pna.ps/page.php?id=604>

² Voir: IIPA's country page accessible au <http://www.iipa.com/countryreports.html>.

³ International Intellectual Property Alliance, 2013 Special 301 Report - Appendix C: Chart of countries' special 301 placement (1989-2012) and IIPA 2013 Special 301 Recommendations de l'IIPA; <http://www.iipa.com/pdf/2013SPEC301HISTORICALCHART.pdf>

du piratage en 2000. Dans les années précédentes, l'IIPA a enregistré des pertes d'au moins 31 millions USD en 1999 à cause du piratage (y compris la diminution des pertes par rapport à 1998 pour les enregistrements sonores / catégorie compositions musicales, et ce grâce à cinq mois de production suspendue), et des pertes d'au moins 55 millions USD en 1998 à cause du piratage (y compris les enregistrements sonores / pertes de compositions musicales basés sur la production de la plus grande usine connue dans les zones contrôlées par l'Autorité palestinienne)».¹

On ne dispose pas d'informations sur le taux de pertes causées par le piratage en Palestine au cours des dernières années.

14. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL

Au regard de l'état des lieux des industries créatives audiovisuelle et cinématographique palestiniennes, l'outil de formation académique existe en Palestine et couvre à peu près l'ensemble des besoins du secteur. Les facultés d'Arts des différentes universités et les centres médiatiques offrent les formations et diplômes nécessaires. Nous en citerons quelques établissements :



- **An-Najah Media Center²**

Affilié à l'Université Nationale An-Najah de Naplouse, An-Najah Media Center abrite la station de radio universitaire Sawt An-Najah, des salles d'enregistrement audio, des salles de diffusion, une unité de contrôle audio, et une unité multimédia. Le centre, qui s'étend sur deux étages et une superficie totale de 1430 mètres carrés, comprend également des salles de formation, studios de photographie, et un laboratoire informatique.

Ayant l'intention de créer une chaîne de télévision locale, le centre aménage un studio de diffusion télévisée.

¹ International Intellectual Property Alliance 2001 Special 301 Report - Palestinian Authority; <http://www.iipa.com/rbc/2001/2001SPEC301PALESTINIAN.pdf>

² <http://www.najah.edu/page/3971>



- ***Institut of Modern Media (IMM)¹***

Fondé en 1996, l'Institut des medias modernes est la tribune médiatique de l'Université Al-Quds. IMM est basé à Ramallah / Al-Bireh, ainsi que dans le cœur de la vieille ville de Jérusalem. L'IMM offre un Bachelor of Arts en études médiatiques

IMM compte 440 étudiants qui choisissent leurs domaines de spécialisation parmi quatre options: la télévision, la radio, la presse écrite et le cinéma. Leur éducation est basée sur une forte combinaison du pratique, du théorique et de l'académique.



- ***Dar El Kalima College for Arts and Culture²***

Basée à Bethléem, la faculté Dar al Kalima offre un diplôme en production du film documentaire. Le Bethlehem Media Center (BMC)³ relevant de Dar El Kalima College abrite un studio d'enregistrement, une salle de rédaction et un centre de formation en audiovisuel.

Il convient de souligner qu'en dépit de ces exemples d'établissements de formation académique suscités, les réalités professionnelles du secteur exigent des formations pratiques multiples susceptibles de répondre aux besoins des différents maillons de l'industrie audiovisuelle et cinématographique en Palestine.

Dans ce contexte et afin de combler le manque de praticiens, les nombreuses Organisations non gouvernementales et les institutions à but non lucratif œuvrant pour le développement des secteurs audiovisuel et cinématographique et installées en Palestine jouent un rôle important afin de combler les lacunes du domaine de la formation et de l'apprentissage indispensable au développement du marché. Ces entités disposent de programmes de formation et d'apprentissage qui contribuent au perfectionnement des jeunes et professionnels du cinéma et des médias.

¹ <http://www.imm.ps/en/1/2/47/>

² <http://www.daralkalima.edu.ps/>

³ <http://www.annadwa.org/media/media.htm>

15. PERSPECTIVES D'AVENIR

Tel que nous l'avons souligné, malgré les conditions de l'occupation, les carences et les obstacles freinant l'établissement de l'industrie du cinéma en Palestine, les films palestiniens existent bel et bien sur les scènes régionale et internationale. Le développement est certes lent mais il existe.

Pour conclure cette analyse du marché cinématographique, les points suivants servent de récapitulatif mettant en évidence les lacunes et les difficultés marquant le marché du film palestinien, mais aussi ses forces et ses atouts.

L'élaboration d'une politique cinématographique s'inscrivant dans le cadre de la politique générale de l'Autorité palestinienne et dans son budget est une prise de position indispensable à l'établissement d'une infrastructure solide de l'industrie du cinéma en Palestine. Une série de mesures complémentaires proposées par les professionnels comme susceptibles de contribuer à la croissance du marché cinématographique palestinien, nous citerons entre autres :

- La création d'un fonds de soutien substantiel
- La création d'un centre national du cinéma œuvrant à la promotion de la production et de la distribution des films palestiniens
- La construction de salles de cinéma
- L'élaboration et l'adaptation des lois aux besoins de ce secteur
- L'implication de la télévision dans la production ou via les préachats des films et aussi la consécration davantage de temps d'antenne à la diffusion de films
- La facilitation des services douaniers et l'exemption de certaines taxes
- L'assouplissement de la censure
- La sauvegarde des archives cinématographiques.

La présence de cinéastes et réalisateurs talentueux en Palestine et en exil constitue un atout permettant le développement et l'expansion du marché du film palestinien. Mais le rôle institutionnel, et la consécration de fonds étatiques considérables demeurent indispensables à un tel développement.

L'ouverture de salles de cinémas dans les diverses régions palestiniennes est une nécessité qui devrait être accompagnée par des mesures institutionnelles visant la propagation et la protection de la culture cinématographique. Les coproductions et le succès des films palestiniens dans les festivals régionaux et internationaux sont de bons indices susceptibles, en cas de stabilité politique, d'attirer davantage les investissements dans le secteur, permettant à la Palestine d'établir les assises d'une vraie industrie cinématographique et se forger une place parmi les plateformes arabes et méditerranéennes agissant dans les secteurs audiovisuel et cinématographique.

Bibliographie des principaux rapports et documents consultés

- Texte de la résolution des Nations Unies adopté le 29 Novembre 2012 est accessible sur le site de la [Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies](http://www.unispal.un.org/unispal.nsf/0080ef30efce525585256c38006eacae/181c72112f4d0e0685257ac500515c6c?OpenDocument): Status of Palestine in the United Nations A/RES/67/19 <http://www.unispal.un.org/unispal.nsf/0080ef30efce525585256c38006eacae/181c72112f4d0e0685257ac500515c6c?OpenDocument>
- Gilles Paris, La Palestine devient État observateur non-membre auprès de l'ONU, Le Monde.fr | 29.11.2012; http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/11/29/la-palestine-devient-etat-non-membre-permanent-a-l-onu_1798052_3218.html
- Le site des Nations-Unies : « La question de Palestine », <http://www.un.org/french/Depts/palestine/index.shtml>
- UNWRA : United Nations Relief and Work Agency for Palestine Refugees in the Near East ; <http://www.unrwa.org>
- Deuxième Intifada, MEDEA, <http://www.medeas.be/fr/themes/conflit-israelo-arabe/deuxieme-intifada/>
- Bulletin spécial de statistiques à l'occasion du 64ème anniversaire de la Nakba palestinienne, 10 mai 2012, Par Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), Palestine - 26 mai 2012, citée dans International Solidarity Movement IMS ; <http://www.ism-france.org/analyses/Bulletin-special-de-statistiques-a-l-occasion-du-64eme-anniversaire-de-la-Nakba-palestinienne-10-mai-2012-article-17024>
- Palestinians at the end of 2012, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), http://www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_PalestiniansEOY2012E.pdf
- Estimated Population in the Palestinian Territory Mid-Year by Governorate, 1997-2016, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), State of Palestine, http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/gover_e.htm
- Résolution 58/292 du 14 mai 2004 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le Statut du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est; http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/292&Lang=F
- « Présentation Israël-Territoires Palestiniens », site du Ministère français des affaires étrangères ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/>
- Estimated Number of Palestinians in the World by Country of Residence, End Year 2010, Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), State of Palestine; http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/PalDis-POPUL-2010E.htm
- Bulletin spécial de statistiques à l'occasion du 64ème anniversaire de la Nakba palestinienne, 10 mai 2012, par Palestinian Central Bureau of Statistics, The International Solidarity Movement, Palestine, 26 mai 2012 ; <http://www.ism-france.org/analyses/Bulletin-special-de-statistiques-a-l-occasion-du-64eme-anniversaire-de-la-Nakba-palestinienne-10-mai-2012-article-17024>
- Sari Hanafi, Entre deux mondes : les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne, CEDEJ - Égypte/Soudan, Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales, Collection : Dossiers du Cedej, 1997, Publication sur OpenEdition Books : 15 avril 2013 ; <http://books.openedition.org/cedej/739>
- UNRWA: emergency appeal 2013, opt, United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, <http://www.unrwa.org/userfiles/2013012971846.pdf>
- Hélène Machline, " L'autorité palestinienne disposera de sa propre monnaie en 2011", 25 Janvier 2011; http://www.econostrum.info/L-autorite-palestinienne-disposera-de-sa-propre-monnaie-en-2011_a4390.html

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- Jonathan-Simon Sellem, " Les palestiniens devraient cesser d'utiliser le shekel pour la Livre Palestinienne en 2011", *JSSNews* 23 janvier 2011 ; <http://jssnews.com/2011/01/23/21686/>
- «EU adds Hamas to list of terrorist organizations», in *Arabic News*, 9 décembre 2003; <http://www.arabicnews.com/ansub/Daily/Day/030912/2003091213.html>
- Pierre-Alain Clément, *Note de recherche sur le Hamas*, Fiche technique, Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal- UQÀM, février 2009 ; http://www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/fiche_hamas_pa_clement.pdf
- Hélène Sallon, "Salam Fayyad est l'incarnation des contradictions de l'Autorité palestinienne", *Le Monde.fr*, 15/04/2013 ; http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/04/15/salam-fayyad-est-l-incarnation-des-contradictions-de-l-autorite-palestinienne_3160113_3218.html
- Emilie B, "Faut-il dissoudre l'Autorité palestinienne ?", *La mer blanche*, 02/07/2012 ; <http://merblanche.com/faut-il-dissoudre-lautorite-palestinienne/>
- <http://www.unesco.org/new/fr/member-states/countries/>
- « La Palestine devient membre à part entière de l'Unesco », *Le Monde.fr* avec AFP et Reuters | 31.10.2011 ; http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/10/31/l-unesco-se-prononce-sur-la-demande-d-adhesion-de-l-autorite-palestinienne_1596258_3218.html
- "Union européenne – Action extérieure", http://eeas.europa.eu/palestine/index_fr.htm
- EC Assistance to the Palestinians, European Union External Action, http://eeas.europa.eu/palestine/ec_assistance/index_en.htm
- AD-HOC LIAISON COMMITTEE (AHLIC), London, 2 May 2008, Opening Statement of Benita Ferrero-Waldner Commissioner for External Relations and European Neighborhood Policy; http://eeas.europa.eu/palestine/docs/opt_ahcl_bfw_en.pdf
- http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/countrycooperation/palestine/palestine_fr.htm
- PLAN D'ACTION UE-AUTORITÉ PALESTINIENNE ; http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/action_plans/pa_enp_ap_final_fr.pdf
- http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/palestine/palestine_fr.htm
- "Nouveau gros chèque de l'Union européenne pour l'Autorité palestinienne", *Le Monde Juif.info*, 09/09/2013 ; <http://www.lemondejuif.info/nouveau-gros-cheque-de-lunion-europeenne-pour-lautorite-palestinienne/>
- PEGASE Information Sheet, Overview of PEGASE; http://eeas.europa.eu/palestine/tim/pegase_en.pdf
- Développement et Coopération – EUROPAID, Commission Européenne, http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/palestine/palestine_fr.htm
- "The European Union and the Palestinians – Real partners make a real difference", The Office of The European Union Representative, (West Bank and Gaza Strip, UNRWA), http://eeas.europa.eu/delegations/westbank/documents/news/2013_generalbrochure_en.pdf
- http://eeas.europa.eu/palestine/ec_assistance/eu_aid_to_palest_2011_en.pdf
- European Union Press release PR/21/2013, EU supports construction of new courthouses and headquarters for Palestinian Bar Association, Wednesday 24th July 2013; http://eeas.europa.eu/delegations/westbank/documents/news/2013/20130724_en.pdf
- Programme Euromed Audiovisuel III (2011-2013), <http://www.euromedaudiovisuel.net/p.aspx?t=general&mid=85&l=fr>
- <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2008/12/11/1229005879819.pdf>

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- DÉCISION No1041/2009/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 instituant un programme de coopération audiovisuelle avec les pays tiers (Media Mundus) ; <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:288:0010:0017:FR:PDF>
- Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil établissant le programme «Europe créative», Commission Européenne, Bruxelles, 2011 ; http://ec.europa.eu/culture/creative-europe/documents/proposal-regulation_fr.pdf
- <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/opinions.html?linkedDocument=true&ufolderComCode=&ufolderLegId=&ufolderId=&urefProcYear=2011&urefProcNum=0370&urefProcCode=COD>;
- Relations avec le Conseil de l'Europe – Données techniques : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1737865&Site=CM>
- http://assembly.coe.int/ASP/AssemblyList/Annuaire_06W_Delegations.asp?CountryID=62
- Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines, 122^e Session du Comité des Ministres, Document d'information SG/Inf (2012)15, 16 mai 2012 ; <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=SG/Inf%282012%2915&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383>
- Colonisation : France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner, Association France Palestine Solidarité (AFPS), 25 janvier 2012 ; <http://www.france-palestine.org/Colonisation-France-Telecom-Orange>
- Helga Tawil-Souri, « Pirater la Palestine : une occupation numérique », Al Jazeera, 10 décembre 2011, Info-Palestine.eu, <http://www.info-palestine.net/spip.php?article11526>
- *Adoption et perspectives des TIC dans la région des États Arabes 2012*, UIT, Genève; http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-AR-2012-PDF-F.pdf
- Premier rapport annuel publié par le MTIT couvrant le marché des télécoms en Palestine de 2006 à 2011. http://www.mtit.gov.ps/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=5 : [تقارير واحصائيات &Itemid=237](http://www.mtit.gov.ps/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=5)
- Site web du Ministère palestinien de l'Information <http://www.minfo.gov.ps/>.
- Introduction sur la mission et les objectifs du Ministère de l'Information est disponible sur le site de l'Office gouvernemental des médias (The government media office) qui relève de l'AP : http://gmo.ps/ar/?page=menu_det&type=0&id=60
- Décision du Conseil des Ministres n°(-) de 2004 relative à la réglementation des stations radiophoniques, télévisuelles, satellitaires et de télécommunications ; <http://www.minfo.ps/arabic/index.php?pagess=main&id=125>
- Version arabe du décret présidentiel n°2 du 9 mars 2010 relatif à l'Institution publique de radiodiffusion palestinienne, accessible au : <http://muqtafi.birzeit.edu/pg/getleg.asp?id=16093>
- http://www.pbc.gov.ps/English/about_us.htm
- <http://www.pbc.ps/>
- Hanadi Masoud, "TV Market in Palestine", Euromed Audiovisual : 1st meeting of TV expert Working group- Palestinian Broadcasting Corporation PBC, 23-24 September 2013, Tunis. <http://www.euromedaudiovisual.net/Files/2013/10/01/1380639600473.pdf>
- Housing Projections up to 2017, Palestinian Central Bureau of Statistics, Ramallah, December, 2009, p. 29 ; <http://www.pcbs.gov.ps/Portals/PCBS/Downloads/book1622.pdf>
- *Arab Media Outlook 2009-2013*, Inspiring Local Content, Forcasts and analysis of Traditional and Digital Media in The Arab World, Dubai Press Club, UAE ; <http://www.fas.org/irp/eprint/arabmedia.pdf>

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- « Passage de la télévision analogique à la télévision numérique : Vue d'ensemble de la situation dans la région des États arabes », *ITU News*, ITU, N° 2 2012, <https://itunews.itu.int/Fr/2371-Passage-de-la-television-analogique-a-la-television-numerique.note.aspx>
- EUTELSAT, Cable and Satellite TV Survey 2010; <http://www.eutelsat.com/products/pdf/cable-satellite-survey-2010.pdf>
- European Neighbourhood Journalism Network, Palestinian Territories - Media Landscape; http://www.journalismnetwork.eu/index.php/en/country_profiles/palestinian_territories/
- "IFJ Calls for End to Media Clampdown in Gaza", International federation of Journalists, 24 January 2013, <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-calls-for-end-to-media-clampdown-in-gaza>
- "Pétition : Liberté de circulation pour les journalistes palestiniens !", Association France Palestine Solidarité, 26 août 2013 ; <http://www.france-palestine.org/Petition-Liberte-de-circulation>
- "IFJ Denounces Violence Against Palestinian Journalists and Backs 'Freedom of Movement' Petition", International Federation of Journalist, 17 July 2013, <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-denounces-violence-against-palestinian-journalists-and-backs-freedom-of-movement-petition>
- "IFJ Condemns Closure of Gaza News Agencies", International Federation of Journalists, 26 July 2013; <http://mena.ifj.org/en/articles/ifj-condemns-closure-of-gaza-news-agencies>
- "101^e anniversaire de la création du premier journal de Jaffa "Palestine", Yaffa 48, 16/01/2013 ; <http://www.yaffa48.com/?mod=articles&ID=8375>
- Khaled Abu Aker et Majed Talab Wad Saleh dans [Olga Del Rio Sanchez](#), *La mission de service public audiovisuel dans la région Maghreb/Machrek*, Institut Panos Paris et Observatoire Méditerranéen de la Communication, mai 2012; http://www.academia.edu/2134048/LA_MISSION_DE_SERVICE_PUBLIC_AUDIOVISUEL_DANS_LA_REGION_MAGHREB_MASHREK
- Wattan TV Profile, document non publié qui nous a été fourni par le Directeur général de Wattan TV lors de notre mission de collecte de données en Palestine, février 2013.
- "Wattan TV: Transparency Palestine Media Award 2011", MARSAD- The Palestinian security sector observatory, 07 December 2011; <http://www.marsad.info/en/content/transparency-palestine-media-award-2011>
- Imad Freige, "Ramallah : Annonce des gagnants du prix 2012 de la liberté de la presse", Palestine News, 04/05/2012 ; <http://www.panet.co.il/online/articles/110/111/S-543257,110,111.html>
- Ethan Bronner, "Israeli Troops Raid Two Palestinian TV Stations in the West Bank", The New York Times, February 29, 2012, http://www.nytimes.com/2012/03/01/world/middleeast/israeli-troops-raid-two-palestinian-tv-stations-in-ramallah.html?_r=1&
- Jean-François Legrain « Hamas et Fatah dans leur rivalité médiatique », *Confluences Méditerranée* 2/2009 (N°69), p. 75-86. www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-2-page-75.htm
- *World Teleport Association (WTA) report – "Satellite Operator benchmarks 2012"* https://worldteleport.site-ym.com/store/view_product.asp?id=1049694
- Europe1.fr, "Le signal d'Al-Aqsa TV coupé en Europe", 25 Juin 2010, <http://www.europe1.fr/International/Le-signal-d-Al-Aqsa-TV-coupe-en-Europe-222741/>
- "Treasury Designates Gaza-Based Business, Television Station for Hamas Ties", U.S Department of The Treasury, Press center, 03/18/2010; <http://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/tq594.aspx>
- B. SAUIL and D. JOYCE, *International Approaches to the regulation of Al-Manar Television and terrorism related content*, Research report commissioned by the Australian Communication and Media Authority, Commonwealth of Australia, Sidney, 2011;

http://www.acma.gov.au/webwr/_assets/main/lib310780/intntl_approaches-regulation-al-manar_tv_and_terrorism-related_content.pdf

- S.ALI, « Monographies nationales : 3. LIBAN – Projet de collecte de données sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranéens », Euromed Audiovisuel III / CDSU en collaboration avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Tunis, février 2013 ; <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2013/05/16/1368713378583.pdf>
- « Dans une émission pour enfants diffusée sur la chaîne Al-Aqsa du Hamas, la marionnette d'un enfant palestinien a poignardé la marionnette du Président américain George Bush », Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme au Centre d'Etudes Spéciales (CES), 7 avril 2008, http://www.terrorism-info.org.il/data/pdf/PDF_18483_3.pdf
- "Farfour, la souris de la discorde", Aujourd'hui LE MAROC, 2007-05-18 N° : 1415, <http://www.aujourd'hui.ma/maroc-actualite/magazine/farfour-la-souris-de-la-discorde-87743.html>
- Page MEMRI consacrée à Al-Aqsa TV (Hamas/Gaza) : http://www.memritv.org/content/en/tv_channel_indiv.htm?id=175.
- "Facebook supprime la page d'Aqsa TV", L'Info Alternative, 04/08/2013 ; http://www.alterinfo.net/notes/Facebook-supprime-la-page-d-Aqsa-TV_b5745832.html
- "A Gaza, les bombes ciblées contre les chefs du Hamas tuent aussi les civils", 20 minutes.fr, 19 novembre 2012 ; <http://www.20minutes.fr/monde/1045044-gaza-bombes-ciblees-contre-chefs-hamas-tuent-aussi-civils>
- "RSF condamne les bombardements de médias à Gaza", Reporters Sans Frontières, 18 novembre 2012, http://fr.rsf.org/rsf-condamne-les-bombardements-de-18-11-2012_43689.html
- « Israël/Gaza – Opération « Plomb durci » : le contrôle de l'Information est un objectif militaire », Reporters Sans Frontières, Bureau Maghreb et Moyen-Orient, Paris, février 2009 ; http://fr.rsf.org/IMG/pdf/Rapport_Gaza_janvier_2009_FR-1.pdf
- Gaza Media Safety, International Media Safety IMS, 20 January 2009 ; <http://www.i-m-s.dk/wp-content/uploads/2012/11/ims-gaza-media-safety-2009.pdf>
- Lucas Martin, "La chute de Morsi et le Hamas", MEDIAPART, 07 juillet 2013 ; <http://blogs.mediapart.fr/edition/le-conflit-israelo-palestinien-pour-les-nuls/article/070713/la-chute-de-morsi-et-le-hamas>
- Lucas Martin, "Chute de Morsi : un complot sioniste", MEDIAPART, 07 juillet 2013 ; <http://blogs.mediapart.fr/blog/lucas-martin/070713/chute-de-morsi-un-complot-sioniste>
- Hazem Balousha, "Le Hamas tente de tirer les conclusions du putsch militaire en Égypte", Info-Palestine.eu- Proche-Orient.net, samedi 20 juillet 2013 ; <http://www.info-palestine.net/spip.php?article13762>
- M. Macina, "Deuxième chaîne par satellite du Hamas, Al-Quds a commencé à émettre", Intelligence and Terrorism Information Center at the Israel Intelligence Heritage & Commemoration Center (IICC), 27 novembre 2008 ; <http://www.debriefing.org/27244.html>
- "Lancement officiel à partir de Ramallah de la nouvelle chaîne satellite Al Falastiniah", Palestine News Network, 20/07/2012, (article en arabe) ; <http://www.pnn.ps/index.php/local/20310-بالصور-اطلاق-فضائية-الفلسطينية-رسميا-من-رام-الله-بغزة-امح-تتميز-بمضمون-فلسطيني-جديد>
- <http://www.maannet.org/modules/publisher/item.php?itemid=19>
- "Israeli army detains TV director, attacks journalists during Nablus raid", The electronic intifada, 28 February 2007 ; <http://electronicintifada.net/content/israeli-army-detains-tv-director-attacks-journalists-during-nablus-raid/3147>
- Liste des chaînes licenciées en Palestine, Ministère de l'Information, Ramallah, Février 2013

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_pcbs/PressRelease/HouseholdICT2011_E.pdf
- Jean-Francois Legrain, Hamas versus Fatah : la guerre des medias, CNRS ; http://iremam.cnrs.fr/legrain/fath_versus_hamas.htm
- Amjad Tadros, "Ipsos MediaCT launches its first national media analysis study in Palestine which analyzes digital media & new technology trends", 10/21/2012; http://mediame.com/news/announcement/ipsos_mediaact_launches_its_first_national_media_analysis_study_palestine_which_analyzes_digital_media_new_tech
- "Ipsos: 73% des utilisateurs palestiniens d'Internet sont présents sur les réseaux sociaux ", (article en arabe), Al-Ghad, 03/03/2013 ; <http://www.alghad.com/index.php/article/610840.html>
- Media Use in the Middle East - An Eight-Nation Survey, Northwestern University in Qatar, April 2013; <http://fr.scribd.com/doc/137906439/Media-Use-in-the-Middle-East-An-Eight-Nation-Survey-NU-Q>
- *Investir en Palestine 2013*, Paltrade- Palestinian Trade center, Ramallah- Gaza, 2013 ; <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/388135>. Ce document est la traduction en français du document "Doing business in Palestine" enrichi d'informations spécifiques pour les entreprises françaises.
- *Arab Media Outlook 2011-2015 – Arab Media Exposure and Transition, Forecasts and analysis of Traditional and Digital Media in The Arab World*, 4th edition, Dubai Press Club, UAE, 2012; <http://www.arabmediaforum.ae/userfiles/EnglishAMO.pdf>
- Liste des stations de radio licenciées, document non-publié, Ministère palestinien de l'Information, Ramallah, février 2013.
- Classement mondial de la liberté de la presse 2013, Reporters sans frontières, Paris, 2013 ; http://fr.rsf.org/IMG/pdf/classement_2013_fr_bd.pdf
- <http://www.palwatch.org/>
- Adoption et perspectives des TIC dans la région des États arabes 2012, Sommet connecter le Monde Arabe 2012, Union Internationale des Télécommunications (UIT) ; <http://www.itu.int/pub/D-IND-AR-2012>
- <http://www.alexa.com/topsites/countries/PS>.
- Arab Social Media Report – AMRS, Dubai School of Government, 5th edition, Dubai, June 2013; http://www.arabsocialmediareport.com/UserManagement/PDF/ASMR_5_Report_Final.pdf
- Arab ICT Use and Social Networks Adoption Report - 2012, Madar Research & Development, Sponsored by: KACST, Dubai, United Arab Emirates ; <http://www.kacst.edu.sa/en/about/publications/Other%20Publications/Arab%20ICT%20Use%20Report%202012.pdf>
- <http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/palestinian-territory>
- Mahmoud Rouka, "Les débuts du cinéma palestinien", Al Quds Institution for Culture and Heritage, Théâtre et Cinéma, Palestine, 24/07/2011 ; <http://alqudslana.com/index.php?action=article&id=1919>
- Noemí Artal, Una cronología del cine palestino - A chronology of Palestinian cinema (1927-1999), Center for Palestine Studies, Columbia University, US, 5 Feb. 2013; <http://www.columbia.edu/cu/palestine/>
- Bachar Ibrahim, "Le Cinéma palestinien au XXe siècle", Série du 7^e Art, Ministère de la Culture, Damas, 2001.
- <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=201>
- Le cinéma palestinien 1923-2003, Ministère de la culture, Ramallah ; <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=201>

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- Ella Leudanla, Hany Abu Assad, « Pour la majorité des Palestiniens, résister consiste à survivre », regards.fr, 01/10/2013 ; <http://www.regards.fr/web/Hany-Abu-Assad-Pour-la-majorite,7059>
- "Le Hamas projette de produire un film sur l'enlèvement d'un soldat israélien", french.news.cn, Gaza, 18/09/2013 ; http://french.news.cn/monde/2013-09/18/c_132729538.htm
- Eric Hazan, "Le Hamas prépare un film sur la captivité de Gilad Shalit", Le Monde Juif .info, 17/09/2013 ; <http://www.lemondejuif.info/hamas-prepare-film-captivite-gilad-shalit/>
- Stratégie du secteur culturel 2011-2013, Ministère de la culture, Autorité nationale palestinienne, Ramallah, août 2010; <http://www.moc.pna.ps/page.php?id=6>
- Samir Baidoun- PhD, The Palestinian Cultural Fund, Evaluation Report, Submitted to The Ministry Of Culture and The Norwegian Representative Office- Jerusalem, Ramallah, September 2009; www.pcf.pna.ps/ar_fund/admin_cp/pdf.../pdf_test.php?
- <http://www.qattanfoundation.org/en>
- A.M Qattan Foundation, Annual Report 2011-2012; <http://www.qattanfoundation.org/en/annual-report-2011-2012-1>
- <http://www.shashat.org/>
- « Shashat Productions (2008-2012) », document non-publié, Ramallah, février 2012
- <http://pscaa.wordpress.com/2012/01/11/human-rights-film-festival-2012/>
- Sociétés de production artistique et audiovisuelle enregistrées en Palestine, document non-publié, Ministère de l'Information, Ramallah, février 2013
- Marvin Wingfield, Palestine in Film, A guide and an annotated filmography, American-Arab Anti-Discrimination Committee (ADC), Washington, DC; www.adc.org
- Noemí Artal, Noemí Artal A Chronology of Palestinian Cinema (2000-2012), Center for Palestine Studies, Columbia University, US, 9 March. 2013, <http://www.columbia.edu/cu/palestine/>
- "La France signe un accord de coproduction avec les Territoires palestiniens", Ecran noir, 13/09/2013 ; <http://ecrannoir.fr/blog/blog/2013/09/13/la-france-signe-un-accord-de-coproduction-avec-les-territoires-palestiniens/>
- "Signature d'un accord de coproduction cinématographique franco-palestinien", Ministère de la Culture et de la Communication, 11/09/2013 ; <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Espace-Presse/Communiqués/Signature-d-un-accord-de-coproduction-cinematographique-franco-palestinien>
- Tony Prosser, "Royaume Uni: Entrée en vigueur d'un traité de coproduction avec l'Autorité palestinienne", IRIS 2012, <http://merlin.obs.coe.int/iris/2012/6/article22.fr.html>
- L. ROSANT, *Census and Analysis of film & Audiovisual Co-productions in the South-Mediterranean Region 2006-2011*, EUROMED AUDIOVISUAL III, Tunis, May 2012; <http://euromedaudiovisuel.net/Files/2012/05/29/1338310192044.pdf>
- Base LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (<http://lumiere.obs.coe.int>)
- S. ALI, *Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranées. Premier rapport intermédiaire Monographies nationales : ÉGYPTE*, Euromed Audiovisuel III / Observatoire européen de l'audiovisuel, 2012 ; <http://www.euromedaudiovisuel.net/Files/2012/09/17/1347873169237.pdf>
- Le site Watcharabicmovies.net propose des films arabes en accès gratuit : <http://www.watcharabicmovies.net/>
- <http://www.universcine.com/films/pays/territoires-palestiniens>

Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

- <http://catalogue.globalfilm.org/>
- Siège du cinéma Al Hamra à la rue Jamal Pacha à Jaffa : <http://www.mofa.pna.ps/index.php/ar/services-informaion/photo-albums/view-photo/21/678>
- "Salles de cinéma en Palestine", Palestinian News & Infos Agency (WAFA), Ramallah, 2012 ; <http://www.wafainfo.ps/atemplate.aspx?id=8702>
- Mohammed Al Erawi, "Rôle du cinéma à Gaza entre les exigences de sa reprise et la crainte de s'y approcher", Al Jazeera Talk, 20/05/2011 ; <http://www.aljazeeraatalk.net/old/node/7954>
- Hazem Baelousha, Yasser Abu Moeilak, "Salles de cinéma à Gaza : le désir social se heurte aux contraintes gouvernementales", DW, 27.09.2013 ; www.dw.de/دور-السينما-في-غزة-الرغبة-المجتمعية-تصطدم-بالقيود-الحكومية/a-17114982
- Armin Arefi, "Comment le Hamas islamise Gaza", Le Point.fr, 12/04/2013 ; http://www.lepoint.fr/monde/comment-le-hamas-islamise-gaza-12-04-2013-1654299_24.php
- <http://www.premiere.fr/film/Gaza-36-MM-court-metrage-3779358>
- Islam Al Saqa, "Gaza, une ville qui aime le cinéma", Quds Al Ekhbaria, 14 juillet 2013 ; <http://www.qudsn.ps/article/22087>
- Magda Maurice, "Comment les cinémas de Gaza ont été brûlés : le film surprise du Festival International d'Ismaïlia", Al-Ahali, 11/06/2013 ; <http://www.al-ahaly.com/ماجدة-موريس-تكتب-كيف-احترقت-سينمات-غزة>
- Deyaa Al Kahlout, "Observant la relance du rôle du cinéma à Gaza", Al Jazeera, Gaza, 26/09/2012, <http://www.aljazeera.net/news/pages/72d3ec83-6398-4e65-8f76-4d40ff8d0861>
- https://www.facebook.com/cinema.for.gaza?ref=stream&hc_location=stream
- "Projection de trois films cinématographiques iraniens", Fares News, Ramallah, 01 January 2013 ; <http://arabic.farsnews.com/newstext.aspx?nn=9107132251>
- <http://palestiniancinema.wordpress.com/>
- " Le premier festival international du cinéma arabe à Gaza se tient dans quelques jours", 26/01/2013 ; <http://www.alarabiya.net/articles/2013/01/26/262648.html>
- Human Rights Film Festival 2012 : <http://pscaa.wordpress.com/2012/01/11/human-rights-film-festival-2012/>
- "Lancement du Festival Cinématographique Insan avec le film Tabashir Molawanah men Askalan", Maannews.net, Ramallah, 16/08/2013 ; <http://www.maannews.net/Arb/ViewDetails.aspx?ID=621457>
- <http://www.wipo.int/export/sites/www/members/en/docs/observers.pdf>
- <http://www.moc.pna.ps/rights.php>
- Projet de loi n° (-) de 2012 relative au Droit d'auteur et aux droits voisins, Unité de la propriété intellectuelle, Ministère de la Culture, Ramallah, 2013 ; <http://moc.pna.ps/page.php?id=604>
- IIPA's country page accessible au <http://www.iipa.com/countryreports.html>.
- International Intellectual Property Alliance, 2013 Special 301 Report - Appendix C: Chart of countries' special 301 placement (1989-2012) and IIPA 2013 Special 301 Recommendations de l'IIPA; <http://www.iipa.com/pdf/2013SPEC301HISTORICALCHART.pdf>
- International Intellectual Property Alliance 2001 Special 301 Report - Palestinian Authority; <http://www.iipa.com/rbc/2001/2001SPEC301PALESTINIAN.pdf>

Annexe. Liste des responsables et personnes interviewés en Palestine (février 2013)

1. M. Muawia Tahboub, Directeur du Palestinian Cultural Fund et Responsable des relations internationales et des projets, Ministère de la Culture.
2. M. Walid Abdel Salam, Directeur général des Arts, Ministère de la Culture.
3. Dr. Alia Arsoughly, Directrice générale de l'institution Shashat.
4. M. Ahmed Hazouri, Directeur des programmes de Palestine TV, Palestinian Broadcasting Corporation.
5. M. Muamer Orabi, Directeur général de Wattan TV.
6. M. Georges Ibrahim, Directeur général du Théâtre et Cinémathèque Al Kasaba.
7. M. Georges Khleifi, Consultant Audiovisuel – A.M Qattan Foundation, cinéaste et réalisateur.
8. M. Ayman Annimer, Directeur général, Najah University Media Center, Naplouse.
9. Mme Hanadi Masoud, Directrice du département des Relations Internationales, Palestinian Broadcasting Corporation.
10. Mme Itidal Ismail, Conseil Supérieur de la Jeunesse et du Sport.
11. Mme. Ghada Terawi, Directrice de Wejhat Nazar Productions, cinéaste et réalisatrice.
12. M. Ihab Jadallah, Cinéaste et réalisateur- Anat Films.
13. Mme May Odeh, Réalisatrice et productrice.
14. Mme Enas Muthaffar, Directrice de Jerusalem First Films, réalisatrice.
15. Mme Lucy Nusseibeh, Directrice d'Al-Quds Educational Television.
16. M. Haroon Abu-Arrah, Directeur adjoint d'Al Quds Educational Television.